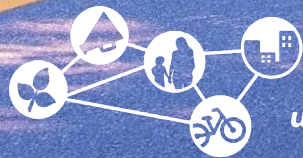


Montréal 



Centre d'écologie
urbaine de Montréal

Rapport de la séance d'information et de consultation

Réaménagement du boulevard Gouin Ouest entre le
boulevard Toupin et l'avenue Martin

Équipe de travail

Ville de Montréal et Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Francine Dubeau, architecte paysagiste, PA Leed, Chargée de projet, Direction de la mobilité, ville de Montréal.

René Molinié, ingénieur en circulation, Direction de la mobilité, ville de Montréal.

Michel Bordeleau, ingénieur, Chef de division - Études techniques, Direction du développement du territoire, arrondissement Ahuntsic-Cartierville, ville de Montréal.

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Gestion de projet, animation et rédaction

Marie-Joëlle Asselin-Chrétien, chargée de projets et de développement

Alexandre Drouin, chargé de projets et de développement

Isabelle Gaudette, chargée de projets et de développement

Notre approche : L'urbanisme participatif

Le CEUM favorise le développement d'une véritable culture de l'urbanisme participatif à Montréal, au Québec et au Canada. La participation citoyenne est au cœur de sa démarche qui vise à créer des milieux de vie plus humains, qui répondent aux besoins de la population.

Approche éprouvée dans l'aménagement de quartiers à échelle humaine, l'urbanisme participatif comporte des avantages indéniables vis-à-vis des processus traditionnels, gérés

uniquement par des professionnels désignés. Les citoyens, qui vivent dans le quartier au quotidien, apportent une perception et une connaissance différentes de celles des experts, enrichissant ainsi l'analyse. Les professionnels sont appelés à compléter le savoir expérientiel des résidents. La capacité d'écoute et l'ouverture aux échanges de chacun sont des ingrédients clés pour la compréhension mutuelle des enjeux.

En intégrant les observations, les préoccupations et les aspirations des résidents, tout au long du projet, l'ensemble des participants trouve collectivement des réponses qui correspondent aux besoins réels de la communauté. Au-delà d'une simple étape de consultation, l'urbanisme participatif favorise un dialogue ouvert et une interaction productive entre les usagers, les experts et les décideurs, et ce, tout au long du processus. Au-delà d'une simple synthèse des intrants recueillis lors de la démarche, notre approche propose une analyse urbanistique des différents enjeux du projet inspiré par la démarche participative.

Avis au lecteur

L'information contenue dans le présent document ainsi que les analyses, les conclusions et les recommandations qui y sont présentées, s'il y a lieu, ne lient d'aucune façon la Ville de Montréal ou l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Ce document est mis à la disposition du lecteur intéressé à titre informatif seulement.

Équipe de travail

1. Mise en contexte

1.1 Consignes, mots de bienvenue et retour sur automne 2018

1.2 Contexte du site et projet d'aménagement

1.3 Description de la démarche

- Objectifs
- Période de questions en amont
- Webinaire en ligne
- Période de commentaires par courriel

1.4 Participation

- En amont
- Séance en ligne d'information et de consultation (webinaire)
- En aval

2. Synthèse des résultats

2.1 Tronçon Martin à Joseph-Saucier

- Faits saillants des préoccupations et commentaires
- Questions des citoyens et réponses fournies
- Commentaires ou suggestions
- Documents reçus

2.2 Tronçon Joseph-Saucier à Toupin - Option 1 (Gouin)

- Faits saillants des préoccupations et commentaires
- Questions des citoyens et réponses fournies
- Commentaires ou suggestions
- Documents reçus

2.3 Tronçon Joseph-Saucier à Toupin - Option 2 (Jean-Bourdon)

- Faits saillants des préoccupations et commentaires
- Questions des citoyens et réponses fournies
- Commentaires ou suggestions
- Documents reçus

2.4 Généralités

- Faits saillants des préoccupations et commentaires
- Questions des citoyens et réponses fournies
- Commentaires ou suggestions

3. Rétroaction sur la démarche

3.1 Commentaires des participants

3.2 Points forts

3.3 Défis

3.4 Perspectives

4. Annexes

4.1 Analyse comparative

4.2 Notes brutes

4.3 Documents reçus

1. Mise en contexte

1.1 Consignes, mots de bienvenue et retour sur l'automne 2018

Les représentantes du CEUM informent l'auditoire sur le déroulement du webinaire et précisent les consignes de fonctionnement.

Madame Émilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, souhaite la bienvenue et précise qu'il n'y aura pas de vote dans le cadre de la présente consultation. Madame Effie Giannou effectue également un mot de bienvenue.

Monsieur Michel Bordeleau informe l'auditoire que la consultation du 18 août 2020 fait suite à une première rencontre tenue à l'automne 2018 avec quelques citoyens qui étaient à l'époque parties prenantes dans le cadre de dossiers d'acquisitions sur le boulevard Gouin. À la fin de la soirée de 2018, la ville de Montréal et l'arrondissement s'étaient engagés à planifier une seconde rencontre avec la population où le plan de réaménagement présenté en 2018 demeurerait l'option de base, mais inclurait également une analyse approfondie d'une autre option suggérée par les citoyen(e)s en 2018, soit celle d'une piste cyclable sur la rue Jean-Bourdon.

1.2 Contexte du site et projet d'aménagement

Le boulevard Gouin, situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, est le seul lien est-ouest au nord de la voie ferrée dans ce secteur. Le projet consiste à réaménager entièrement le boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin. Éventuellement, le projet devrait se prolonger jusqu'au boulevard Pitfield. Le boulevard traverse le parc-nature du Bois-de-Saraguay, un site patrimonial déclaré faisant partie de l'écoterritoire de la Coulée verte du Ruisseau Bertrand.

L'objectif principal du projet de réaménagement du boulevard Gouin est d'offrir des parcours sécuritaires et conviviaux pour tous les types d'utilisateurs, en concordance avec plusieurs programmes de la Ville de Montréal comme le Plan local de déplacement d'Ahuntsic-Cartierville, le Parcours Gouin, le Plan vélo 2019 - Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, le Parcours riverain du Service de l'urbanisme et de la mobilité, le Programme du Réseau des corridors verts du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, ainsi que l'approche Vision Zéro.

1.3 Description de la démarche

Objectifs

La séance d'information et de consultation visait à :

- Présenter le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin
- Recueillir les commentaires et questions des citoyens
- Orienter la conception détaillée du projet.

Dans le projet de réaménagement présenté, deux options sont étudiées pour l'emplacement du lien cyclable entre le boulevard Toupin et l'avenue Joseph-Saucier.

Période de questions en amont

Il était possible aux citoyens d'envoyer des questions par courriel avant le soir du webinaire. Ces questions ont été classées par thème dans un tableau qui fut acheminé aux panélistes. Ceci leur a permis de préciser leur présentation pour bonifier les explications ainsi que de préparer des réponses plus détaillées.

Séance d'information et de consultation en ligne (webinaire)

Pour des raisons sanitaires évidentes, la consultation s'est tenue en ligne. Un soutien téléphonique était également disponible aux

citoyens. Étant donné le caractère exceptionnel du format virtuel, un carton d'invitation a été envoyé à tous les résidents du secteur afin de promouvoir la soirée du 18 août. Le carton d'invitation avait pour objectif de donner des informations clés pour la participation en mode virtuel. Le document de la séance a aussi été déposé sur le site internet de l'arrondissement, avant le webinaire vers midi, le 18 août 2020.

En introduction de la séance, Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville et Madame Effie Giannou, Conseillère de la Ville, District Bordeaux-Cartierville, ont pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants. Ensuite, le projet de réaménagement du boulevard Gouin et les options proposées ont été présentés par madame Dubeau et monsieur Molinié. La présentation se termine sur une grille d'analyse comparative, des deux options, en onze points (voir la grille à l'annexe 4.1). La fonction « questions et réponses » était disponible aux participants pour réagir en temps réel. Ainsi, les membres de l'équipe du projet ont pu répondre à des questions du public durant cette période d'échanges animée par une modératrice du CEUM. En plus de madame Dubeau et monsieur Molinié, monsieur Bordeleau y a pris la parole. À la suite de cette période de questions de plus d'une heure, Madame Émilie Thuillier a prononcé un mot de la fin et Madame Giannou un mot de remerciement. Un sondage d'appréciation a été proposé aux participants en fin de séance. L'enregistrement du webinaire a été rendu disponible en ligne dès le lendemain de l'événement.

Période de questions et commentaires par courriel

Pour donner l'occasion à un plus grand nombre de personnes de s'exprimer, les citoyens ont eu jusqu'au 1^{er} septembre 2020 pour envoyer leurs questions et commentaires sur le projet par courriel ou par la poste. Par la suite, ces questions et commentaires ont été pris en considération et intégrés à ce rapport. Les réponses aux questions soumises après le 18 août sont intégrées dans ce rapport.

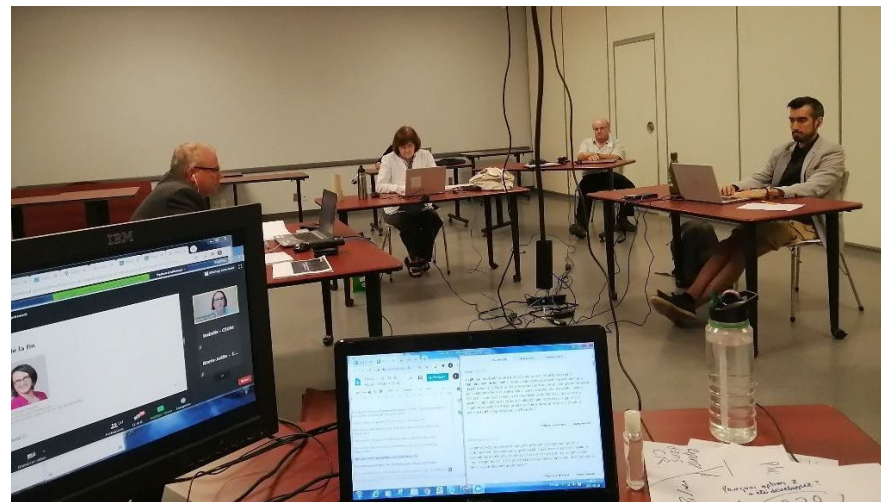
1.4 Participation

En amont

Un total de 14 questions ou commentaires ont été reçus de 13 personnes différentes entre le 6 août et le 18 août 2020. Ceux-ci ont été classés par sujet (option 1 ou 2, sécurité, coût, suggestions, autres)

Séance d'information et de consultation en ligne (webinaire)

Le projet de réaménagement du boulevard Gouin suscite un vif intérêt auprès de la population. Un total de 245 inscriptions ont été enregistrées pour le webinaire du 18 août 2020. La capacité de la plateforme Zoom a donc été augmentée à 1000 pour permettre à tous de participer. C'est finalement 163 participants qui se sont connectés entre 19h et 21h. La majorité de ceux-ci (69%) ont assisté à l'intégralité de la présentation, mais un certain nombre de personnes (31%) sont restées pour une période inférieures à 81 minutes. C'est un total de 244 questions ou commentaires qui ont été formulés via l'outil Q et R par près de 70 individus différents.



Arrière-scène de la séance en ligne, Crédit photo CEUM

En aval

Un total de 190 courriels ont été gérés suite à la soirée de consultation. Ces messages variant d'une simple phrase exprimant une opinion au mémoire de plusieurs pages ont été envoyés par 125 personnes différentes durant cette période de deux semaines.

L'enregistrement du webinaire a pour sa part été visionné 262 fois sur la plateforme de diffusion YouTube.

2. Synthèse des résultats

Voici l'ensemble des sujets couverts par les questions et commentaires reçus par courriel ou par message lors de la séance. Les idées répétitives ont été regroupées et les longs textes d'explication ont été résumés. Les réponses données par les représentants de la ville durant la séance et après le 1^{er} septembre sont indiquées sous les questions.

2.1 Tronçon Martin à Joseph-Saucier

Ce tronçon du boulevard Gouin traverse le parc-nature du Bois-de-Saraguay sur la majorité de sa longueur. Cet espace vert protégé possède une flore remarquable. Au milieu de ce parcours bucolique se trouvent le collège Sainte-Marcelline et la résidence de L'Amitié. La chaussée étant étroite et le nombre de véhicules élevés sur cet unique lien au nord du chemin de fer, d'importants bouchons de circulation peuvent se former à l'heure de la rentrée ou de la sortie des classes de cette école.

Faits saillants des préoccupations et commentaires

- Accès au collège et fluidité des véhicules.
- Feu piéton et emplacement de la piste cyclable.
- Piste cyclable le long du chemin de fer et circulation des vélos dans le parc.
- Protection des arbres et plantations prévues.
- Mise en valeur du bois de Saraguay.

Questions des citoyens et réponses fournies

- Pourquoi ne pas faire passer la piste cyclable le long du chemin de fer?
Cette piste est également prévue, mais ne sera pas éclairée ni déneigée pour s'intégrer au bois de Saraguay et aura une vocation plutôt récréative contrairement au boulevard Gouin.
La construction d'une piste cyclable dans un milieu sensible nécessite des études d'impact écologique qui peuvent être complexes.
- De quel droit les piétons ont-ils obtenu l'exclusivité de l'usage des sentiers du parc au détriment des cyclistes, alors qu'ailleurs les deux cohabitent sans problème?
Cette décision a été prise dans le cadre du projet de réaménagement du parc-nature du Bois-de-Saraguay.
- Qu'en est-il de la coupe d'arbres?
Les études réalisées en 2014 et 2016 doivent être mises à jour puisque certains frênes ont été coupés à cause de l'agrite. Les coupes seront minimisées autant que possible, mais environ 75 arbres seront abattus du côté sud et autant du côté nord. 13 arbres pourront être transplantés comme des érables noirs. Un budget conséquent prévoit la plantation de nouveaux arbres.

- N'y a-t-il pas présence d'érables noirs ou d'autres essences à statut vulnérable?

Oui, il y a 14 érables noirs et un noyer ovale sur le côté Sud. Si possible, on va essayer de les transplanter. Sinon on devra malheureusement les abattre et prévoir des compensations pour leur abattage.

- Quels sont les espèces d'arbres qui seront abattus et leur nombre?

Ce décompte a été fait à partir de relevés réalisés en 2014 et 2016 et ne tient pas compte des changements survenus avec le temps et de l'état des arbres.

Côté Sud du boulevard

- 44 Érables à sucre
- 42 Frênes de Pennsylvanie (déjà abattus)
- 16 Tilleuls d'Amérique
- 14 Érables noirs
- 12 Chênes rouges
- 12 Ormes d'Amérique
- 6 Caryers cordiforme
- 2 Hêtres à grande feuille
- 2 Nerpruns cathartiques (déjà abattus)
- 1 Caryer ovale

Côté Nord du boulevard

(la majorité de ces arbres ont 10 à 20 cm de diamètre)

- 38 Ormes d'Amérique
- 16 Frênes de Pennsylvanie
- 8 Tilleuls d'Amérique
- 5 Robiniers faux acacia
- 3 Érables à sucre
- 3 Chênes des marais
- 2 Peupliers deltoïdes
- 1 Nerprun cathartique

- Combien de frênes ont déjà été coupés?

La quantité totale de frênes qui ont été abattus dans le parc-nature n'est pas connue, mais seulement ceux qui seront impactés par le projet de réaménagement du boulevard. Voir réponse ci-dessus.

- Combien d'arbres seront plantés?

La quantité n'est pas encore déterminée. Il est prévu de planter des vivaces et des arbres indigènes de différents calibres de 50 à 100 mm de diamètre en bordure de la forêt de part et d'autre du boulevard.

- Qu'est-il prévu pour l'accès au collège Sainte-Marcelline?

Une voie de virage à gauche est prévue et l'ajout de feux de circulation est à l'étude, incluant l'ajout de feux pour piétons à décompte numérique.

- Pourriez-vous nous fournir les plans ou coupes de la voie de virage?

Non, pas présentement, car les accès au collège Sainte-Marcelline sont à l'étude et il reste plusieurs points à vérifier.

- Que ferez-vous du bout de la vieille route, à l'ouest du collège?

La vieille route fait partie de l'emprise du boulevard. À la fin du projet de réaménagement, toute l'emprise qui ne sera pas utilisée dans le cadre du projet sera cédée au parc-nature du Bois-de-Saraguay. Le réaménagement de ce délaissé routier sera réalisé ultérieurement par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.

- Est-ce que le chemin de terre battue parallèle au Boulevard Gouin près du Collège Ste-Marcelline peut servir à dégorger la circulation automobile sur le Boulevard Gouin ?

Ce chemin à une longueur d'environ 250 mètres mais débute et prend fin à l'Ouest du Collège ce qui ne permet pas de contourner les files d'attente dans ce secteur. Il faudrait d'ailleurs aménager des intersections aux accès du chemin ayant comme impact négatif sur la fluidité de la circulation.

D'autres mesures seront déployées pour améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur, dont l'aménagement d'une voie de virage, à gauche vers l'entrée du Collège et la révision de la programmation des feux de circulation.

Commentaires ou suggestions

- Cette section de Gouin Ouest est très étroite, et très dangereuse pour les cyclistes.
- L'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable sont des ajouts positifs pour la sécurité.
- Un trottoir serait de mise autour du collège Ste-Marcelline.
- Il manque un feu piéton pour traverser Gouin.
- Ajouter des panneaux d'interdiction d'arrêter sur l'accotement afin d'éviter que les parents attendent dans leur voiture.
- À l'intersection du Collège Ste-Marcelline et de la résidence l'Amitié, en plus d'un feu de circulation, il faut avoir une voie réservée au virage à gauche et une voie de contournement pour éviter de ralentir la circulation et de créer des bouchons.
- Le trafic est extrêmement dense et l'intersection entre la future piste cyclable et l'entrée du Collège (selon les plans actuels) est un point névralgique. Nous proposons donc de déplacer la piste cyclable du côté sud de Gouin (et de laisser le trottoir du côté nord) afin d'éviter des collisions, surtout lors des virages à gauche effectués pour entrer au Collège.
- Une option intéressante aurait été de poursuivre la piste cyclable soit à travers le Bois-de-Saraguay ou sur le côté sud de Gouin Ouest qui longe le bois.
- Il y aurait lieu de rectifier la réalité puisque la piste passerait entre la voie ferrée et le Bois-de-Saraguay, sur l'emprise appartenant à Hydro-Québec, et non pas dans le parc.
- La pratique du vélo est interdite dans le parc-nature, car elle serait nuisible à la protection que demande son écosystème fragile.

- Opposition très vive du comité de suivi de l'aménagement et de la conservation du parc-nature du Bois-de-Saraguay à la construction d'une piste cyclable le long du chemin de fer.
- Qu'un passage faunique soit aménagé sous le ponceau à l'ouest du collège si la LNHE le permet.
- Qu'une nouvelle étude sur les arbres soit réalisée.
- Que des plantations d'espèces indigènes soient réalisées dans le terre-plein et que l'ancien chemin Gouin soit renaturalisé.
- Mise en valeur de la forêt et de la petite desserte de l'ancien chemin du Roy.
- Transformer l'ancienne maison du chauffeur du domaine Ogilvie en centre d'interprétation de la nature.
- Le stationnement est nécessaire aux usagers du Bois-de-Saraguay
- Le comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay (CMVBS) aimerait une rencontre avec la Ville.

Documents reçus (voir les documents à l'annexe 4.3)

- Vidéos (3)
<https://share.icloud.com/photos/0JM0tJFTUP6w38lnHTTa2k5vQ>
- Avis du Conseil régional de l'environnement de Montréal;
- Courriel avec plan de Sylvain Coutu;
- Lettre du Regroupement des citoyens du Bois-de-Saraguay;
- Lettre du Comité de mise en valeur du Bois-de-Saraguay.

2.2 Tronçon Joseph-Saucier à Toupin - Option 1 (Gouin)

L'option 1 concentre les aménagements sur le boulevard Gouin. Une piste cyclable bidirectionnelle protégée et un trottoir sont prévus sur la rive nord du boulevard Gouin. Considérant l'étroitesse de l'emprise, des acquisitions de portion de lots sont nécessaires sur quelques terrains de ce secteur résidentiel.

Faits saillants des préoccupations et commentaires

- Absence de trottoir du côté sud et équité.
- Sécurité des piétons et cyclistes.
- Intérêt des cyclistes par rapport aux résidents.
- Danger et vitesse des véhicules.

Questions des citoyens et réponses fournies

- Pourquoi l'option 1 ne propose-t-elle qu'un seul trottoir?
L'emprise du boulevard Gouin est parfois limitée à 11 m. Les aménagements prévus nécessitent 13 m. Si on ajoute un 2^e trottoir, cela augmentera les dimensions des acquisitions de portion de lots requises pour le projet.
- De quel côté se situe la piste cyclable?
Dans l'option 1, la piste cyclable se situe du côté nord.
- Est-ce que la piste cyclable sera déneigée l'hiver ?
Oui, la piste sera déneigée durant l'hiver.
- Comment les piétons pourront-ils accéder au trottoir du côté nord en toute sécurité, plus particulièrement en arrivant par les avenues au sud de Gouin?
Ailleurs dans l'arrondissement, il n'y a pas nécessairement d'arrêts à toutes les intersections pour traverser une rue; la même vigilance s'applique en l'absence d'arrêt.
- Est-ce que des arrêts supplémentaires seront installés aux coins des rues Wilfrid-Lazure et Adhémar-Mailhiot?
Après l'implantation du nouveau concept, des observations seront effectuées aux fins d'évaluation et de pertinence de les ajouter.
- Quelles sont les estimations en dédommagement pour les acquisitions de portion de lots du projet?
En 2016, les estimations pour l'acquisition de l'ensemble des portions de lots étaient évaluées à environ 68 000 \$.

- Est-ce que La Ville s'engage à remettre en état les aménagements paysagés et relocaliser les arbres privés suite aux acquisitions?
Il va de soi que la Ville va remettre en état les surfaces existantes des citoyens qui auront été altérées durant ses travaux. Concernant les arbres privés, chaque arbre devra être évalué pour vérifier si on peut le transplanter, le remplacer ou le compenser monétairement.
- Est-ce que vous avez évalué l'option d'exproprier du côté sud de Gouin afin de minimiser l'impact de la coupe des arbres?
Lors de l'implantation du tracé du boulevard, on a essayé de minimiser le plus possible l'impact sur les arbres en tenant compte des facteurs suivants : état de santé en général, impact de l'élagage dû à la présence des lignes aériennes, dimensions, etc.
- Est-ce que le règlement patrimonial sera relaxé afin de permettre aux habitants ayant perdu du terrain de mettre en place des mesures atténuantes de bruit et d'intimité suite au réaménagement?
L'arrondissement n'a pas l'intention de modifier le règlement patrimonial. Cependant, il sera possible de soumettre des projets particuliers qui seront alors étudiés au cas par cas.

Commentaires ou suggestions

- Le concept des pistes cyclables rectilignes compromettra la sécurité du public dans ce secteur étroit du boulevard Gouin Ouest (voir en annexe 2 accidents).
- Le boulevard Gouin O. est très dangereux pour les cyclistes. Quand je fais du vélo avec mes enfants, on préfère les rues résidentielles plus calmes.
- Je dois malheureusement interdire à mes enfants de marcher sur le boulevard Gouin par peur qu'une auto les heurte, ce qui les empêche d'être autonomes dans leur déplacement vers l'école.

- Les véhicules s'engageant sur le boulevard Gouin n'auront pas le choix de s'arrêter dans la piste cyclable pour s'assurer que les voies de Gouin soient libres, ce qui serait dangereux.
- Nous sommes dans un des endroits les plus étroits du plus grand boulevard de Montréal qu'est le Boulevard Gouin, il est très dangereux d'y circuler à pied et à vélo.
- Certains cyclistes qui circulent à une très grande vitesse et ne font même pas leur arrêt aux endroits prescrits sur ce segment.
- Dans le cas de l'option 1, tous les moyens devraient être pris pour assurer la sécurité des piétons et automobilistes et de régler le problème de vitesse et d'arrêts non respectés par les automobilistes dans ce secteur résidentiel avant que quelqu'un se blesse ou même décède.
- Seule l'option 1 correspond au plan de la Ville de Montréal et celui de la population.
- Après la lecture du Plan de circulation locale de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, on ne voit aucune façon que la ville peut accepter l'option 1.
- Faire dévier la piste ne fait aucun sens. Elle devrait rester sur Gouin.
- Autrement il est certain que des cyclistes tenteront de partager le trottoir avec les piétons.
- Une cohabitation entre cyclistes et piétons est plus envisageable que celle plus dangereuse entre automobilistes et piétons.
- Le bénéfice d'être un chemin continu est la mise en valeur de la beauté et de l'histoire du boul. Gouin.
- L'aspect positif de beauté de ce secteur est limité, et ne saurait justifier à lui seul de choisir ce chemin. On ne peut certainement pas prétendre voir l'eau, et de voir un long mur de pierre sur le côté nord ne semble pas être d'un grand attrait.
- La réponse aux besoins des cyclistes ne doit absolument pas se faire sur le dos des gens qui y habitent à la longueur de l'année et à la longueur de leur vie.

- Je trouve ça complètement aberrant que vous considériez donner une priorité aux cyclistes, quand il s'agit d'une minorité de la population résidente du quartier qui va l'utiliser. N'oublions pas que l'hiver dure 8 mois et qu'il est illogique que les résidents n'aient pas de trottoirs sécuritaires où marcher l'hiver.
- En espérant que le terre-plein qui sépare la piste cyclable de la voie automobile sera bien pensé pour faire en sorte que les camions de déneigement ne l'abiment pas ni le brisent.
- Avec l'option 1, les résidents du côté sud de Gouin vont perdre 2 mètres de leur entrée de stationnement qui est déjà très limitée.
- L'ajout d'un trottoir et d'une piste est génial et très bien pensé non seulement pour la sécurité des piétons, mais aussi celle des cyclistes et des utilisateurs de transport en commun.
- L'option 1 est la seule option qui améliore l'expérience piétonne et cycliste tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes. Cette option aussi réduit la vitesse des automobilistes sur un boulevard avec des jeunes écoliers et personnes âgées.
- L'option 1 est très injuste selon moi pour les habitants du côté sud qui seront rapprochés de la circulation rapide ce qui va empirer la dangerosité de la situation.
- Veuillez reconsidérer la décision de trottoir et le placer du côté sud.
- Des trottoirs de part et d'autre du boulevard sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers du transport en commun et des piétons.

Documents reçus (voir les documents à l'annexe 4.3)

- Courriel et photos d'Élie Kassisia;
- Courriel avec plan et coupes de Vincezo Cacciatore;
- Lettre de Bernard Fortin;
- Lettre de Clarissa Procaccini;
- Lettre de Jocelyne Sauvé;
- Lettre de Laura Nero.

2.3 Tronçon Joseph-Saucier à Toupin - Option 2 (Jean-Bourdon)

L'option 2 propose un trottoir de part et d'autre du boulevard Gouin tandis que les cyclistes sont redirigés vers la rue Jean-Bourdon pour transiter sur une rue résidentielle. Une portion de ce segment longe l'extrémité du Bois-de-Saraguay. La particularité de cette option est de nécessiter l'interdiction de stationnement sur deux rues pour une longueur totale de près d'un kilomètre.

Faits saillants des préoccupations et commentaires

- Alternative à la perte de stationnement sur rue
- Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Sécurité des aménagements
- Autre configuration possible et partage de l'espace
- Justification d'intervenir selon le débit de véhicules

Questions des citoyens et réponses fournies

- Que proposez-vous comme alternative pour le stationnement interdit sur Joseph-Saucier et Jean-Bourdon?
Des alternatives de stationnement sont disponibles sur les avenues parallèles à Joseph-Saucier bien que les distances de marche soient plus importantes pour les résidents et les visiteurs.
- Pendant une tempête de neige ou du verglas, les visiteurs doivent se stationner où?
Le stationnement est une contrainte spécifique à l'option 2. Voir réponse précédente.
- Comment les personnes à mobilité réduite (personnes âgées et enfants handicapés) devront-elles gérer le stationnement?
Les résidences de ce secteur disposent d'un stationnement privé qui peut être utilisé de préférence par les personnes à mobilité réduite.
- Est-ce qu'un sens unique a été considéré sur Jean-Bourdon?

Puisque le secteur compte très peu de voies de circulation alternative, conserver une option supplémentaire est-ouest est nécessaire à l'occasion pour la flexibilité du réseau.

- Pourquoi ne pas envisager une piste cyclable bidirectionnelle plutôt que deux pistes unidirectionnelles?
L'espace nécessaire est sensiblement le même et dans les deux cas implique le retrait du stationnement des deux côtés de la rue.
Les coûts d'une bidirectionnelle avec un terre-plein protégé sont plus importants que pour des bandes cyclables.
- Pourquoi ne pas conserver le stationnement et partager la rue?
Le retrait des cases est nécessaire pour assurer la sécurité des bandes cyclables.
Lors du réaménagement ou de l'implantation, la ville de Montréal préconise l'implantation de liens cyclables en site propre par opposition à des chaussées désignées.
- Pourquoi ne pas peindre le centre de la rue en vert pour bien marquer les priorités et les privilèges des usagers sans altérer le stationnement?
Parmi les mesures d'apaisement et de sécurité préconisées, le marquage de la chaussée est moins sécuritaire que des balises ou des délimitations physiques.
- Un feu de circulation sera-t-il ajouté à l'intersection Joseph-Saucier et Gouin?
La circulation peut être gérée par un arrêt toutes directions à l'intersection Joseph-Saucier et Gouin. Une étude de gestion de l'intersection sera effectuée avec le réaménagement.
- Est-ce que le débit de la circulation sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier est assez élevé pour démontrer le besoin d'installer des bandes cyclables?
Lors de réaménagement ou d'implantation, la ville de Montréal préconise l'implantation de liens cyclables en site propre par opposition à des chaussées désignées.

- Combien d'accidents vélos-auto ont été répertoriés sur Jean-Bourdon dans les 10 dernières années?

L'obtention de cette statistique sera fournie ultérieurement.

- S'il n'y a eu aucun accident, pourquoi changer la configuration? Lors de réaménagement ou d'implantation, la ville de Montréal préconise l'implantation de liens cyclables en site propre par opposition à des chaussées désignées.

Commentaires ou suggestions

- Que l'option reposant sur des aménagements continus et directs sur Gouin Ouest soit privilégiée.
- Si on persistait à proposer un détour pour les cyclistes sur Jean-Bourdon, il y a fort à parier que la plupart continueraient à circuler sur Gouin.
- La sécurité du public sur les rues passe en premier par les piétons avant les cyclistes.
- L'ajout de bandes cyclables sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier, n'apportera aucun avantage, puisque cette section est déjà très large, et qu'en tant que cycliste, je me sens déjà en sécurité sur cette section de rue.
- Nous accueillons favorablement l'érection de 2 bandes de trottoirs Sud- et Nord- pour permettre aux piétons de circuler librement en toute sécurité et possiblement de cohabiter plus harmonieusement avec des cyclistes éventuels.
- Nous croyons que le maintien des pistes cyclables sur l'avenue Jean-Bourdon est la solution idéale, sécuritaire pour les piétons et les cyclistes et surtout la plus responsable envers nos taxes.
- Aménager une piste cyclable bidirectionnelle sur un côté seulement de Jean-Bourdon et de Joseph Saucier pour préserver le stationnement sur un côté.
- Il y a toujours eu des cyclistes dans le secteur et nous n'avons jamais eu de problèmes avec ceux-ci.
- Si un changement devait être apporté, ce serait la réduction de la vitesse maximale à 40 voire 30 km / h puisqu'il s'agit d'une rue exclusivement résidentielle.

- Il serait donc intéressant de mettre en place un scénario créatif qui permettra de prioriser la vie du quartier, les jeux d'enfants dans la rue, la marche et la circulation des bicyclettes ou planches de tout acabit tout en permettant la circulation lente/responsable des véhicules des résidents du quartier.
- Afin de préserver la quiétude et la sécurité de notre rue, je vous demanderais de prévoir des mesures d'atténuation afin de contrôler le transit des automobiles.
- Faire une piste cyclable des deux côtés des rues augmente le risque d'accidents, surtout avec les voitures qui reculent de leur stationnement.
- Avec les sorties d'autos (des résidents) à reculons, le nombre d'accidents avec les cyclistes sera malheureusement nombreux
- Il n'est pas logique de changer l'aménagement d'une rue résidentielle pour faire passer une piste cyclable et ajouter un achalandage très élevé de cyclistes qui causerait du trafic et des risques d'accident. La sécurité de nos enfants et des piétons est la priorité!
- Les enfants ne pourront plus jouer dans la rue.
- Nous ne voulons pas avoir des vélos qui passent dans notre quartier.
- Sachez que si l'option 2 est retenue, cette décision sera vigoureusement contestée devant les tribunaux.
- Soyez assurée que nous allons nous opposer l'option 2 avec la plus grande véhémence.
- Il est bien de penser aux cyclistes, mais le secteur du boisé de Saraguay est constitué de maisons haut de gamme et les propriétaires paient déjà des taxes élevées et venir installer des pistes cyclables sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier diminuera la valeur des propriétés.
- L'absence de stationnement réduira la valeur des résidences sur ces 2 avenues.
- Je désire manifester mon désaccord pour l'implantation de la piste cyclable sur les rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier qui éliminera les possibilités de stationnement.

- C'est déjà un casse-tête de se stationner lorsque nous devons libérer un côté de la rue pour le nettoyage ou le déneigement.
- J'ai un enfant handicapé qui a des troubles à la marche. Stationner dans les rues avoisinantes de Jean-Bourdon serait très difficile pour nous avec notre fils.
- 2 voitures et plus sont nécessaires puisque la desserte de transport collectif est moindre et les commerces sont plutôt éloignés.
- Il semble que cette option a été mise en place à la dernière minute sans trop penser aux résidents du secteur, aux visiteurs du Bois-de-Saraguay et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- L'option 2 est pipée. Vous ne proposez une mauvaise 2^e option que pour faire passer l'option que vous souhaitez voir accepter.

Dépôt de documents reçus (voir les documents à l'annexe 4.3)

- Courriel avec photo de Pasquale Di Piero;
- Pétition des résidents opposés à l'option 2 déposée par Philippe Froundjian.

2.4 Généralités

Certaines questions et certains commentaires ne font pas référence à un tronçon en particulier, mais au projet en général en voici les principaux enjeux soulevés.

Faits saillants des préoccupations et commentaires

- Enjeux de sécurité des aménagements.
- Arbitrage entre les enjeux cyclistes et locaux
- Processus de consultation non démocratique
- Opposition entre les citoyens du même quartier

Questions des citoyens et réponses fournies

- Comment le réaménagement va-t-il contribuer au rehaussement du boulevard Gouin Ouest?
Ajout de luminaire, de bordure en granite et de mobilier pour uniformiser les aménagements tout au long du parcours.

- S'agit-il d'un projet de réaménagement ou de déménagement de piste cyclable?
Les deux options sont des projets de réaménagement pour intégrer des trottoirs aux arrêts d'autobus. L'objectif est aussi de développer un réseau cyclable sécuritaire et rectiligne.
- Pourquoi ne pas poursuivre l'axe vers le parc Beauséjour?
Il est prévu de prolonger les aménagements de part et d'autre de manière uniforme, mais dans une phase subséquente.
- Pourquoi arrêter le projet à la rue Martin plutôt qu'à la rue Camille?
La longueur d'enfouissement des fils est limitée annuellement et la limite pour la gestion d'un projet de réaménagement est de 1,5 km.
- Pourquoi ne pas prolonger le réaménagement du boulevard Gouin O jusqu'à l'autoroute 13. Ce tronçon est aussi dangereux?
Il est prévu éventuellement de prolonger le projet jusqu'à Pitfield. Le projet se fait par phase en raison d'enjeux techniques et logistiques. Mais on doit avoir avant tout l'approbation d'Hydro-Québec et de la Ville pour enfouir les lignes électriques aériennes sur ce tronçon.
- Comment la circulation sera-t-elle gérée durant les travaux de construction?
Le maintien de la circulation est un défi. L'accessibilité aux résidences et institutions sera maintenue en tout temps.
- Quels sont les débits de circulation sur Gouin comparativement à Jean-Bourdon?
Le débit journalier est d'environ 10 000 véhicules sur le boulevard Gouin.
- Combien y a-t-il eu d'accidents graves sur Gouin comparativement à Jean-Bourdon?
L'obtention de cette statistique sera fournie ultérieurement.

- Y a-t-il une étude qui mesure l'impact de ce projet sur la circulation?
Le projet inclut la mise aux normes des feux de circulation et une étude d'impacts sur la mobilité du secteur est prévue.
- Quels sont les coûts du projet pour chaque option?
Les coûts préliminaires représentent environ 500 000\$ supplémentaires pour l'option 1, mais les coûts seront détaillés dans les phases subséquentes.
- Quel est l'échéancier pour ce projet?
Les travaux sont censés commencer en 2022 et durer 2 ans. En 2021, une phase temporaire sécurisera le lien entre le collège Ste-Marcelline, la résidence l'amitié et l'avenue Joseph-Saucier.
- Est-ce que le sens unique a été considéré comme option d'aménagement?
L'absence de doublon de circulation dans le secteur empêche l'intégration d'un sens unique pour des enjeux de sécurité publique. Par ailleurs, les véhicules d'urgence doivent avoir des chemins prioritaires dans les deux sens.
- Comment la nouvelle piste cyclable sera-t-elle connectée avec la piste cyclable existante qui débute dans le parc Beauséjour et qui se poursuit vers l'est du boulevard Gouin?
Actuellement, le réseau cyclable dans l'ouest de l'arrondissement emprunte à certains endroits des chaussées désignées. Le présent projet diminue le nombre de tronçons de chaussées désignées. Le réseau proposé viendra rejoindre le réseau existant puis le parc Beauséjour.
- Est-ce qu'une largeur de chaussée de 7 mètres est suffisante et sécuritaire avec la circulation de camions?
Bien que le boulevard Gouin ne fasse pas partie du réseau de camionnage de la Ville de Montréal, nous observons en effet la présence de véhicules lourds circulant sur le boulevard. On compte également la présence d'autobus et de véhicules d'urgence. Nous sommes à raffiner les concepts

en collaboration avec les différentes parties prenantes pour veiller au bon fonctionnement des opérations, notamment en période hivernale.

- Quelles sont les mesures mises en place pour l'accessibilité universelle?
Des trottoirs dotés de corridors piétons libres d'obstacle de 1,8 m de largeur sont prévus. La mise en place de ces trottoirs surélevés par rapport à la chaussée permettra de rendre les arrêts d'autobus de la STM universellement accessibles. Enfin, comme dans tous les projets de la Ville impliquant la reconstruction de trottoirs, des rampes d'accessibilité universelle avec des plaques podotactiles en fonte seront construites aux quatre coins des intersections.
- Est-il possible de mettre les deux options en place?
La réalisation des deux options additionnerait les contraintes et serait difficilement justifiable.
- Pourquoi sacrifier des arbres matures, dans un secteur de la ville où le couvert végétal est déjà largement décimé par l'agrile du frêne?
La problématique de l'agrile du frêne se retrouve à la grandeur de la Ville. Ce tronçon du boulevard se situe dans un secteur résidentiel unifamilial avec des terrains végétalisés. On ne sacrifie pas des arbres matures pour le plaisir, mais pour sécuriser les déplacements piétons et à vélo qui sont très déficients sur le boulevard.
- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de concours de design et de CCU?
Les concours de design sont rares pour l'aménagement de rues. Ils sont longs et coûteux et sont réservés pour des rues comme la rue Ste-Catherine ou l'avenue McGill College. Le projet sera soumis au conseil du patrimoine, car le parc-nature du Bois-de-Saraguay fait partie de l'écoterritoire de la Coulée verte du Ruisseau Bertrand et est aussi un site patrimonial déclaré.

- Quels sont les critères pour la prise de décision?
La liste de 11 critères (voir l'analyse comparative à l'annexe 4.1) et les enjeux soulevés en commentaires et en questions par les citoyens seront compilés et considérés. Ils seront pris en compte lors de la prise de décision.
- Sera-t-il possible de voter pour l'une ou l'autre des options?
Il a été mentionné lors du webinaire (mot de la mairesse) qu'il n'y aura pas de vote sur les options proposées.
- Quelle est la mesure de succès du projet en termes d'achalandage de piétons et de cyclistes?
Des comptages pourront éventuellement être faits après l'implantation du concept.
- Quand la décision finale entre l'option 1 ou l'option 2 sera prise?
Il a été mentionné lors du webinaire que l'arrondissement annoncera sa décision finale vers le 30 septembre 2020. L'annonce officielle sera faite par la Ville-centre le 13 octobre 2020.
- Où était l'urgence d'initier un tel projet en plein cœur des vacances estivales et durant la pandémie de COVID-19?
Les projets où il y a un enfouissement des lignes électriques aériennes doivent être réalisés dans un échéancier très strict. On est en retard dans notre échéancier et l'arrivée de la COVID ne nous a pas aidés.
- Y aura-t-il une deuxième consultation digne de ce nom?
Non, comme mentionné dans notre réponse ci-dessus, notre échéancier est très serré. Cela fait près de 30 ans que ce projet est discuté. L'autorisation d'enfouir les lignes va finalement permettre de réaliser ce projet. Pour réaliser des travaux en 2022, il faut obligatoirement que le concept soit déterminé à la fin de l'année 2020.
- L'enfouissement des fils diminuera-t-il les nombreuses pannes de courant que nous subissons à la moindre brise?
Il faudrait demander à Hydro-Québec, mais nous pensons que cela peut aider, car les pannes sont parfois causées

lorsque les branches d'arbres touchent aux lignes électriques aériennes.

- Comment est prévue la gestion des eaux de pluie?
Au niveau du système de drainage, une gestion naturelle est préconisée dans le parc et les puisards seront conservés dans la zone résidentielle.
- Ne serait-il pas mieux d'effectuer les travaux durant l'été pendant que les élèves sont en vacances pour éviter la circulation très dense de la rentrée scolaire ?
En commençant tôt au printemps et en finissant tard à l'automne, les travaux vont durer 2 ans. En ne faisant les travaux que l'été, nous en aurions pour 6 années et les chantiers devraient être sécurisés et entretenus en hiver ce qui est non-réaliste.
- Est-ce qu'il y aura présence accrue de policiers après le réaménagement?
Après le réaménagement du boulevard, des observations seront effectuées aux fins d'évaluation et de la pertinence d'augmenter la présence des policiers.

Commentaires ou suggestions

- Que des voies cyclables faisant le lien sur le boulevard Gouin Ouest entre le parc de Beauséjour et Toupin soient aménagées dès l'ouverture du tronçon entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin.
- L'absence de trottoir sur Gouin m'a empêché pendant longtemps de me rendre à mon ancien collège secondaire Sainte-Marcelline à pied à cause du manque de sécurité et de tranquillité.
- Les véhicules circulent à une si grande vitesse sur Gouin que nous ne pouvons pas dormir avec les fenêtres ouvertes, tant le bruit est important.
- Amener la piste cyclable au plus près des entrées accessibles du boisé est à mon avis contre-productif. Elle incitera un plus grand nombre de cyclistes à y accéder alors que déjà les mesures pour faire respecter l'interdiction des vélos y sont déficientes.

- Je n'ai rien contre le développement du réseau de pistes cyclables, mais pas au détriment de ma mobilité (automobile) et de celle de mon voisinage.
- Le CRE-Montréal estime que le réaménagement tel que proposé est justifié, qu'il répond adéquatement aux besoins exprimés et que les impacts négatifs du projet sont acceptables en regard des bénéfices attendus, sous réserve des remarques formulées concernant les espèces d'arbres vulnérables. Nous avons tout de même dégagé quelques recommandations afin de bonifier le projet et d'en maximiser les retombées positives sur l'environnement et l'usage des modes de transport actifs et collectifs.
- Je ne peux que constater à la lumière des options présentées que la ville cherche à mettre en opposition les citoyens de la rue Jean Bourdon et ceux du Boulevard Gouin, en prétextant que l'option 2 serait d'éliminer les stationnements sur les deux côtés de la rue. Nous ne voulons pas jouer à ce jeu stérile. Nous croyons qu'un réaménagement de la piste cyclable en place sur Jean-Bourdon saurait rallier tous les citoyens du quartier et surtout, surtout assurer la sécurité de toutes et tous.

- La séance de consultation n'en était vraiment pas une. Il s'agissait plutôt de la présentation du projet.
- Je suis surtout inquiet en ce qui concerne votre processus de consultation qui semble être aléatoire. C'est-à-dire, il n'y a pas de vote formel et la décision est prise en privé sans règles de jeu officiel.
- Vous ne pouvez pas prendre une décision unilatérale qui affecte autant la vie des habitants sans les consulter et les faire voter.
- L'objectif d'un gouvernement est de considérer les besoins de tout le monde et assurer un environnement harmonieux où tout le monde peut en bénéficier.
- Il est inacceptable que l'arrondissement fasse ce genre de choix sans une consultation en bonne et due forme de ces citoyens, nous devrions avoir un droit de vote sur ce genre de décision.
- Je suis extrêmement déçue de la façon dont la consultation a été menée puisque l'annonce s'est faite en pleine période de vacance estivale et que le préavis a été ridiculement court.

3. Évaluation

3.1 Commentaires des participants

Un sondage d'appréciation a été complété par environ 60 personnes. 89% des participants sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord que l'information reçue lors de la séance était compréhensible. 60% des participants étaient plutôt d'accord ou tout à fait d'accord que la formule leur a permis d'exprimer leurs opinions ou commentaires. 28% étaient plutôt en désaccord à cet effet. Malgré plusieurs insatisfactions, des commentaires positifs ont également été entendus par les participants comme celui-ci : «Je suis ravie de savoir que ce tronçon sera réaménagé afin de le rendre sécuritaire.»

Points forts

L'option d'un webinaire a permis la tenue d'une séance d'information et de consultation malgré les contraintes sanitaires liées à la pandémie. Le sujet a attiré un grand nombre de participants, principalement des résidents du secteur. La présentation d'une deuxième option permet de comparer les avantages et les inconvénients. La fonctionnalité de questions a permis de répondre aux citoyens en temps réel.

Défis

Le contexte sanitaire rend difficile la réalisation de consultation en personne. L'utilisation de la technologie représente quant à elle un obstacle pour certains citoyens, mais est un outil plus flexible pour d'autres. Le très grand nombre de questions et commentaires soumis a été difficile à trier et certains participants sont demeurés insatisfaits des réponses.

Perspectives

Les participants sont généralement favorables à l'amélioration de la sécurité sur ce tronçon. Les résidents ont également hâte de voir le boulevard Gouin réaménagé sur toute sa longueur. Les opinions face aux deux options présentées étant différentes selon les impacts anticipés face aux propriétés ou aux secteurs où les citoyens résident. Tel que mentionné, le choix final s'effectuera en fonction des 11 critères présentés (voir l'analyse comparative à l'annexe 4.1) de même que suite aux commentaires et questions reçus.

Rappelons également que le choix final devra également s'effectuer en concordance avec plusieurs programmes de la Ville de Montréal comme le Plan local de déplacement d'Ahuntsic-Cartierville, Le Parcours Gouin, le Plan vélo 2019 - Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Le Parcours riverain du Service de l'urbanisme et de la mobilité, le Programme du Réseau des corridors verts du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports ainsi que l'approche Vision Zéro.

4. Annexes

4.1 Analyse comparative

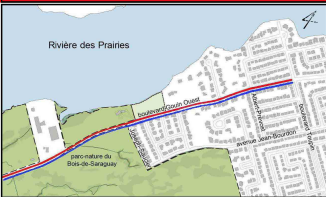
Analyse comparative des onze principaux points

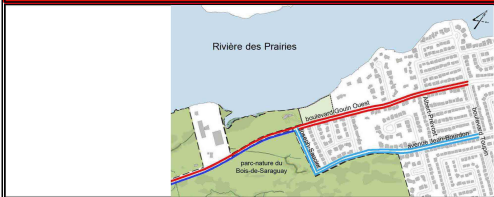
Analyse comparative

Légende

	Avantage, amélioration
	Neutre, peu ou aucun changement
	Inconvénient, diminution

Expérience de l'usager	Acquisition de portions de lots requise
	Respecte les orientations du Plan vélo 2019, des programmes du Parcours riverain et du Réseau des corridors vert
	Confort des piétons
	Confort des cyclistes
Sécurité	Déplacements
	Protection des piétons
	Protection des cyclistes
	Accessibilité aux entrées véhiculaires
Mobilité	Partage de l'espace
	Temps de parcours cycliste de l'intersection Toupin / Gouin à l'intersection Martin / Gouin
	Stationnement

OPTION 1 Trottoir et piste cyclable sur le boulevard Gouin	
	
boulevard Gouin entre Toupin et Joseph-Saucier	
	acquisition requise
	oui
	un nouveau trottoir continu de 1,8 m
	piste cyclable protégée
	séparation des usages pour les piétons et les cyclistes
	trottoir continu tout le long de l'artère
	piste protégée par un terre-plein
	accès aux entrées côté nord demande plus d'attention
	amélioration pour les piétons et les cyclistes
	5 minutes (1,7 km)
	aucun changement

OPTION 2 Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin et bandes cyclables sur les avenues Jean-Boudon et Joseph-Saucier			
			
boulevard Gouin entre Toupin et Joseph-Saucier		avenues Jean-Boudon et Joseph-Saucier	
	acquisition d'une portion de lot et de servitudes pour installer des lampadaires		acquisition non requise
	partiellement		non
	deux nouveaux trottoirs de 1,8 m		conservation des trottoirs de 1,5 m existants
	pas de lien cyclable officiel		bandes cyclables
	risque de confusion des usages (certains cyclistes vont circuler sur les trottoirs)		amélioration pour les cyclistes seulement
	trottoir continu tout le long de l'artère		aucun changement
	aucune protection		élimine le risque d'emportierage
	aucun changement		aucun changement
	amélioration pour les piétons		amélioration pour les cyclistes
	n/a		7 minutes (2,2 km)
	aucun changement		élimination du stationnement sur les deux côtés de la rue

4.2 Notes brutes

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

Questions et commentaires reçus avant le 2 septembre 2020

NOTE: Pour des raisons de vie privée, nous avons masqué les coordonnées personnelles des intervenants.

Présenté par le Centre d'écologie urbaine de Montréal à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, septembre 2020

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
1	Je vois Effie Giannou mais je n'entends rien.	Jocelyne Leduc Gauvin	résolue en direct	Nous commençons La présentation débute à l'instant
2	Combien de temps dure le tout ? Merci	Sonia Mathieu	Tout se termine au plus tard à 21h	
3	Good evening, how does the city plan on dealing with road disruptions, detours etc if we proceed with option 1. Do you intend on detouring traffic on residential roads i.e. Wood ave?	Johnny Cancian	Thank you for your question. We will answer question later.	
4	Thank you for responding.	Johnny Cancian		
5	A l'Est de Joseph Saucier il s'agit d'un projet de deménagement de piste cyclable et non pas de reamenagement, non?	Elias Elie Kassissia	Merci pour votre question. Nous répondrons aux questions plus tard.	
6	Pourquoi la piste cyclable ne passe sur Gouin Ouest? Clairement la sécurité des résidents n'est pas pris en compte Le boulevard Gouin est mieux aménagé pour accueillir une piste cyclable	Nathalie M.	résolue en direct	Merci pour votre question la période de questions sera après la présentation.
7	On ne pourra plus stationner devant nos residence tandis qu'il n'y a déjà pas de stationnement sur le boulevard Gouin Ouest	Nathalie M.	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
8	Pourquoi faire cette bifurcation de la trajectoire? Il semble que c'est logique de continuer le long du boulevard Gouin!	Nathalie M.	Merci pour votre commentaire. Les 2 options vont être présentés sous peu.	
9	L'horizon de 2022 veut dire que la situation actuelle perdure pendant au moins 18 mois. A t'on envisager des options interimaies comme une piste cyclable le long de la voie ferree, de la rue Maple au Parc Noel-Nord. Ca pourrait etre fait rapidement	Michel Doucet	Cette question sera répondu en 3e dans la période de questions. Merci.	
10	C'est quoi la vision zéro?	Carmine Pollice	Voici un lien avec une courte vidéo qui l'explique. https://ville.montreal.qc.ca/visionzero/	
11	Second question: why stop the option at rue Martin? Why not rue Camille? Thank you.	Johnny Cancian	Thank, we will answer your question later.	
12	Est-il possible de mettre ici le lien vers la présentation pour la télécharger, SVP?	Magali Bebronne	https://res.cloudinary.com/villemontreal/image/upload/v1597774892/portail/uqooazf2bka6v9she2ro.pdf	
13	Le boulevard Gouin est très dangereux: les gens y passent à haute vitesse et les arrêts ne sont pas respectés. Trop dangereux pour les cyclistes. Des accidents arrivent régulièrement, incluant des voitures qui se retrouvent sur le trottoir. Il y a déjà une piste cyclable sur une rue parallèle	Marie-Eve Pépin	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
14	Avec respect madame Dubeau, on a jamais perdu de trottoir du cote gauche, c'est la ville qui n'a pas construit de troittoirs a l'ouest d'Albert Prevost avec les constructions des nouvelles residences sur le cote sud jusqu'a Antoine Berthelet	Elias Elie Kassissia	Désolé de cette erreur. C'est noté.	
15	J'habite sur la rue Green Lane, deux rues apres Martin. Si, je comprends bien l'amengement arete au rue Martin?	Mariam El-Zein	C'est ce qui est prévu pour le moment.	
16	Le segment a l'ouest de Martin et Camille jusqu'a la 13 sont aussi tres dangereux, pqoi ne pas prolonger ?	Michel Doucet	Merci pour votre question! Elle sera répondue sous peu par un des intervenants.	
17	Option 1 semble idéale. Très bien pensé. Bravo!	PHILIPPE FROUNDJIAN	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
18	En effet, tres logique et surtout plus securitaire de retenir l'option 1 en continuant une piste cyclable qui continue tout au long du Boulevard Gouin!	Kay Demirdjian	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
19	Compte tenu de (1) l'envergure du projet, (2) le fait que Gouin est la seule artère importante au nord de l'île, (3) le fait qu'il y aura une piste cyclable sur Gouin (soit l'option le plus sécuritaire pour les cyclistes et différent de la bande cyclable pour la rue Jean Bourdon), il me semble illogique de dissocier le trajet. Le choix logique, sécuritaire et esthétique est l'Option 1.	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
20	Je ne vois aucun avantage de considérer l'option 2	PHILIPPE FROUNDJIAN	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
21	Où vont stationner les voitures à la rue Joseph saucier?	Thomas Froundjian	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
22	Quels sont les coûts?	Jean-Claude Thibeault	Merci pour votre question. Elle sera répondue sous peu par un des intervenants.	
23	Donc si nous avons bien compris, une option inclut le retrait du stationnement sur la rue Jean-Bourdon? SVP confirmer.	Carmine Pollice	Merci pour votre question. Elle sera répondue sous peu par un des intervenants.	
24	Tous les résidents de Jean-Bourdon et Joseph-Saucier perdront le stationnement sur leur rues. Les résidents sur Gouin n'ont déjà pas de stationnement... Il n'y a aucune logique.	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	Une question similaire a été posée.
25	À l'est de Joseph-Saucier, envisager la construction d'un trottoir plutôt que deux est une anomalie qui compromet la sécurité du public.	Elias Elie Kassissia	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
26	Avez-vous considéré l'option de piste cyclistes le long de la voie ferrée?	Jean-Claude Thibeault	Cette question sera répondue (4e question)	
27	Les cyclistes utilitaires (vélo comme moyen de transport, surtout en semaine en heures de pointes) n'utiliseront pas le détour par Jean-Bourdon.	Frédéric Bataille	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
28	Quels sont les débits de circulation sur le boulevard Gouin?	Magali Bebronne	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre	
29	Il y aura de blessés/morts avec l'option 1. J'habite à un arrêt sur Gouin: les autos se font encastrer aux arrêts et les cyclistes ne respectent aucunement les règles routières: les arrêts ne sont pas respectés. Accidents à prévoir ++++	Marie-Eve Pépin	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
30	Pourquoi ne pas envisager une piste cyclable bidirectionnelle au lieu de deux pistes unidirectionnelles sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier?	Elias Elie Kassissia	Merci pour votre question. Elle sera répondue sous peu par un des intervenants.	
31	Temps de parcours trop long pour option 2	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
32	Ridicule! Aucune stationnement sur Jean-Bourdon! Je vais commencer une pétition!	Carmine Pollice		
33	Il faudrait également considérer ce qui existe à l'est de Toupin. Il y a une piste cyclable sur Jean-Bourdon à l'est de Toupin, mais certainement rien (c'est dangereux même) sur Gouin, à l'est de Toupin. Comment l'option 1 se connecte-t-elle au reste du réseau cyclable?	Pierre Bergeron	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
34	J'ai une suggestion qui vient probablement un peu tard dans le processus, mais je me permets de vous soumettre un parcours 3. Sur la rue Jean Bourdon, il y a un accès au parc nature en direction de la voie ferrée. Historiquement, cet accès était emprunté par les cyclistes et les piétons et permettait de se rendre le long de la voie ferrée et de la longer pour atteindre la rue Maple, qui elle donnait directement accès aux pistes cyclables du parc. L'avantage était de limiter le déplacement sur le boulevard Gouin, qui malgré son réaménagement sera un mal nécessaire. Cependant, depuis quelques années, les pistes ont été interdites aux cyclistes et il faut absolument prendre le boulevard Gouin, Comme il y a plus d'une piste, je me demande de quel droit les piétons ont obtenu l'exclusivité de leur usage au détriment des cyclistes, alors qu'ailleurs dans le parc les deux cohabitent sans problème. Ce parcours était beaucoup plus bucolique et intéressant pour les cyclistes.	Pierre Dubé	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte. La 4e question qui sera répondue porte sur une option près de la voie ferrée.	
35	all residents on Jean-Bourdon and Joseph Saucier lose parking in front of their residence! Horrible idea	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
36	Gouin est très achalandé; respirer du gaz sur le trajet? Je ne vais pas sur Gouin avec mes enfants pour cette raison	Marie-Eve Pépin	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
37	Selon votre analyse comparative et en nous référant à la légende, il est clair que l'option 1 est à mettre en place.	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
38	Pas nécessaire de dévier sur JB et Joseph-saucier	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
39	Est-ce l'enregistrement sera partagé?	Charles Nguyen	Oui.	
40	La perte de stationnement sur Jean-Bourdon et Albert Saucier n'est pas une option viable pour les résidents	charles aboukhaled	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
41	Bonsoir,	Jocelyne Leduc Gauvin		
42	Il me semble que l'option 1 soit plus avantageuse sur tous les plans que l'option 2	Frédéric Piedboeuf	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
43	Qu'est-ce que vous proposez pour le stationnement sur Joseph-Saucier et Jean-Bourdon?	ara kataroyan	Une question similaire a été posée. Je vous remercie.	
44	Bonjour, Beaucoup d'entre nous stationnons sur la rue Jean Bourdon. Où mettrons-nous nos voitures?	Lorie Karibian	Merci pour votre question. Une question similaire a été posée.	
45	Environ 6 résidences affectées par l'option 1 vs 56 pour l'option 2.	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
46	L'option 1 semble la plus sensée et offre le trajet le plus direct possible est/ouest. Ce qui est le plus pratique pour tous les usagers il me semble.	Samuel Millette-Lacombe	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
47	Est-ce que l'idée d'avoir une seule voie de circulation vers l'ouest avait été discutée pour éviter la coupe importante des arbres aux alentours (entre Toupin et Martin)	Jocelyne Coderre	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
48	L'option 1 semble idéale. Le boulevard Gouin est actuellement dangereux pour les cyclistes. Il est primordial de sécuriser le tout par une piste protégée sur Gouin.	kenny harrouche	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
49	I might have missed this, but what is the time line to finish the project? impact on traffic? and recirculation?	Mariam El-Zein	Thanks for your question. We will try to answer.	
50	Pouvons-nous revenir sur les coupes arbres svp? Nombre et caractéristiques des arbres, abatages vs transplantations, zones concernées?	Blaise Rémillard	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
51	Quelles sont les critères déterminant pour une décision par la ville?	PHILIPPE FROUNDJIAN	Merci pour votre question. Si le temps le permet, nous y répondrons. L'atteinte des objectifs et les résultats de la consultations et des commentaires reçus déterminera la décision.	
52	je ne vois pas un avantage pour l'option 2	Samir Sfeir	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
53	Il est assez clair et logique, de retenir l'option 1 qui est de loin la meilleure option; L'option 2 ne règle pas vraiment un problème existant, mais plutôt crée un nouveau problème, qui est celui de stationnement des voitures sur Jean Bourdon et Joseph Saucier.	JACQUES NOUJAIM	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
54	So you are telling me I won't be able to park in front of my house nor will my guest so people who cycle here and rarely live in the area have the chance to ride their bike on the street I live on and pay taxes on but won't be able to park on?! Yes this is very logical! How would you even come up with this as an option? SPEECHLESS!!	kathryn pollice	Thanks for your comment.	
55	Bonsoir, pourquoi ne pas faire la piste cyclable du côté sud dans le secteur du boul. Gouin car il y a beaucoup d'autos qui tournent à l'entrée du Collège Sainte-Marcelline et de la Résidence l'Amitié. Le risque d'accident est bien plus élevé puisqu'il y aura croisement de cyclistes et d'autos. Cela ralentira beaucoup la circulation également. Cela règle le problème des lots également. Au sud, il n'y aura aucun risque.	M D	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
56	if option #2 is chosen, where will the residents park? not all residents have 2 car driveways.	Alkis Sarantinos	This question will be approach.	
57	Quelles sont les critères déterminant pour une décision par la ville?	PHILIPPE FROUNDJIAN	Merci pour votre question. Cette question a déjà été posée. Nous tenterons d'y répondre.	
58	Nos élus ont le devoir de sécuriser 100% de la population mobile des citoyens de la ville qui sont les piétons, car tous les cyclistes, automobilistes et camionneurs sont d'abord et avant tout des piétons.	Elias Elie Kassissia	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
59	Question de la résidence l'amitié: qu'est ce qui est prévu à l'entrée du collège ste-marcelline. L'entrée ou les parents entrent avec leur voiture pour déposer leurs enfants.	Mylène Nault	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
60	Pourquoi effectivement ne pas faire traverser la piste cyclable dans le parc? Sécuritaire, bucolique, pas de gaz à respirer, énormément moins de risque d'accidents	Marie-Eve Pépin	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
61	dans le secteur du Collège je voulais dire	M D	je n'ai pas le début de votre question ou commentaire. Merci de le réécrire svp. Désolée.	
62	Les options un et deux ne me semblent pas exclusives. Pourrait-on envisager l'une ET l'autre?	Blaise Rémillard	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
63	Y a-t-il une étude qui mesure l'impact de ce projet sur la congestion durant les heures de pointe? Si oui, quels sont les résultats?	Charles Nguyen	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
64	pas d'avantage de l'option 2 en plus de perdre tous les stationnements sur Jean Bourdon qui est vital pour nous	Samir Sfeir	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte dans le compte-rendu de l'arrondissement	
65	La construction d'une bordure ou d'un trottoir impliquent un drainage de la chaussée à l'aide de puisards de rue et un égout pluvial. Dans votre présentation je ne vois pas l'installation d'un système de drainage. Les coûts et le temps de réalisation peuvent être très différents dans un tel projet. Pouvez-vous expliquer cet aspect dans votre proposition? Merci	GCouturier	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
66	Option 1 is obviously the most sensible and least invasive option. If Option 2 is enforced where will people on Joseph Saucier park their cars? Seems very unreasonable.	Participant anonyme	Thanks for your comment. The parking question is all ready on the line of questions.	
67	Question de la résidence l'Amitié: Est-ce qu'il y aura un feu de circulation pour les cyclistes qui traversent l'entrée de Marcelline?	Mylène Nault	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
68	Bonjour, Pour quoi on elimine le stationnement sur Jean bourdon et Joseph saucier pour environs 60 maison en banlieur?	ara	La question du stationnement sera abordée dans une question à venir. Merci de signifier l'option que vous privilégiez.	
69	Et si il y a bris des terrains et haies lors du déneigement; qui paie les frais? Le remplacement des arbres et arbustes arrachés par les déneigeuses? Nous nous sommes fait arracher 5 arbres en 2 ans	Marie-Eve Pépin	Nous vous invitons à contacter le 311 pour cette question.	
70	Avez-vous considérer les coûts d'opération?	Jean-Claude Thibeault	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
71	La séparation des usages dans l'option 1 semble profitable pour tous en diminuant les conflits. Bravo.	Blaise Rémillard	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
72	Bonsoir. Merci pour la séance et les informations. Si on regarde la comparaison des critères entre les deux options, il paraît que l'option 1 a plus de critères favorables. Est-ce que les critères seront pondérés de manière égale dans la prise de décision ? Sinon, comment allez-vous sélectionner la solution ? Merci encore pour votre temps	joe nakhle		
73	Bonjour	Philippe Murphy		
74	Beau projet , je fais beaucoup de vélo (+/-10,000 km par an) et je vois quelques erreurs majeures sur votre beau projet. J'aimerais vous rencontrer M.Bordeleau et les autres si vous voulez mes conseils et pas faire les erreurs que j'ai vu a travers le Canada. Merci	Denis Lemieux	Merci pour votre commentaire. Pour soumettre vos commentaires sur le projet (jusqu'au 1er septembre 2020) par courriel ou par la poste: Courriel : francine.dubeau@montreal.ca Adresse postale : a/s Direction de la mobilité 801 rue Brennan, 6e étage Montréal, Québec H3C 0G4	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
75	Est ce que la verdure (entre cyclistes et auto) qui sera ajoutée dans l'option 1 sera aussi laide Que ce ce vous avez mit sur Marcel Laurin et Gouin et qui n'est pas du tout entretenu? Nous avons de magnifiques demeures et espérons que la verdure sera parfaitement entretenue et nettoyée...	Isabelle Arcand	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
76	qu'est ce que vous proposez pour les pertes de stationnements sur Jean Bourdon et Joseph Saucier	Samir Sfeir		
77	Bravo pour cette belle initiative! J'aimerais souligner mon inquiétude par rapport à l'option 2, car les cyclistes devront traverser le boul Gouin deux fois. Par opposition, l'option 1 est plus sécuritaire car les cyclistes resteront toujours sur la même voie.	Marc Assaf		
78	Vous ne parlez jamais de la situation de la circulation automobile.	Jean-Claude Thibeault	Le débit de circulation a été mentionné. Votre question sera notée et répondu dans le compte-rendu.	
79	Pourquoi retirer complètement le stationnement sur les rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ? ne faudrait-il pas mieux faire la piste cyclable sur 1 côté et permettre le stationnement de l'autre. Où se stationneront les visiteurs des maisons ?	Marie-Andrée Vandal	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
80	C'est quoi l'impact sur la circulation (plus de congestion?)avec option 1. Votre propositions svp.C'est quoi votre plan concernant la vitesse et manque d'arrêt par les automobilistes?	Clarissa Procaccini	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
81	Quelle option selon vous serez la mieux indiquée afin d'accroître l'offre récréotouristique de l'arrondissement?	Stephane Peevers	Votre question sera prise en compte, nous ne pourrons y répondre ce soir. Merci de nous signifier votre opinion, s'il y a lieu.	
82	Also are we living in the same country/city/climate?! We all realize that we have more months of snow and winter weather than anything else so you would do all this and prevent and cause a large inconvenience to residence again who pay taxes there for a bike path that won't be used for more than half the year if lucky.	kathryn pollice	Thanks for your comment.	
83	Si on veut sécuriser les cyclistes, pourquoi prévoir une piste sur Gouin qui est très étroite, surtout entre Joseph Edouard Samson et Jean-Bourdon, et surtout BEAUCOUP plus achalandé que option 2 ?? En fait quel est l'achalandage sur gouin vs Jean-Bourdon ?	André Choinière	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
84	Basé sur les informations données, l'option 2 n'est PAS acceptable pour les résidents de Jean-Bourdon et Joseph-Saucier	ara kataroyan	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte. Devons-nous comprendre que vous préférez l'option 1?	
85	*serait	Stephane Peevers		
86	Ayant vécu sur le plateau mont-royal pour quelques années, je vous assure que les cyclistes ignoreront le détour sur JB. Il faut garder ça simple et maintenir la piste en ligne droite sur le boul Gouin. Option 1 sans faute	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
87	Il y a des millier de visiteur par annee au bois de saraguay et les entrees sont sur Jean bourdon le monde qui viennent de loin cont stannioner ou?	ara	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
88	Question de la résidence l'Amitié: comment les cyclistes pourront traverser de manière sécuritaire s'ils proviennent de la rue Joseph-Saucier vers le boul Gouin?	Mylène Nault	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
89	Incluant l'impacts du temps de construction. Peut-on re-visualiser les details?	Charles Nguyen	Nous tenterons y répondre, mais la présentation est ici: https://montreal.ca/actualites/le-projet-de-reamenagement-du-boulevard-gouin-ouest-se-concretise	
90	Ici Sylvia Oljemark. Les murs de pierre patrimonial ont été construits il y a plus de cent ans par Monsieur John Scrimgeour.	Sylvia Oljemark	https://montreal.ca/actualites/le-projet-de-reamenagement-du-boulevard-gouin-ouest-se-concretise	
91	Je trouve vos renseignements fort intéressants mais il manque un élément très important parmi les critères de base dès le début de ce projet de réaménagement du boul. Gouin. En effet, à des rencontres du Comité de suivi permanent dès 2013-2014 , le concepteur du projet, l'architecte paysagiste Robert Desjardins avait abordé cette question des deux options. Mais de concert avec une majorité des délégués d'associations impliqués dans la protection du Bois-de-Saraguay, il avait eu consensus pour une piste cyclable entièrement sur le boul. Gouin. La raison principale était un consensus des associations de tout faire pour éviter le passage de vélos dans le Bois-de-Saraguay. C'd	Jocelyne Leduc Gauvin	On aborde la question actuellement.	
92	Ai-je bien vu que dans option 1, la piste cyclable est au Nord à l'ouest de Joseph-saucier mais au Sud à l'est ?	André Choinière	Nous tenterons d'y répondre. La présentation se trouve ici: https://montreal.ca/actualites/le-projet-de-reamenagement-du-boulevard-gouin-ouest-se-concretise	
93	Pour ma part, j'utilise la piste cyclable à partir du boul l'Acadie vers l'ouest pour aller travailler à Pierrefonds. Je trouve que l'aménagement actuel est parfaitement sécuritaire sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Le seul tronçon plus périlleux pour les cyclistes est entre Joseph-Saucier et Le Mesurier. Merci!	Philippe Murphy	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
94	Si la securite est importante pourquoi on considere l'option deux?	ara	Lors d'une consultation précédente seule l'option 1 était présentée et la population a demandé une alternative.	
95	Pourquoi cette idee makievelique de construire 2 pistes cyclables sur Jean-Bourdon? De plus empecher le stationnement sur Jean-Bourdon et Joseph Saucier, c'est claire qu'il s'agit ici d'un chantage pour que tous les residents sur Jean Bourdon votent pour l'option 1 !!!	Elias Elie Kassissia	Une question similaire a déjà été posée.	
96	Quels sont les critères retenus en lien avec l'accessibilité universelle dans les deux options d'aménagement?	Valérie Zummo	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
97	Le fait que la piste cyclable (option 1) s'arrêtera à Toupin en direction Est sans être liée à une autre piste cyclable sera très problématique, notamment pour les enfants qui circulent à vélo pour se rendre à l'école et pour l'utilisation de la piste cyclable l'hiver. Il faudrait prévoir une solution temporaire pour lier la nouvelle piste cyclable à un lien qui continue vers l'Est.	Nadia Gosselin	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
98	C'est plus securitaire de retenir l'option 1 en continuant une piste cyclable qui continue tout au long du Boulevard Gouin. Joseph Saucier et jean bourdon demeurent toujours une zone résidentielle, il n'y aura plus de stationnement avec option 2.	Dimitri Antonopoulos	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
99	La plupart des cyclistes de notre secteur sont récréatifs. Avant que la ville a convertit l'ancien chemin nord-sud à travers du Bois de Saraguay en un passage uniquement piétonnier, nous étions capable de passer par Jean Bourdon via le Croissant Beaubois pour prendre le passage à coté de la voie ferée pour arriver au parc Bois de Liesse en tout sécurité sans problèmes ou risques d'accidents. Pourquoi pas le remettre? Beaucoup plus plaisant que de passer par le boulevard Gouin avec ses voies déjà trop étroites. De plus, le coûts serait moins cher et causerait aucune perturbation à la cicalation du boulevard Gouin.	Norman Doré	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
100	C'est important pour protéger cette nature remarquable et pour sécuriser l'observation de la nature par les visiteurs. Par exemple, si j'ai besoin d'arrêter dans le sentier pour identifier un oiseau ou une plante, il faut ne pas avoir peur de vélos qui arrivent derrière moi. Nous observons que présentement, malgré des pancartes interdisant les vélos, nous recevons de nombreuses plaintes que ces règlements ne sont pas respectés.	Jocelyne Leduc Gauvin	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
101	Jocelyne Leduc Gauvin, présidente	Jocelyne Leduc Gauvin		
102	Pourquoi exproprier des résidents de l'arrondissement au profit des cyclistes d'ailleurs plutôt que de construire deux trottoirs pour ces mêmes résidents ?	André Choinière		
103	Si les travaux s'effectueront pendent l'automne, il y a un conflit avec la rentrée scolaire et la circulation devient très dense.. ne serait-il pas mieux de faire ça l'été pendent que les élèves sont en vacances?	Sandra		
104	How to protect the stone walls during construction? Sylvia O.	Sylvia Oljemark	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
105	Aussi: avez-vous planifié une voie pour que les voitures qui circulent vers l'est puissent se ranger et tourner à gauche vers l'entrée du Collège Sainte-Marcelline?	Philippe Murphy	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
106	Jocelyne Leduc Gauvin, présidente	Jocelyne Leduc Gauvin	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
107	Keep the bike path on Jean Bourdon. I'm sure that residents on Gouin do not want to give up their land and have a permanent path in front of their houses. Snow removal is already horrible with the snow from the bus stop piled in front of our driveways. Speeding cars and trucks are a major problem on Gouin.	Participant anonyme	Thank you for your comment, we take account of it	
108	Pourriez-vous décrire les critères et le processus que vous allez utiliser pour prendre votre décision finale?	Marc Assaf	Cette question a déjà été répondue.	
109	Je suis d'avis que l'option 1 est la plus appropriée car elle est plus directe pour les cyclistes et sera donc la plus sécuritaire puisque la majorité des cyclistes ne voudront pas faire le détour.	Daphné Giroux	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
110	Au nom du collège et de la résidence nous vous avons envoyé si la piste ne devrait pas être complètement au sud devant le collège et la résidence pour éviter de faire traverser des piétons parfois en groupes d'élèves Au sud même de l'arrêt d'autobus. Ainsi on élimine toute rencontre entre cycliste, aîné et élèves. Question 2. Avez vous considéré le feu de circulation à l'entrée du collège pour éviter le danger associé au virage et pour améliorer le flux de circulation.	Marc Duhamel	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
111	Pensez vous que l'option 1 est sécuritaire pour un usager du transport en commun qui doit traverser la rue à deux reprises chaque fois qu'il doit prendre l'autobus? Spécialement pour les personnes âgées?	Bachir Azzi	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
112	Can someone answer the questions related to parking on Joseph saucier and Jean Bourdon. This is the most common question and has not been addressed...	Ara Froundjian	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
113	Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay	Jocelyne Leduc Gauvin		
114	Combien d'accidents vélo-auto ont été rapportés depuis 10 ans sur Jean-Bourdon ? Si la réponse est AUCUN, pourquoi changer la chaussée désignée sur Jean-Bourdon et incommoder les résidents en leur retirant le stationnement sur la rue ??	André Choinière	Lors d'une consultation précédente seule l'option 1 était présentée et la population a demandé une alternative.	
115	La plupart des résidents de la rue Jean-Bourdon utilisant la rue pour le stationnement de leur véhicule et de leurs visiteurs (essentiel), comment sera reçu le scénario 2? Qu'allez-vous proposer aux résidents qui ont besoin de la rue pour stationner leurs véhicules? Par ailleurs, ce secteur étant essentiellement résidentiel comparativement à d'autres secteurs de Montréal, qu'est-ce qui justifie l'implantation de pistes cyclables (tel que proposé) par rapport à la situation actuelle. Y a-t-il un problème sérieux de sécurité dans la situation actuelle tout le long de la rue Jean Bourdon?	Liliane		
116	Arretons de gaspiller l'argent public pour un concept decide a la ville centre d'avoir des pistes cyclables rectilignes. La carte existante des pistes cyclables de la ville existante que j'ai envoye par courriel a madame Dubeau, cette carte figure sur plusieurs parcs et sites de la ville de Montreal et stipule avec dessins clairs la piste existante sur Joseph-Saucier et Jean Bourdon jusqu'a la rue Henri d'Arles vers l'Est. Il s'agit donc de demenagement de piste cyclable a l'Est de Josph Saucier, non?	Elias Elie Kassissia		
117	- proposition des professionnels de la ville! * pourquoi il n'y a pa eu un concours de design, * est-ce qu'il sera soumis a un CCU a part le vote.	Basile Nakouzi	Merci pour votre question. Nous tenterons d'y répondre.	
118	are you serious? We cannot park on our street??? is this a JOKE?	Participant anonyme		
119	so basically too bad for 56 houses who lose parking!!!	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
120	Pourquoi ne pas faire une bande cyclable bi-directionnelle sur Jean-Bourdon pour que les résidents puissent stationner de l'autre côté?	Nathalie St-Cyr	Merci pour votre question. Cette question a déjà été répondue.	
121	this is not funny	Participant anonyme		
122	Option 2 is not an option!	Participant anonyme	Merci de votre commentaire.	
123	Je suis aussi d'avis que l'option 1 est plus logique et plus sécuritaire.	Liliane Karib	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
124	'- M. Molinie a parle d'amelioration d'accident mortel il y a eu des stastiques (collectesur le	Basile Nakouzi		
125	Unacceptable to force residents to park hundreds of meters from their home. This is not the Plateau... Common sense must be used	Ara Froundjian		
126	Monsieur Molinié, des voitures sont stationnées régulièrement le jour comme le soir sur la rue Jean Bourdon. J'habite sur la rue Jean Bourdon depuis 60 ans, et je vous assure que la rue est importante pour le stationnement.	Liliane		
127	Wow! Votre réponse sur le stationnement sur Joseph saucier me déçoit énormément. De stationner sur les rues parallèles n'est pas réaliste.	Dimitri Antonopoulos		
128	who decides which option to choose?	Mariam El-Zein		
129	Rene, this is not logical!	Participant anonyme		
130	Why not have a bicycle path on 1 side only on jean bourdon so that residents can park on the other side. isnt this a better alternative?	Alec Kevorkian	Cette question est en cours de réponse.	
131	you need a better answer!	Participant anonyme		
132	L'option 1 est plus sensée et logique que l'option 2 notamment pour le stationnement des résidents. La piste cyclable avec terre-plein est la meilleure des options pour la sécurité des cyclistes. Est-ce qu'il y aura une signalisation pour obliger les cyclistes à prendre la piste cyclable compte-tenu de la réduction de la largeur des voies automobiles?	Michel Bulon		
133	Sorry the answer that people can park on Wilfred lazure is not relevant? They want my 80 year old dad to walk 800 m in 2 feet of snow in -20 degree weather?	ara		
134	Commentaire: les rues parallèles ne sont pas un option pour les personnes âgées surtout en plein hiver. Il faut prendre en considération l'impact de l'option 2 sur les résidents qui payent les taxes au lieu des cyclistes qui ne sont pas des résidents et passent seulement de façon occasionnels.	ara kataroyan		
135	Comment dit-on que la capacité existe sj	charles aboukhalel		
136	Je ne comprends pas pourquoi il faudra éliminer un côté de stationnement sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier?	Bachir Azzi		
137	So what parallel parking do I have for myself and guests, elderly guests included, possibly handicap guests? Toupin? Don't think that's safe, or Albert Prevost? So you will prioritize the cyclists rather than the residents ?	kathryn pollice		

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
138	Why a need for a protective wall? Between Toupin and Joseph saucier. How are the residents going to get in and out of the driveways when traffic is already heavy during rush hour?	Participant anonyme		
139	L'option 2 est ridicule et je suis surpris que cette option est même considérée. Ça met en question votre crédibilité!	Carmine Pollice		
140	Plusieurs accidents dangereux impliquants des voitures ont eues lieu sur la section étroite sur Gouin Ouest entre Joseph-Saucier et Joseph-Edouard Samson. J'ai plusieurs photos... et j'ai envoyé les photos à madame Dubeau	Elias Elie Kassissia		
141	So vous Allez avec option 2 allez vous mettre des feux de circulation?	ara	Nous tenterons de répondre.	
142	Monsieur Molinié, vous sous-estimez l'impact sur les résidents de la rue Jean Bourdon. Il n'y a pas vraiment de rues transversales dans le premier segment de Jean Bourdon à l'ouest de Toupin	Liliane		
143	Comment avons établi que la capacité de stationnement est disponible pour compenser la perte de stationnement sur Jean Bourdon qui est déjà assez occupé	charles aboukhalel		
144	no good options for parking on Jean Bourdon. The gentleman answering the question should revisit the area. think winter, think children. wonder how he would handle it	Alkis Sarantinos		
145	Toutes les maisons ont des stationnements. Les gens sur Gouin doivent se stationner dans les rues environnantes lorsque les entrées sont pleines	Marie-Eve Pépin		
146	Comment pourriez-vous imaginer que tout les résidents et leurs invités de Jean Bourdon et Joseph-Saucier doivent aller stationnés sur les rues parallèles??	ara kataroyan		
147	Avez-vous pensé à introduire des sens uniques pour mieux intégrer le scénario 2	Liliane	Nous tenterons de répondre.	
148	I<	Leon Arabian		
149	ce que vous proposez comme stationnement alternatif n'est pas une solution	Thomas Froundjian		
150	EST ce qu'on pourra voter sur l'option 1 vs 2? Quand et comment? Perdre la capacité de stationner sur Jean Bourdon et Joseph Saucier nous ne convient pas.	Rosa Di Piero	Merci de nous l'indiquer en commentaire et pourquoi?	
151	Quelles sont les critères déterminant pour une décision par la ville?	PHILIPPE FROUNDJIAN		
152	Avec respect la réponse de madame Dubeau justifiant deux pistes cyclables bidirectionnelles sur Jean-Bourdon plutôt qu'une comme dans l'option 1 n'a aucune logique, c'est un gaspillage à outrance de l'argent des contribuables, surtout que vous prévoyez abolir le stationnement sur l'option 2..., quelle makievelisme !	Elias Elie Kassissia		
153	l'option 1 semble moins perturbatrice et plus avantageuse	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
154	Pour la question du stationnement sur J Bourdon et J Saucier, une visite google permet de voir que chaque résidence est généralement dotée d'au moins deux espaces de stationnement, souvent 4, en plus de garages intérieurs. Les voitures semblent pourtant généralement garées dans la rue et les espaces privés restent vides. Étonnant. L'enjeu potentiel de la réduction du stationnement sur rue me semble à définir et étayer dans ce cas-ci.	Blaise Rémillard	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
155	Concernant l'option 1, comment allez-vous l'intégrer avec la suite du circuit à l'est de Toupin? Est-ce que les cyclistes devront remonter Toupin pour rejoindre Jean Bourdon ou seront-ils enclins à poursuivre sur Gouin avec les risques inhérents?	Liliane	Nous tenterons d'y répondre.	
156	Have you considered putting the path behind the saraguay forest along the train track away from traffic and parking issues?	ara	This question receive an answer before.	
157	Les personnes qui se déplacent	Magali Bebronne	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
158	En rendant l'option 2 invivable pour les résidents de Jean-Bourdon, en modifiant la piste existante, votre parti pris pour l'option 1 ne devient-il pas un peu évident ? Maintenir la piste actuelle sur Jean-Bourdon rendrait l'option 2 acceptable pour les résidents...	André Choinière	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
159	Plusieurs cyclistes récréatifs qui vont vers le Bois-de_liesse sont peu intéressés à longer le boul. Gouin. M. Molinier a évoqué le plan d'une piste cyclable plus bucolique le long de la voie ferrée" M. Bordeleau semble dire que c'est trop compliqué ?	Michel Doucet		
160	Bonsoir, je préfère de loin l'option 1, qui me semble la plus logique, simple et élégante, sans les inconvénients de la manque de stationnement. Je pense que cette solution va régler plusieurs problèmes pour les cyclistes, les piétons et les automobilistes sur le boulevard Gouin. Merci à vous tous pour ce travail d'aménagement d'envergure.	Teresa Pizzamiglio	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
161	les résidences sur le boul gouin vont perdre 2m de leur stationnement qui est un des inconvénients de l'option 1. est-ce que cela a été considéré? les 2 options représentent des problèmes de stationnement pour les résidents.	Participant anonyme		
162	*Les personnes qui se déplacent à vélo méritent des aménagements directs et efficaces comme l'ensemble des autres usagers, l'option 1 semble donc préférable.	Magali Bebronne	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
163	i dont think cyclist will respect the option 2	Leon Arabian	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
164	da	Leon Arabian		
165	Des poteaux suffiraient sur Jean-Bourdon plutôt que de mettre un terre-plein...	Nathalie St-Cyr	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
166	Allez-vous indemniser les maisons qui perdront les espaces de stationnements? Pertes de valeur des maisons? jouissance? etc	Participant anonyme		

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
167	Si la piste cyclable est sécuritaire présentement sur Jean-Bourdon sans avoir besoin à réduire les stationnements, pourquoi on remarque que M. Molinié insiste à éliminer tous les stationnements pour l'option 2?	Bachir Azzi		
168	Les résidents de boul Gouin entre Toupin et Albert-Prévost ont droit de stationner dans la rue sauf pendant les heures de pointes. Ils vont perdre cette option et un part de leurs terrains avec l'option 1.	Participant anonyme		
169	Pourquoi ne pas prévoir également un chemin sécurisé temporaire avant 2022 à l'ouest du collège Sainte-Marcelline / résidence L'Amitié?	Ramy Bakar		
170	Je suis tout a fait d'accord avec la portion du projet entre Martin et Joseph-Saucier elle ameliora beaucoup la securite des residents de la residence l'amitie et les eleves du college les Marcellines. Mais malheureusement la section a l'Est de Joseph Saucier ne prend pas en consideration qu'une piste cyclable existante et trottoirs securitaires.	Elias Elie Kassissia	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
171	Pourquoi ne pas reviser l'option 2 pour construire une piste cyclable biderrectionnelle afin de ne pas abolir le droit des residents e leurs visiteurs de stationner leurs voitures?	Elias Elie Kassissia	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
172	combien de velo circule par jour en moyenne est-que ca justifie de rendre des rues residentiels sans stationnement	Thomas Froundjian		
173	When will a decision and/or vote be made concerning which option will be decided. Will the residents be advised and will they have a vote? Also Mrs Bibeau did not answer the question concerning the estimated cost of option 1 and 2 . Please confirm the estimated amount and not the final amount of the cost per linear meter. Thank you. Thank you.	Clarissa Procaccini		
174	Option 1 is my choice	Ara Froundjian	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
175	Option 1 est la meilleur option	ara kataroyan	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
176	Où va être déposée la neige dans l'option 1?	Bachir Azzi	Nous tenterons de répondre à cette question dans le compte-rendu de l'activité	
177	So it's ok to cut down 75+trees for cyclists but the environment doesn't matter? Doesn't matter that my entire childhood the area and these streets in question were good enough to walk but now for cyclists it's an issue? As a child I used to wait for the bus on Gouin without a sidewalk even before the stop sign on Joseph Saucier was put? Also it's ok to cut down these trees but I can't even get a permit that I would pay for to cut down 2 trees in my own back yard?	kathryn pollice		
178	The audio of the moderator is sub-optimal.	Mariam El-Zein	Merci de votre commentaire, informez-nous si c'est toujours problématique.	
179	J'habite à côté du parc de Saraguay et je vous assure que des cyclistes vont dans le parc!	Carmine Pollice	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
180	Si les 11 critères sont les seuls critères de décisions, alors l'option 1 est clairement la meilleure option (votre tableau indique plus de points verts et seulement 2 rouges, vs 3 rouge pour l'option 2).	Marc Assaf	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	Lors d'une consultation précédente seule l'option 1 était présentée et la population a demandé une alternative.
181	Bonjour M. Bordeleau, si les 11 critères sont les facteurs déterminants, n'est-il donc pas logique de retenir l'option 1?	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	Lors d'une consultation précédente seule l'option 1 était présentée et la population a demandé une alternative.
182	in option 2 , how will you deal with movie companies when they cant park on joseph saucier?	Leon Arabian		
183	I would like it noted that I am opposed to putting a bicycle path on Jean Bourdon. Asking the residents of this street to lose our parking is not an option. What will the elderly do? People who have children with special needs? Where will we and our visitors park?	Lorie Karibian		
184	L'exécution des travaux est prévue sur plusieurs années. Mais le gros des activités sur le boulevard Gouin est-il planifié pendant les vacances scolaires ? Cela limiterait l'impact sur la circulation le long du segment de Gouin qui traverse le boisé.	Jean-Pascal Joary		
185	Bonjour, À une question qui portait sur un possible lien cyclable éventuel à partir de la station de train environnante, j'ai cru comprendre dans la réponse de M. Molinié qu'une piste cyclable passerait par le Boisé de Saraguay (?). Est-ce une façon de dire plutôt qu'une piste cyclable contournerait le Parc nature du Bois de Saraguay par les rues nord sud à l'est (le Comité de suivi de la Direction des Grands parcs s'est toujours opposé à l'utilisation de vélos dans ce parc.)Merci de repréciser	Judith Duhamel		
186	Personnellement, j'utilise la piste de Jean-Bourdon quelques fois par semaine, et je ne vois pas l'utilité de modifier beaucoup la configuration actuelle de ce tronçon. La circulation n'est pas dense sur J.-B...	Nathalie St-Cyr		
187	last question/comment. if option #2 is chosen, and there is no parking on Jean Bourdon, where will residents with handicapped children park? i have a handicapped child.	Alkis Sarantinos		
188	Pourquoi ne pas prioriser les piétons? Pourquoi proposer l'option 1 qui forme une anomalie des normes sécuritaires de base d'une artère principale? La section Gouin Ouest entre Joseph-Saucier et Joseph-Edouard Samson doit avoir deux trottoirs sécuritaires surtout que lors de la construction récente des résidences du côté sud sur cette section la ville a prévu la construction d'un trottoir, alors pourquoi la ville efface-t-elle cette promesse.	Germaine TANZIMAT		
189	Sur O'Brien à St-Laurent il y a une piste cyclable et le stationnement est permis. Est-ce que cette option a été considérée?	Janice Kosorwich		

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
190	L'enfouissement des lignes électriques embêtie le boulevard Gouin, diminue les pannes électriques, maintient le stationnement sur les rues résidentielles. L'option 1 est la meilleure option.	Participant anonyme	Merci pour votre commentaire. Il sera pris en compte.	
191	If I were to vote and based primarily on the color grid of pros and cons as well as functionality I would choose option 1. thank you.	Mariam El-Zein		
192	Pourriez-vous me rassurer à savoir que ma question sera posée puisque jusqu'ici c'est la seule qui aborde la question de base de la protection de la nature du Bois-de-Saraguay qui devait faire partie de toutes les phases de sa mise en valeur. J'ai cru entendre mon nom au tout début puis vous êtes passés à quelqu'un d'autre. Des citoyens m'appellent pour s'informer. Jocelyne Leduc Gauvin, présidente, Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay	Jocelyne Leduc Gauvin		
193	Vous avez mentionné qu'il y a 10,000 automobilistes par jour sur Gouin, est-ce que nous avons des statistiques sur le nombre de cyclistes?	Bachir Azzi		
194	Near the railway tracks you dont need to cut any trees and the pathway is already level. Add a few lights like they did in St Laurent near the railway tracks between Toupin and 'Marcel Laurin. You can still add a sidewalk near St Marcelline where Gouin is wider and there are already lights!	Participant anonyme		
195	SVP répondre à la question concernant la traverse de l'intersection Gouin deux fois (Toupin et Joseph-Saucier).	Marc Assaf		
196	Je viens de voir, plus bas, la mention "Demander anonymement" J'ose croire que je ne l'aurais cochée par mégarde? Plusieurs comptent sur moi pour la poser.	Jocelyne Leduc Gauvin		
197	Jocelyne Leduc Gauvin, présidente	Jocelyne Leduc Gauvin		
198	Selon les réponses à certaines questions, je crois comprendre qu'une piste cyclable est aussi envisagée le long de la voie ferrée. Je crois que c'est une excellente nouvelle que d'avoir plus d'une option pour aller d'est en ouest dans ce secteur. En espérant qu'elle soit opérationnelle bientôt et multifonctionnelle (ski de fond l'hiver?).	Daphné Giroux		
199	Option 1 is best	Participant anonyme	Thank you for your comment, we take note of it.	
200	Pourquoi ne pas dire que la conservation et la protection du Boisé de Saraguay sont un des critères les plus importants dans les options présentées et que les vélos sont à ce titre interdits dans le boisé; de plus, la piste cyclable de l'option 2 près des entrées sur Jean-Bourdon risque d'aggraver l'incitation des cyclistes pour le Boisé ?	M-H Bécot		
201	Pouvez-vous nous expliquer comment options 2 sera sécuritaire pour les enfants qui jouent dehors sur Joseph saucier et jean bourdon?	Participant anonyme		

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
202	C'est un beau projet, mais difficile de comprendre pourquoi il ne reliera pas les pistes cyclables déjà existantes au Parc Beausejour et au Bois-de_Liesse. On expose les cyclistes à la pollution, plutôt que de reconsidérer passer dans le parc ou le long de la voie ferrée? Il est très possible d'aménager une piste cyclable tout en préservant l'intégrité des milieux humides, cf Bois de-Liesse.	Michel Doucet		
203	When there is bumper to bumper traffic on gouin. How can the emergency vehicles get to their destination with a protected bike path?	Participant anonyme		
204	C'est curieux que vous permettez le concept anonyme?!? la personne intitulée "Anonymous Attendee" ne fait que militer pour l'option 1..., tout en faisant peur aux résidents de Jean Bourdon, je me demande si ce n'est pas la même personne qui est venue avec l'idée makiévelique d'abolir le stationnement sur Jean-Bourdon.	Elias Elie Kassissia		
205	Si la piste cyclable débutera selon le projet au boulevard Gouin, comment les cyclistes venant de l'est sur Jean-Boudon y arriveront?	Marc Duhamel		
206	C'est merveilleux de bien vouloir accommoder les gens qui vont vers Marcelline mais que vont faire les gens qui essaient de se rendre vers l'Ouest pour prendre la 13 ou pour transporter les enfants au collège Beaubois??? Vous rendez notre vie invivable avec le REM qui nous rend la vie déjà très difficile... et ce pour une piste cyclable pour une saison de trois mois...	Participant anonyme		
207	Tous les accidents ne sont pas déclarés, car certains sont mineurs	Marie-Eve Pépin	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
208	Si le coût de vos estimations détaillées double, soit 40 M\$ allez-vous continuer ce projet ? (excluant la partie d'enfouissement des fils)	GCouturier		
209	peut-on allumer la caméra de M. Bordeleau?	Sophie Charette		
210	Vos réponses concernant le stationnement sur JB et JS ne sont pas acceptables. Vous allez créer énormément d'insatisfaction et contribuer à la dévaluation du secteur. À la limite, si l'option JB/JS est retenue, vous devriez conserver le statut quo pour ce secteur (chaussée désignée). Sinon, l'option 1 est nettement meilleure.	Marc Assaf	Merci de votre commentaire, il sera pris en compte.	
211	À l'intention des animateurs : pour le bénéfice de tous les participants, il est correct de ne pas poser la même question à de multiples reprises. Si elle a été répondue, elle est répondue, même si elle a été posée par plusieurs. Certaines réponses pourraient aussi être répondues directement dans la discussion quand les réponses ont déjà été apportées.	Participant anonyme		
212	Tout a fait d'accord avec le commentaire de Normand Doré ci-haut. Des vélos de montagnes auraient dans le passé fait des dommages dans le bois de Saraguay et depuis tous les vélos ont été bannis. Mais il est temps de reconsidérer cette option.	Michel Doucet		

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
213	Si les travaux s'effectueront pendant l'automne, il y a un conflit avec la rentrée scolaire et la circulation devient très dense.. ne serait-il pas mieux de faire ça l'été pendant que les élèves sont en vacances?	Sandra		
214	Bravo, belle présentation et projet fort intéressant. L'option 01, semble selon moi, la plus cohérente.	Yann	Merci pour votre commentaire, il sera pris en compte.	
215	Saviez-vous que les vibrations à l'intérieur des résidences et qui sont causées par le passage des poids lourds au sud de Gouin vont augmenter beaucoup dans l'option 1?	Bachir Azzi		
216	Vous n'avez pas décrit le processus décisionnel (vous avez seulement décrit les critères de décision). Il semble y avoir un critère subjectif en plus des 11 critères décrits. Quel entité ou comité va prendre la décision finale?	Marc Assaf		
217	Obviously we need a sidewalk on Gouin which runs in front of the college. This is way past due. Would be nice to enjoy green spaces which we deliberately protect for that reason. Option 1 please.	Participant anonyme		
218	EST ce qu'on pourra voter sur l'option 1 vs 2? Quand et comment?	Rosa Di Pierro		
219	L'option 1 svp	Carmine Pollice		
220	There are many accidents at the corner of gouin and Toupin. Is it not safer for bicycle to make their way on Jean Bourdon?	Participant anonyme		
221	Pourquoi ne pas garder la piste actuelle sur Jean-Bourdon telle quelle ??	André Choinière		
222	Pour les voisins qui n'ont pas pu participer, comment communiquer avec vous pour vous donner leurs commentaires? Merci.	Lorie Karibian		
223	Il y a clairement un parti pris de la part des décideurs: en mettant une piste des 2 côtés de la rue sur Jean-Bourdon, c'est piper les dés. C'est malhonnête	Marie-Eve Pépin		
224	Selon moi, l'option 1 est clairement la meilleure, à la fois pour les cyclistes et pour les résidents.	Francis Lambert		
225	L'option 1 est clairement plus optimale et sera plus utilisée que l'option 2 et donc améliorera la sécurité globale des cyclistes sur ce tronçon.	Ramy Bakar		
226	Est-ce que l'acquisition de portions de lots peut être une entrave à la poursuite du projet?	Daphné Giroux		
227	Selon moi, l'option 1 est en lien avec l'idée de continuer le parcours sur toute l'île. L'option 2 sur J-B n'a pas lieu d'être, car c'est plus pour la plaisance et non pour le moyen de transport, et c'est déjà suffisamment sécuritaire ainsi.	Nathalie St-Cyr		
228	En hivers quand les pistes seront déneigées sur Gouin, est-ce que la neige sera versée sur la chaussée de circulation des automobiles?	Carmine Pollice		
229	How many cyclists really use gouin on a daily commute , to spend all this money and to disrupt your residents. It is really that necessary?	Participant anonyme		

Questions et commentaires - webinaire du 18 août 2020

No	Question	Nom du demandeur	Réponse(s)	Note
230	C'est un projet important pour notre qualité de vie. Votre travail est bien apprécié !	Michel Doucet		
231	Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay	Jocelyne Leduc Gauvin		
232	Merci à tous les intervenants. Ce projet (de préférence option 1) sera une nette amélioration pour le secteur. En espérant que les secteurs à l'est et à l'ouest soient aussi améliorés dans un futur proche!	Francis Lambert		
233	svp envoyer le lien vers la presentation	Michel Doucet		
234	Ma question n'a pas été posée (exécution des travaux pendant les vacances sur le segment devant l'école).	Jean-Pascal Joary		
235	Great work, thank you. Stay safe.	Mariam El-Zein		
236	Merci pour votre disponibilité!	Philippe Murphy		
237	Merci beaucoup à vous tous!	Caroline Wathier		
238	L'objectif est de vivre en harmonie et malheureusement l'option 2 ne rencontre pas cet objectif.	Carmine Pollice		
239	On dirait que les principaux intéressés qui habitent sur le boul. Gouin et qui devront se faire acheter des lots n'ont pas reçu l'info pour la réunion de ce soir...	Nathalie St-Cyr		
240	J'ai adoré la formule de ce soir. Merci, merci et merci!!!!!!	Nathalie St-Cyr		
241	Vous auriez pu présenter une analyse des différents points de conflit de circulation comme les entrées du collège notamment et les solutions retenues, la jonction avec le reste du boulevard Gouin (rue Martin et Toupin). Ce sera pour la prochaine fois lorsque le projet sera plus élaboré?	Suze Lubin		
242	Pourquoi ne pas prévoir également un chemin sécuritaire temporaire sur Gouin, à l'Ouest du Collège Sainte-Marcelline, avant le début des travaux 2022?	Liliane Karib		
243	Depuis quand vous permettez à des personnes anonymes de formuler des commentaires qui militent uniquement pour l'option 1. Ces commentaires visent à faire peur aux résidents de Jean Bourdon et Joseph Saucier. Je soupçonne que cette personne anonyme est la même personne qui a poussé l'idée diabolique d'abolir le stationnement sur Jean Bourdon dans l'option 2.	Germaine TANZIMAT		
244	Merci pour la séance d'information. Je crois que vos intentions étaient bonnes, d'avoir écouté les citoyens en présentant une 2e option et en organisant la séance de soir. Par contre, vous avez créé beaucoup d'inquiétude avec l'option 2 et je reste perplexe sur le processus décisionnel qui m'apparaît très subjectif.	Marc Assaf		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Dominique	Trottier		L'option #1 avec piste cyclable protégée par un terre-plein et un trottoir de Toupin à Pitfield est ma préférée.		Merci d'améliorer la sécurité des déplacements à pied et à vélo,	1		
Élias Élie	Kassissia		Pourquoi l'option 1 indique uniquement un trottoir et non pas 2 trottoirs ?	Nous croyons que le maintien des pistes cyclables sur l'avenue Jean Jean-Bourdon entre les rues Henri d'Arles et Joseph-Saucier (voir la carte actuelle qui est affichée sur plusieurs sites et parcs de la ville) est la solution idéale, sécuritaire pour les piétons et les cyclistes et surtout la plus responsable envers nos taxes, car elle sera la moins coûteuse. Soyons responsables avec les fonds publics. La sécurité du public sur les rues passe en premier par les piétons avant les cyclistes. Envisager la construction d'un trottoir plutôt que deux est une anomalie qui compromet la sécurité du public. La priorité devra donc être accordée aux trottoirs sur Gouin Ouest entre les rues Toupin et Joseph-Saucier, et ce avant la piste cyclable. Il est temps de construire 2 trottoirs sur le côté sud et nord du boulevard Gouin Ouest entre les rues Albert Prévost et Joseph-Saucier.	Pouvez-vous divulguer les couts de l'option 1 par rapport à l'option 2 dans votre projet? Surtout à la section entre les rues Toupin et Joseph-Saucier?			1
Élias Élie	Kassissia		La 1ere option cite une piste cyclable bidirectionnelle et un trottoir plutôt que deux trottoirs sécuritaires sur les cotés nord et sud du Boul. Gouin dans la section dangereuse pour les piétons entre Albert Prévost et Joseph-Saucier. Voir en annexe deux accidents parmi plusieurs accidents dans cette section. Le concept des pistes cyclables rectilignes pris par la ville centre ainsi que l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville compromettra la sécurité du public dans ce secteur étroit du boulevard Gouin Ouest.	Je crois que le maintien des pistes cyclables sur l'avenue Jean Jean-Bourdon entre les rues Henri d'Arles et Joseph-Saucier (voir la carte actuelle qui est affichée sur plusieurs sites et parcs de la ville) est la solution idéale, sécuritaire pour les piétons et les cyclistes et surtout la plus responsable envers nos taxes, car elle sera la moins coûteuse. Soyons responsables avec les fonds publics. N'oublions pas la demande citoyenne du quartier de construire des trottoirs sécuritaires sur les côtés nord et sud du boul. Gouin Ouest entre Albert Prévost et Joseph-Saucier et aussi la section du collège des Marceline vers l'ouest jusqu'à la frontière avec l'arrondissement Pierrefonds.	Ce projet devra plutôt s'intituler déménagement d'une piste cyclable pour mettre en évidence l'éventuel gaspillage des fonds publics. Pourquoi la ville cache le fait que ce projet est un déménagement d'une piste cyclable existante à 300 pieds au sud de la section visée entre les rues Joseph-Saucier et Albert Prévost ?			1
Clarissa	Procaccini				Thank you for informing the residents concerning the above mentioned projet. Kindly provide the proposed work description in English as well as the link on your website with the information in English.			
Pierre	Dubé				Sur la rue Jean Bourdon, il y a un accès au parc nature en direction de la voie ferrée. Historiquement, cet accès était emprunté par les cyclistes et les piétons et permettait de se rendre le long de la voie ferrée et de la longer pour atteindre la rue Maple, qui elle donnait directement accès aux pistes cyclables du parc. Je vous recommanderais donc d'analyser la possibilité d'utiliser le tracé 2 pour se rendre à la piste dont je parle et d'aménager une piste le long de la voie ferrée pour que les cycliste puissent rejoindre les pistes du parc. Évidemment ce parcours n'intéressera pas les personnes qui désirent transiter rapidement en vélo pour le travail ou l'école, mais pour les jeunes parents qui désirent profiter d'une balade avec les enfants ou les personnes âgées qui craignent d'emprunter le boulevard Gouin cela serait très apprécié. À remarquer qu'actuellement il est possible de partir de la rue O'Brien et de se rendre dans le parc Beauséjour sans emprunter le boulevard Gouin. Ensuite on emprunte la rue Jasmin et l'Ave Jean-Bourdon pour atteindre l'accès à la piste cyclable dont je parle. Donc une fois que l'on a atteint la piste cyclable, l'avantage était de limiter le déplacement sur le boulevard Gouin, qui malgré tout est une voie très étroite et dangereuse pour les piétons et les cyclistes.			1
Yves	Bertrand	Cette section de Gouin ouest est très étroite, et très dangereuse pour les cyclistes. Il n'y a vraiment pas suffisamment d'espace pour que les autos et les cyclistes roulent ensemble. Je l'emprunte régulièrement depuis plusieurs années, et j'ai souvent été frôlé de très près par des automobilistes.	Je suis en faveur bien entendu de votre option #1.	L'option 2, sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier, n'apportera aucun avantage, puisque cette section est déjà très large, et qu'en tant que cycliste, je me sens déjà en sécurité sur cette section de rue. J'ai toujours eu amplement d'espace à cet endroit. Personnellement, je crois que toute dépense dans ce secteur serait inutile.		1		
Julie	Cotellesso	Au sujet de la consultation publique sur le réaménagement du boulevard Gouin Ouest, j'aimerais y voir apparaître un jour une belle piste cyclable sécuritaire, surtout entre l'autoroute 13 et la portion longeant le bois de Saraguay. Lorsque je circule là matin et soir pour aller au travail, je trouve que c'est une zone vraiment dangereuse. Il y aurait sûrement moyen de prendre une petite portion du boisé pour y aménager une piste cyclable. Un trottoir serait aussi de mise autour du collège Ste-Marcelline.			Merci beaucoup de nous donner l'occasion de nous exprimer sur ce sujet.			
Sylvain	Coutu	Je trouve que ce chemin n'est pas approprié pour le vélo ou l'auto Je crois aussi qu'il y a moyen d'avoir un tracé cyclable qui passe dans le boisé de Saraguay qui limiterais l'utilisation par les vélos. De plus, cela renderais le parcours plus agréable			En auto nous sommes toujours sur le qui vive afin de protéger les cyclistes. En vélo, même si la vitesse a été réduite on y risque sa vie... Et en VR il est impossible de passer en suivant les recommandations du 1,5m. J'espère que vous avez pris en considération que des véhicules plus large qu'une simple voiture doit avoir accès à ce chemin. Je ne pense pas seulement au VR, mais je crois qu'avec la transformation des habitudes de consommation et le commerce électronique qu'il y aura toujours des camions de livraisons qui emprunterons ce chemin. Ainsi, je suis en faveur pour l'élargissement du chemin.			

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Gwladys	Breault		J'ai analysé les options 1 et 2 pour l'aménagement d'une piste cyclable et d'un trottoir sur le boulevard Gouin entre le boulevard Toupin et Pitfield. Je suis ravie de savoir que ce tronçon sera réaménagé afin de le rendre sécuritaire.		J'aimerais proposer une 3e option. Avez-vous pensé à poursuivre la piste cyclable le long de la voie ferrée, comme celle qui a été construite entre le boulevard Toupin et la station de train située sur le boulevard Laurentien. Cette piste cyclable est large, paisible, bien éclairée et très utilisée par vos concitoyens. Ainsi, une nouvelle piste cyclable le long de la voie ferrée mènerait directement au Bois de Saraguay sans avoir à élargir abondamment le boulevard Gouin.			1
Rosa	Di Pierro				Est-ce que les résidents de la rue Jean-Bourdon auront l'opportunité de s'exprimer avec leurs opinions et en sortes s'ils sont fortement opposé à une piste cyclable unidirectionnel sur cette rue quel est l'alternative?			
Kassandre	Chery Théodat		1. En quoi le réaménagement va t-il contribuer davantage au rehaussement du boulevard Gouin Ouest? 2. Le réaménagement va t-il réduire l'accès aux automobilistes comme le boulevard Gouin Est?					
Didier	Méthot		Les deux options sont différentes et seule l'option 1 correspond au plan de la Ville de Montréal et celui de la population.	L'option 2 (implantation de bandes cyclables sur les avenues Jean Bourdon et Joseph-Saucier) ne correspond en aucun point a l'implantation d'un corridor securitaire pour les élèves de Ste Marcelline, piétons et velos.	J'essaie de comprendre les 2 options proposées pour un lien cyclable et un corridor securitaire pour les eleves de Ste Marcelline en fonction du but qui est un réaménagement du blvd Gouin entre les boulevards Toupin et Pitfield. Pourquoi proposer deux Options qui sont complètement différentes opposees et option 2 ne correspond en aucun point au but proposé par la ville de Montreal. SVP clarifer,	1		
Nadia	Gosselin				Pour le projet de réaménagement, j'aimerais savoir comment la nouvelle piste cyclable sera connectée avec la piste cyclable existante qui début dans le parc Beauséjour et qui poursuit vers l'est du boulevard Gouin.			
Sandra	Al Hoch	D'autant plus, plusieurs autobus passent par la rue Gouin et les étudiants Collège Sainte Marcelline en sont les principaux utilisateurs, devront-ils marcher sur la rue de manière dangereuse en plein tempête de neige? J'attendais impatiemment que vous construisiez un trottoir continu jusqu'à la rue Pitfield vers pierrefonds et cette nouvelle de donner la priorité aux cyclistes m'a abasourdie, c'est totalement ridicule!	D'autant plus, vous donnez une seconde option soit, d'enlever les trottoirs sur la rue gouin pour y mettre une piste cyclable. Je trouve ca complètement aberrant que vous considérez donner une priorité aux cyclistes, quand il s'agit d'une minorité de la population résidente du quartier qui va l'utiliser. N'oublions pas que nous vivons dans une province où l'hiver dure 8 mois et qu'il est illogique que les résidents n'aient pas de trottoirs sécuritaires où marcher l'hiver.	Je viens d'apprendre dans un article de journal que vous désirez implanter des pistes cyclables sur ma rue qui donne déjà priorité aux cyclistes, étant résidente de la rue, je peux témoigner du fait qu'il s'agit d'une rue déjà très sécuritaire qui ne nécessite pas de bandes supplémentaires pour rendre la rue encore plus étroite. Vous aviez déjà effectué des consultations dans le passé et les résidents du quartier y sont fortement opposé. Je ne vois donc pas l'utilité de forcer un projet qui crée un mécontentement aux personnes qui en seront les plus touchées.	Je suis donc opposée aux deux options que vous proposez et je désire que l'aménagement actuel reste le même, et ce, provenant de la part d'une résidente qui passe par ces rues à tout les jours. Je suis résidente de l'arrondissement ahuntsic-cartierville spécifiquement au coin de la rue Jean bourdon et La Corne. Il de votre devoir en tant que représentants élus d'être inclusifs et ne pas seulement considérer les intérêts des cyclistes, dont vous semblez avoir une préférence, mais aussi ceux des étudiants des environs, des personnes âgées, des enfants, piétonniers etc. Merci de prendre en considération les opinons des résidents directement touchés par les changements avant de mettre en place des projets qui ne bénéficie qu'une infime minorité.			1
Remo	Costa				Ce ne seront pas les cyclistes et les piétons qui subiront les inconvénients de ce réaménagement, mais les résidents du secteur , ceux qui paient les taxes, sans pouvoir profiter des services qui leur seraient dûs. Et que dire de ces cyclistes qui empruntent les corridors piétonniers du boisé, ignorant l'interdiction aux vélos. Combien y a-t-il de piétons qui empruntent le boul Gouin à cet endroit. Les cyclistes pourraient très bien passer par la piste cyclable longeant la voie ferrée, eux qui veulent profiter de la nature, vous les avez très bien servis avec la coupe à blanc de ce secteur du boisé Saraguay! Dépêchez-vous de réaliser vos travaux Mme Thullier, car les élections approchent...			1
John	Angelopoulos		Après avoir révisé la présentation je vote pour l'option 1. Faire dévier la piste ne fait aucun sens. Elle devrait rester sur Gouin.			1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Alex	Kevo		Je suis un résident située sur le Boul Gouin O. entre les rues Toupin et Joseph Saucier. Si l'option 1 est choisi, s'est clair que moi-même et tous mes voisins seront les gros perdants. J'ai parlé à chacun de mes voisins sur le Boul Gouin O, et sans exception, ils sont tous contre l'option #1. Raison #1 - Moins de stationnement: Avec l'option #1, les résidents du Boul Gouin O. coté Sud vont perdre 2 mètres de driveway. Déjà on ne peut pas stationner sur le boul Gouin, et déjà notre stationnement est très limité. Si on enlève 2 mètres, on n'aura aucune place de stationnement si jamais on a des visiteurs. On a entendu les résidents sur les rues Jean Bourdon et Joseph Saucier se plaindre de l'option 2 à cause du stationnement, mais ils faut qu'ils comprennent que les résidents du Boul Gouin O n'ont déjà pas de stationnement sur la rue....et on se fait enlever plus de stationnement avec option#1!!! Raison #2 - Boul Gouin O. est très dangereux pour les cyclistes: Je vois quotidiennement qu'est ce qui se passe sur le Boul Gouin O.. Le boul Gouin O. est un boulevard extrêmement occupé, et il y a constamment des	La section du Boul Gouin O entre Albert Prevost et Joseph Saucier est très occupé et il y a souvent de la vitesse et des accidents. Déjà la majorité des cyclistes préfère passer par Jean Bourdon et Joseph Saucier à cause que c'est plus calme et sécuritaire. À mon avis, il y a seulement une solution pour plaire à tous les résidents de ce quartier: Solution: Option #2 mais avec piste cyclable sur un côté seulement de Jean-Bourdon et de Joseph Saucier. Une piste cyclable dans les 2 sens mais sur un côté de la rue. De cette façon, les résidents sur ces rues peuvent stationner sur l'autre côté. Tout le monde est content avec cette solution. Sur Joseph Saucier côte ouest, il y jamais de voitures sur ce côté (aucune résidence sur ce côté...c'est la forêt en arrière). Ceci est la seule solution pour que tout le monde soit content. Avec cette solution, on prend les considérations de tous les résidents du secteur, et on prend en considération la sécurité de nos cyclistes. SVP prendre en considération nos solutions pour le bien être de tous les résidents de notre quartier.			1	1
Connie	Sebastiano		I live on Jean Bourdon & I vote for option 1.			1		
Guiragossian	Ara		L'ajout d'un trottoir et d'une piste cyclable (tel que décrit en Option 1) est géniale et très bien pensé non seulement pour la sécurité des piétons mais aussi celle des cyclistes et des utilisateurs de transport en commun. Il y a aussi le bénéfice d'être un chemin continue qui met en vigueur la beauté et l'histoire du boul. Gouin. Après avoir consulté tous les voisins sur Joseph Saucier et certains sur Jean Bourdon nous sommes tous 100% d'accord que l'option 1 est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes. Cette option aussi réduit la vitesse des automobilistes sur un boulevard avec des jeunes écoliers et personne âgées. Étant parent de deux jeunes garçons je serais beaucoup plus confortable de savoir que mes fils auront accès à une piste cyclable PROTÉGÉE (option 1) vs l'inquiétude qu'à chaque fois qu'ils quittent la maison (option 2) cela poserait un risque qu'un automobile les frappe.	J'étais sur l'appel « Zoom » qui a eu lieu Mardi le 18 Aout et j'étais très déçu du manque de détails et de considération qui a été mis sur l'option 2. Il semble que cette option a été mis en place à la dernière minute (pour apaiser quelques résidents sur Gouin) sans trop de pensée envers : 1) l'impact négatif quotidien sur les 53 résidences sur les AVENUE JOSEPH SAUCIER ET JEAN BOURDON. 2) l'impact négatif quotidien sur les 37 résidences sur les rues Wilfrid Lazure, Adhémar Mailhot, Paul Morand et Antoine Berthelet. 3) l'Impact sécuritaire des élèves de St Marcelline qui veulent aller à l'école à vélo 4) l'impact négatif saisonnier sur les milliers de passionnés d'oiseau et de la nature qui visitent par automobile le bois de saraguay et qui stationnent sur les rues Joseph Saucier ou Jean Bourdon 5) l'accessibilité aux personnes ayant une mobilité réduite Je comprends que dans certains cas le stationnement ne devrait pas prendre priorité vs une piste cyclable mais je ne vois pas du tout la logique de l'option deux qui met deux bandes (non sécurisé) et qui élimine TOUT stationnement sur une Avenue en banlieue (Le premier de s	Premièrement je tiens à vous remercier pour ce projet. Ça fait longtemps que le boul. Gouin Ouest avait besoin d'une option sécuritaire pour les piétons et les cyclistes.	1		
André	Choinière		La présentation du projet de réaménagement de Gouin ouest du 18 aout 2020 m'a laissé perplexe et j'aurais plusieurs commentaires à formuler. Premièrement, l'option 1 représente votre position initiale que vous souhaitez implanter depuis le début des "consultations". Mais suite à la dernière rencontre publique, et les inquiétudes des résidents de Gouin face à cette option 1, vous vous étiez engagés à envisager d'autres possibilités. Si d'ailleurs la sécurité des cyclistes vous importe tant, je vous invite à comparer le débit de véhicules sur Gouin (10,000 par jour) vs Jean-Bourdon (< 100 par jour ?) ainsi que les accidents graves avec blessés sur Gouin (voir photos déjà fournies dans le passé) vs sur Jean-Bourdon (AUCUN accident vélo-auto). D'ailleurs les accidents graves sur Gouin dans le tronçon entre Joseph-Edouard-Samson et Antoine-Berthelet impliquent habituellement des face à face lors desquels les véhicules sont projetés sur nos terrains, donc ce qui serait la piste cyclable; un terre-plein n'offrirait AUCUNE protection dans ce type d'accident !!	Or vous nous proposez maintenant une option 2 qui ne représente pas ce que nous vous avions suggéré. En effet, cette option 2 est tout à fait inacceptable pour les résidents de Joseph-Saucier et Jean-Bourdon car vous leur retireriez toute possibilité de se stationner sur leur propre rue !! Nous vous avions plutôt proposé de maintenir la piste cyclable sur ces 2 rues dans sa configuration actuelle, car ce trajet est très sécuritaire pour les cyclistes puisque la circulation automobile y est très limité, probablement < 1% de la circulation sur Gouin (10,000 véhicules par jour !!). Cette option aurait fait consensus chez tous les résidents du secteur. En modifiant de façon INUTILE la piste cyclable de Jean-Bourdon et Joseph-Saucier en bande cyclable, vous créez de la division entre les résidents et faites pencher la balance du coté de votre option 1 privilégiée. Ce n'est pas très honnête envers les résidents de Gouin car nous allons alors vivre un double préjudice: l'emprise actuelle sera récupérée pour construire un trottoir, et des expropriations vont être nécessaires pour construire un terre-plein et une piste cyclable. Pour les résidents du coté nord, ceci représente une perte de 6 m par rapp				1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Philippe	Froundjian		L'ajout d'un trottoir et d'une piste cyclable (tel que décrit en Option 1) est géniale et très bien pensé non seulement pour la sécurité des piétons mais aussi celle des cyclistes et des utilisateurs de transport en commun. Il y a aussi le bénéfice d'être un chemin continue qui met en vigueur la beauté et l'histoire du boul. Gouin. Après avoir consulté tous les voisins sur Joseph Saucier et certains sur Jean Bourdon nous sommes tous 100% d'accord que l'option 1 est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes. Cette option aussi réduit la vitesse des automobilistes sur un boulevard avec des jeunes écoliers et personne âgées. Étant parent de deux jeunes garçons je serais beaucoup plus confortable de savoir que mes fils auront accès à une piste cyclable PROTÉGÉE (option 1) vs l'inquiétude qu'à chaque fois qu'ils quittent la maison (option 2) cela poserait un risque qu'un automobile les frappe.	J'étais sur l'appel « Zoom » qui a eu lieu Mardi le 18 Aout et j'étais très déçu du manque de détails et de considération qui a été mis sur l'option 2. Il semble que cette option a été mis en place à la dernière minute (pour apaiser quelques résidents sur Gouin) sans trop de pensée envers : 1) l'impact négatif quotidien sur les 53 résidences sur les AVENUE JOSEPH SAUCIER ET JEAN BOURDON. 2) l'impact négatif quotidien sur les 37 résidences sur les rues Wilfrid Lazure, Adhémar Mailhot, Paul Morand et Antoine Berthelet. 3) l'Impact sécuritaire des élèves de St Marcelline qui veulent aller à l'école à vélo 4) l'impact négatif saisonnier sur les milliers de passionnés d'oiseau et de la nature qui visitent par automobile le bois de saraguay et qui stationnent sur les rues Joseph Saucier ou jean bourdon 5) l'accessibilité aux personnes ayant une mobilité réduite Je comprends que dans certains cas le stationnement ne devrait pas prendre priorité vs une piste cyclable mais je ne vois pas du tout la logique de l'option deux qui met deux bandes (non sécurisé) et qui élimine TOUT stationnement sur une Avenue en banlieue (Le premier de s	Premièrement je tiens à vous remercier pour ce projet. Ça fait longtemps que le boul. Gouin Ouest avait besoin d'une option sécuritaire pour les piétons et les cyclistes.	1		
Colette	Boyer			I option 2 m' apparait impossible a réaliser si on doit enlever tout stationnement	J ai bien apprécié la séance d info. Du 18 aout 2020,	1		
Rosa	Di Pierro Paolitto		Nous croyons que l'option 1 serait le choix idéal et la plus avantageuse pour tout les citoyens du quartier.	Après discussions élaborés sur les deux options avec d'autres membres de la famille et voisins sur la rue Jean-Bourdon nous sommes fortement opposés à perdre le droit de stationner sur notre rue si le choix serait d'implanter l'option 2.	Merci pour les informations sur le projet de réaménagement du Boulevard Gouin Ouest. C'est avec appréciation que nous reconnaissons le travail de planification qui est derrière ce projet.	1		
Lise Daoust	Pierre Corbeil		Nous sommes très heureux que ce projet prenne forme enfin. Ce sera une énorme amélioration dans le secteur. Nous espérons que l'option 1 sera retenue, car autrement il est certain que des cyclistes tenteront de partager le trottoir avec (nous) les piétons.		Merci à vous et à vos équipes pour votre bon travail. Nous avons hâte d'en profiter!	1		
Philippe	Froundjian			J'apprécie votre réponse et que ma position sera prises en considération. Ceci étant dit, l'option 2 est un inconvénient majeur non raisonnable pour tous les résidents du secteur, à l'exception de 6 maisons sur Gouin pour lesquels il n'y pas vraiment de différence peu importe l'option choisi. Je suis surtout inquiet en ce qui concerne votre processus de consultation qui semble être aléatoire. C'est-à-dire, il n'y a pas de vote formel et la décision est prise en privé sans règles de jeu officiel. Sachez-bien, que j'ai contacté 25 de mes voisins aujourd'hui qui sont tous furieux de l'option 2. Personne n'est d'accord, même les résidences sur les rues perpendiculaires à Jean-Bourdon et aux environs qui seront assujettis aux conséquences de l'option 2. Je vous en prie, il faut que l'option 2 soit écarté le plus rapidement possible. Laissez-moi savoir s'il faut que je mobilise le quartier afin d'exprimer notre désaccord. Pensez-vous que l'option 2 est une option qui mérite d'être prise en considération pour satisfaire 6 résidents sur Gouin? Votre honnêteté et transparence est grandement apprécié.		1		1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Éric	Massad		L'Option 1 est beaucoup mieux et beaucoup plus logique. Le boulevard Gouin est une artère plus importante, et demeure mieux adapté à ce genre de projet. Il n'est pas logique de considérer une option de cette envergure s'introduire dans une rue très résidentielle, telle que l'avenue Jean-Bourdon. Pourquoi faire bifurquer la piste cyclable sur Jean-Bourdon, aux détriments du bien-être des résidents qui, en plus, perdront leurs espaces de stationnement? Pourtant, il existe la piste cyclable sur Gouin plus à l'Est. Pourquoi ne pas la rejoindre en ligne droite? Il n'y a aucun avantage à faire bifurquer la voie cyclable sur Jean-Bourdon. La ligne droite devrait toujours être favorisée. Lorsque j'ai acheté ma maison, c'était pour le calme, la tranquillité, l'espace et la sécurité qu'offre l'avenue Jean-Bourdon, et l'appréciation du Bois-de-Saraguay. SVP, ne venez pas changer l'allure de cette belle rue. En espérant que la Ville pourra comprendre et considérer l'Option 1.	Je me permets de vous dire d'emblée que l'option 2 n'est pas une bonne proposition pour nous et ce, pour plusieurs raisons. Entre autres: Notre rue, l'avenue Jean-Bourdon, est un endroit calme pour nos enfants et les gens du voisinage. Il n'est pas logique d'y faire passer une piste cyclable et changer l'aménagement de notre rue. Nous sommes une rue résidentielle et il y aurait un achalandage très élevé de cyclistes. Cela causerait du trafic et des risques d'accidents par des cyclistes. La sécurité de nos enfants et des piétons est la priorité! De plus, l'option 2 nous empêcherait de stationner des 2 côtés de la rue !! Mais comment allons-nous stationner? Comment nos visiteurs pourront stationner? N'avez-vous pas considéré ce point important.		1		
Rita	Varti		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la SEULE option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Thomas	Froundjian		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Marie-Andrée	Vandal		Suite à la consultation pour le réaménagement du boulevard Gouin Ouest, je tiens à vous aviser que je supporte l'option 1 soit le réaménagement du boulevard Gouin O. sans toucher aux rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. L'option 1 ne dérange aucunement les résidents et offre une belle expérience sécuritaire autant pour les cyclistes, les piétons et les véhicules alors que l'option 2 réduit considérablement la qualité de vie des résidents des rues Joseph-Saucier et Jean-Bourdon en rendant ces rues moins sécuritaires pour les enfants des résidents. En retirant le stationnement des rues Joseph-Saucier et Jean-Bourdon, la seule option de stationnement possible pour les résidents de la rue Joseph-Saucier est de se stationner sur la rue Wilfrid-Lazure ce qui veut dire marcher sur une bonne distance (pas facile si on a des paquets et qu'on est une personne agée) et empêche les gens qui veulent venir marcher dans le boisé de se stationner. Il ne faut aussi pas négliger que la rue Joseph-Saucier sert régulièrement de stationnement pour les tournages qui ont lieux au Manoir McDougall (en période non Co Il est bien de penser aux cyclistes mais le secteur du boisé de Saraguay e Donc pour moi, c'est définitivement l'option 1.			1		
Olivier	Charron		Après analyse des 2 options présentées, nous jugeons que l'option 1 est un projet grandement supérieur à l'option 2 en tout points. Beaucoup plus complet, sécuritaire et intégré. Nous utiliserons tant le nouveau trottoir que la piste cyclable. Nous avons déjà hâte à la phase 2 qui complétera le projet de Martin à Pitfield.			1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Vincent Carpentier	Marie-Eve Pépin				À la page 36 de la présentation, il semblerait que le projet irait chercher un peu plus de 1,8m sur notre terrain. Est-ce bien ça? 1.1-Si oui, nous avons présentement notre haies de cèdre, 1x pommier, 1x poirier, 1x sapin bleu et puis 1x autre arbre dans cette section. Ces arbres seront-ils relocalisés au frais de la ville? 1.2- Est-ce que vous avez évalué l'option d'exproprier du côté sud de Gouin afin de minimiser l'impact de la coupe des arbres? 1.3- Si nous perdons du terrain, il faudrait être en mesure de pouvoir mettre une clôture d'intimité et de réduction de bruit en façade. Est-ce que le règlement patrimonial sera relaxé afin de permettre aux habitants de mettre en place des mesure atténuantes suite au réaménagement? 1.4- Quels sont les estimés en dédommagement pour l'expropriation du projet? Et plus particulièrement, pour nous? 1.5- Si des dommages sont fait à la propriété (dommage au paysagement) lors des travaux, est-ce que la ville remet le tout dans l'état actuel ou fait un dédommagement? 1.6 - Nous somme témoins de plusieurs infraction de la part des cyclistes qui n'effectuent par l'arrêt, est-ce qu'il y aura présence accrue des policiers après le réaménagement? Il y a une forte probabilité d'accident à tous les arrêts sur Gouin O. 2- Au niveau de l'entretien hivernale, est-ce que la ville s'attend à utiliser du sel sur le trottoir et piste cyclable?			
Serge	kouyoumdjian		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Antonio	Cabral			Je réside sur l'Avenue Joseph Saucier qui fait partie de l'option 2 présentée lors de la consultation publique tenue le 18 août dernier. Je ne comprends toujours pas que l'option 2 puisse être une option envisageable pour la Ville de Montréal dans l'aménagement d'une piste cyclable dans ce quartier. D'une part la piste cyclable projetée viendrait rendre une Avenue résidentielle avec la présence de plusieurs jeunes enfants, en Boulevard urbain. Cela n'a aucun sens au niveau de la sécurité des citoyens et surtout des jeunes enfants qui jouent souvent à l'extérieur sur cette rue ou ces rues (Joseph Saucier, Jean Bourdon,... etc.) D'autre part, il faudrait également m'expliquer pourquoi ce détour prévu par l'option 2. Je comprends qu'un Boulevard comme le Boulevard Gouin et son axe Est-Ouest à Montréal, puisse disposer d'un parcours pour les cyclistes se promenant sur l'île. Par contre le fait de rentrer une piste cyclable, avec tout ce que cela implique, dans une zone résidentielle, viendrait chambarder complètement la configuration de tout un quartier par ailleurs très paisible (Bois de Saraguay). Cela ne peut pas être une op		1		
Dimitri	Antonopoulos		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Vik	Bamboukian		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Alex	Attie		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Maisie	Chen		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Andrew	Khoury		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1.			1		
Remo	Costa				Et maintenant il y a le déficit municipal avec tout ça, et vous voudriez que Québec vous finance. Commencez donc par réduire vos dépenses inutiles... comme les pistes cyclables.			1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Remo	Costa				https://journalmetro.com/local/montreal-nord/2501964/le-corridor-actif-sur-gouin-sera-demantele/ Je vous joins un lien d' intérêt puisqu'il y a une certaine similitude : aînés, institutions et écoles! Il n'est jamais trop tard pour apprendre des erreurs des autres et surtout de ses propres erreurs; mais encore pire, après avoir été prévenu.			1
Blaise	Rémillard	J'ai une autre question, concernant la section entre le collège Ste-Marcelline et l'avenue Martin. J'ai compris que dans cette section les coupes ont lieu dans une friche d'intérêt écologique moindre. Il n'y aurait pas présence d'érable noir ou autre essence à statut. N'est-ce pas? Je me demandais par ailleurs si le terre plein de 3 m a des fonctions ou raisons techniques, ou si nous sommes dans un aménagement visant strictement à améliorer le confort et l'esthétique des voies.						
Blaise	Rémillard				Afin de rédiger un avis concernant le projet de réaménagement de Gouin Ouest, j'aimerais savoir s'il nous serait possible d'obtenir les documents suivants, si disponibles: Comptages automobiles et relevés de vitesse Rapports/bilan sur la sécurité routière du secteur Inventaire forestier de 2016 Pour nous il y a un arbitrage à faire entre des principes difficilement réconciliables ici de protéger les espèces vulnérables et favoriser le confort des cyclistes et des automobilistes. Nous aimerions autant que possible pouvoir nous appuyer sur des données même si légèrement désuètes ou incomplètes. Merci,			
Blaise	Rémillard	Bonjour à nouveau, Vous m'excuserez de vous réécrire à nouveau. En ruminant ma question, j'en suis arrivé à l'explication que le terre plein de 3m s'expliquait afin de permettre une voie supplémentaire pour virage ou du stationnement en bordure en d'autres sections. Est-ce exact? Si c'est le cas pourriez-vous nous fournir des plans, croquis ou coupes qui se rapportent à ces autres sections?						
Gabriel	Fugère		J'ai assisté à la consultation publique du 18 Août. L'option 1 me semble faire plus de sens pour les piétons et cyclistes.			1		
Élias Élie	Kassissia				Le secteur résidentiel à l'Est de Joseph Saucier notamment les résidents du coté sud aux adresses civiques paires du 9080 au 8000 Gouin Ouest sont au courant que la ville est propriétaire d'une lisière adjacente au boul. Gouin sur leurs terrains. La profondeur de cette lisière varie d'une résidence à l'autre, mais elle est approximativement de 10 pieds. Tous les propriétaires de ce secteur étroit sur le boul. Gouin Ouest étaient au courant lors de la construction de leur maison que la ville gardait cette lisière pour une construction d'un trottoir. Les résidents du côté sud verront la lisière appartenant à la ville sur leur jardin ou stationnement privé qui était prévu pour la construction d'un trottoir se transformer uniquement en chaussée d'asphalte. Ils vivront avec les inconvénients de l'avancement du pavage d'asphalte de la voie publique vers leurs maisons avec autobus et poids lourds..., et ce sans jamais avoir un trottoir adjacent à leurs jardins en avant de leurs maisons, un trottoir qui est pourtant prévu sur les deux cotés nord et sud de ce secteur dans l'option 2 que la ville torpide en insistant bizarrement sur l'annulation de st Question 1 : Est-ce légal, c'est-à-dire, est-ce que la ville n'est pas en train d'enfreindre Question 2 : Avez-vous pensé aux résidents de ce secteur étroit qui seront obligés de r			
Marc	Assaf			Nous étions présent lors de la séance d'information du 18 août et avons pris connaissance du projet ainsi que des deux options présentées. Dans ce contexte, veuillez SVP prendre connaissance ci-joint de notre lettre d'objection à l'option 2, avec copie conforme à Mme. Thuillier et Mme. Giannou. Merci de confirmer la réception de notre lettre et nous inclure dans les prochaines communications liées à la décision sur ce projet. Aussi, n'hésitez pas à m'appeler au 514-771-8415 si vous souhaitez discuter avec moi.		1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Gérard	Mounier			En revanche, j'ai été littéralement stupéfait de découvrir l'existence de l'option No 2 du projet, dont j'ignorais jusqu'à présent tous les détails. Je présume que l'option No 2 a été développée plus récemment en réponse aux pressions exercées par les propriétaires des grandes maisons le long du boulevard Gouin, qui se plaignent de devoir concéder quelques mètres de leurs immenses terrains au profit de ce projet communautaire, pourtant bien indispensable. Je conçois également qu'il peut paraître a priori plus facile de priver les familles de la classe moyenne qui peuplent l'avenue Jean Bourdon de leur stationnement sur les deux côtés de la rue. Mais soyez assurée, Madame Dubeau, que nous allons nous opposer à cette option avec la plus grande véhémence, de la même manière que nous avons fait échec au projet « d'autoroute urbaine » qui était envisagé il y a quelques années sur le boulevard Toupin, et pour lequel nous avons réussi à préserver le caractère résidentiel et multi-usagers. Le quartier qui longe le boulevard Gouin a ceci de particulier que, même s'il est administrativement situé à Montréal, il offre à ses habitants un mode de vie très différent de celui des autres quartiers de la ville. Dans ce contexte, posséder un ou deux véhicules par maison (voir un peu plus loin le tableau comparatif) n'est pas une évidence. Je rappelle par ailleurs que l'avenue Jean Bourdon dispose déjà d'une chaussée pour les véhicules. Enfin, je crois que les habitants de l'avenue Jean Bourdon ont largement eu leur mot à dire. Lorsque nous sommes venu nous installer dans ce quartier, nous avons constaté que la situation était très différente de celle que nous avons connue lors de la présentation du 18 août, vous avez établi un tableau comparatif. Dans l'intervalle, nous allons nous opposer de la manière la plus énergique à ce projet. Il est probable, et fortement regrettable, que la seule mention de cette option n'ait pas suffi.	Je suis heureux de voir que ce projet - que nous réclamons depuis plusieurs années - semble enfin vouloir aller de l'avant. Il est clair que le boulevard Gouin, dans sa configuration actuelle, n'est plus adapté à la circulation des véhicules, des vélos et encore moins es piétons, et ne correspond plus aux besoins de déplacements dans une zone qui s'est fortement développée et urbanisée durant les dernières décennies. Je suis d'autant plus concerné par ce nouvel aménagement que ma fille est une élève du Collège Ste-Marcelline, et que même si nous habitons à peine à un kilomètre de l'école, je me dois de lui interdire de s'y rendre à pieds, compte tenu de la dangerosité de la configuration actuelle.	1		
Katia	Pisanu				Le Boulevard Gouin entreToupin et Albert Prevost. Je comprends que la piste cyclable est sur la partie nord. Pour le stationnement des visiteurs est ce que il y aura sur la partie sud?			
Élias Élie	Kassissia			La sécurité de la mobilité du public sur le secteur étroit du boulevard Gouin Ouest entre Joseph-Saucier et Albert-Prévost passe par les piétons, car tout cycliste, automobiliste et utilisateur de transport en commun sont d'abord et avant tout des piétons. Notez qu'il existe déjà six arrêts de bus dans cette section étroite du boulevard Gouin Ouest. Il faut donc construire deux trottoirs sur les côtés sud et nord de cette section comme la ville a illustré dans les diapos # 37 et 38 de sa présentation du 18 aout 2020 (copies en annexe), ceci devra être un prérequis irrévocable de tous les projets de réaménagements futurs de la ville dans ce secteur.				
Jean-Claude	Thibeault				Suite à la présentation, aux réponses des questions écrites des participants et à l'analyse du document présenté, je dois avouer que le temps imparti i.e. jusqu'au début septembre ne permet pas de faire des commentaires significatifs pour le projet. D'ailleurs, lors de l'inscription, j'avais demandé de recevoir la documentation. Il faut aussi noter que je suis un utilisateur régulier de la piste existante. Compte tenu que l'information se limite à deux alternatives pour une partie du projet et que d'autres alternatives n'ont pas été analysées et qu'une réponse du responsable a confirmé qu'il ne considérerait pas une solution qui pourrait être applicable pour la piste cyclable à plus court terme compte tenu du temps impartis; Compte tenu de l'absence de certaines données dont: la fréquentation de la piste cyclable ainsi que leur niveau de satisfaction le volume de circulation et les impacts sur celui-ci avec le réaménagement proposé l'aménagement du boulevard (réfection complète de la chaussée ou simple correction). 3. Dans le tableau des avantages et des inconvénients, il y a un mélange. Pour ces raisons et plus, je considère que l'exercice n'est pas une consultation mais une séance d'information et par conséquent, les élus devraient éviter d'utiliser le terme de consultation dans leurs démarches de vente du projet.			
Éric	Massad				Je vous ai envoyé ce courriel la semaine passée, sans avoir de nouvelles de votre part...l'avez-vous au moins reçu?			

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Hasmig	Atchanian				Following the public consultation evening on Aug 18th on the redevelopment of blvd Gouin West, I as a resident on Ave Albert-Prévost Oppose option #2 for the following reasons. 1. The value of our homes will go down due to the loss of parking on the street. 2. Ave Albert-Prévost will become a high traffic street 3. all the cars from Jean Bourdon will be parking on our street. 4. Bikes do not contribute to the taxes and we as residents and car owners do. Once you start charging bikes for plates registration and insurance at the same rates as car owners do (not a low amount as \$20)then and only then they should be entitled to the same rights as car owners and home owners. As I see it, this administration is only concerned about bikes and not their tax paying citizens. Option #1 would make more sense since blvd Gouin already does not having any street parking.	1		
E	Murphy			Je suis une résidente de la rue Jean bourdon et je suis complètement en désaccord avec une piste cyclable sur notre rue. Donc je refuse l'option 2				1
Rosa	Di Pierro				J'ai envoyé ce courriel ci dessous a Mme. Dubeau la semaine dernière et ce sans retour de courriel. Depuis, nous avons eu l'opportunité de parler avec plusieurs voisins résidents sur les rue Jean-Bourdon, Joseph Saucier de ce projet et nous sommes tous opposés à l'option 2.	1		
Pierre	Bédard			Je m'oppose à ce que la piste cyclable passe sur la rue Jean-Bourdon.		1		
Louise	Trottier			ce courriel est pour dire que je m'oppose à l'implantation de la piste cyclable sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier		1		
Maisie	Chen		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Luciana	Pagotto		Projet Gouin Ouest : Elle choisit l'Option 1			1		
Mary	Paternostro		Projet Gouin Ouest: Elle choisit l'Option 1.			1		
Anna	DeNobile			Ceci est pour vous informer que je m'oppose à cette option. Ceci est un secteur résidentiel, nous payons nos taxes et nous devons avoir le droit de stationner sur notre rue. Pendant une tempête de neige ou du verglas, les visiteurs doivent stationner ou? Ne pas pouvoir stationner sur notre propre rue nous enlèverait une qualité de vie pour laquelle nous avons payés via les taxes et le prix des maisons dans ce secteur. Ceci est totalement ridicule car les cyclistes passent déjà sur la rue Jean Bourdon. Il n'y a aucun danger pour les cyclistes car la rue est assez large. Je n'ai pas vu la pétition qui circule. Vous pouvez me l'envoyer?				1
Mireille	Maalouf			Je choisis l'option 1 et je m'oppose fortement à l'option 2 .(il n'y aura plus de places pour stationner les voitures)		1		
Sami	Hajjar			Je suis contre l'option 2. Je souhaite que l'option 1 soit retenue. Nous ne voulons pas avoir des vélos qui passent dans notre quartier.		1		
Louise	Trottier			je désire manifester mon désaccord pour l'implantation de la piste cyclable sur les rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier.				
Nat	Bourget			Je suis résidente sur Jean Bourdon et je suis en total désaccord avec l'implantation d'une piste cyclable sur Jean Bourdon Avec toutes les taxes que nous payons je ne peux concevoir qu'on ne pourrait pas se stationner sur aucun des cotés de notre rue Il est beaucoup plus logique d'avoir la piste cyclable sur le Boul Gouin J'espère que vous allez prendre en considération les commentaires des résidents de la rue Jean Bourdon		1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Lorie	Karibian			I am writing to you today to express my opposition to installing bicycle lanes on Jean Bourdon and Joseph Saucier, thus eliminating parking on these streets. The city should consider that there are elderly people living on these streets, as well as people with handicapped children, etc. Removing parking will have a very big impact on them. Furthermore, the residents often cannot park in their own driveway, and rely on street parking. Visitors also require street parking and it is unreasonable to ask that everyone park on side streets, especially when the bicycle lanes in question can be installed along Gouin boulevard. Hoping that our opposition to Option 2 will be heard.				1
Paul	Leahy			am writing to you today to express my opposition to installing bicycle lanes on Jean Bourdon and Joseph Saucier, thus eliminating parking on these streets. The city should consider that there are elderly people living on these streets, as well as people with handicapped children, etc. Removing parking will have a very big impact on them. Furthermore, the residents often cannot park in their own driveway, and rely on street parking. Visitors also require street parking and it is unreasonable to ask that everyone park on side streets, especially when the bicycle lanes in question can be installed along Gouin boulevard with much less impact to residents. Hoping that our opposition to Option 2 will be heard.				1
Liliane	Doucet			Par contre, je dois vous mentionner que c'est avec stupéfaction que j'ai pris connaissance du scénario 2 que vous avez présenté. Outre, peut-être, le calcul politique possiblement sous-jacent à cette proposition, il m'apparaît impensable qu'un tel scénario puisse avoir été envisagé dans le seul but de solutionner des « non-problèmes » de fluidité et de sécurité. J'ai été également un peu surprise des réponses parfois superficielles, voire désinvoltes qui ont été présentées à la lecture des questionnements troublés des citoyens à l'égard de ce scénario. Je réside sur la rue Jean Bourdon depuis 60 ans (cette année). J'ai été témoin de la naissance des rues avoisinantes et je pense avoir (encore) une bonne connaissance de la vie sur ma rue. Jamais et particulièrement en cette période de pandémie, je ne peux concilier l'usage actuel de ma rue avec la proposition théorique qui nous a été présentée. D'ailleurs, je ne comprends pas la nécessité d'un tel scénario bien que la circulation cycliste des résidents du quartier et de transit ait augmenté particulièrement cette année. Dans l'hypothèse où la circulation cycliste de	Tout d'abord j'aimerais vous remercier ainsi que mesdames Giannou et Thuillier de même que vos collègues, d'avoir pris les temps et les moyens nécessaires pour nous informer. Je comprends le défi et le travail requis pour venir à bout de cette rencontre. Je salue également la volonté d'assurer la sécurité des personnes circulant sur le boulevard Gouin. Mes petites filles ayant étudié au collège Ste-Marcelline et, d'autre part, ayant eu à me déplacer souvent vers la résidence L'Amitié au cours des quarante dernières années, je suis bien consciente de la nécessité de construire enfin des trottoirs et des voies réservées pour les cyclistes. Par ailleurs, afin de préserver la quiétude et la sécurité de notre rue, je vous demanderais de prévoir des mesures d'atténuation afin de contrôler le transit des automobiles qui utilisent les rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier dans le but de contourner, voire accélérer leur parcours en évitant la circulation sur le boulevard Gouin. Déjà utilisé par des automobilistes pressés, je suis inquiète de voir le flot de circulation augmenter avec l'élimination de voies et la reprise de la vie socio-économ			1
Geneviève	Thibodeau		L'option 1 est nettement plus avantageuse avec l'ajout d'un trottoir et d'une piste protégée, ce tronçon du boul Gouin mérite d'être corrigé depuis longtemps, il est dangereux d'y circuler à pieds et à vélo, sans dire qu'une école primaire et secondaire s'y trouve (Ste-Marcelline) et que ce sont principalement les enfants qui ne peuvent se rendre à leur école à vélo par le manque de sécurité sur Gouin. Le Parcours Gouin devrait conserver un lien cyclable sur Gouin (pas sur les rues autour).	Je m'oppose à l'option 2 proposée, qui ne corrige pas le problème du boul. Gouin sur le tronçon concerné, et qui priorise le confort des cyclistes au détriment de celui des citoyens. Les résidents du secteur possèdent plus d'une voitures, ils vivent en famille dans un coin enclavé de la ville où le vélo ne deviendra pas leur premier moyen de transport. D'empêcher les résidents de ce secteur de stationner leur voiture dans la rue est une aberration. D'autant plus, qu'il n'y a actuellement aucun enjeu pour les cyclistes qui roulent sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Le problème se trouve sur Gouin, et ce n'est pas en le contournant qu'on le règle.		1		
Sami	Hajjar			Est-ce que l'option 2 ferait en sorte d'interdire le stationnement sur les rues?				
Sami	Hajjar			Je viens de consulter la présentation et effectivement vous voulez interdire le stationnement sur les deux côtés de Jean-Bourdon. Est-ce que vous aviez pensé sur l'impact que vous causez avec cette option? C'est ridicule de se faire proposer une option comme ça. À la limite se faire proposer une option qui interdit le stationnement d'un côté c'est correcte mais sur les deux côtés c'est insultant.				1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Varujan	Baltazar		I would like to bring to your attention my strong opposition, to Option 1. piste cyclable sur le boulevard Gouin. As a senior citizen who uses the bus, I like many others including children will have no safe access to the bus stop. In fact with this proposal I will have no way, safely to come out of my house to such a busy and dangerous road without a car. How absurd and unsafe this is. It is unbelievable that such a proposal can even be put forward without any regard to the safety and the well being of its citizen. Like the fatal accident couple of years ago at the Bois franc train station that was waiting to happen of which I had warned couple of months prior the authorities, this project will be a disaster in waiting. This proposal is a shameful disregard to the safety and well being of the citizens living on Gouin boulevard and it vicinity. And the city of Montreal will be held responsible for eventual disasters because of this proposal clearly violates every safety rule and common sense. If you want to increase safety which should be city ofMontreal's first priority, sidewalk on both side of Gouin boulevard like in Gouin east should					1
Frédéric	Galliot		Nous favoriserons l'option 1, consistant en une piste cyclable bidirectionnelle, terre-plein, et trottoir, qui n'aurait pas le même impact sur le parking dans les rues avoisinantes.	Nous sommes résidents de Toupin, et sommes opposés à la proposition de bandes cyclables unidirectionnelles sur Jean Bourdon et Joseph Saucier, qui auraient pour effet des interdictions de parking sur ces rues, et un trop plein sur les artères avoisinantes.	Vous n'êtes pas sans savoir que ce coin de Cartierville n'est pas le mieux desservi en termes de commerces, ecoles, industries etc accessibles autrement qu'en auto, et les rues sont déjà pas mal pleines de voitures de résidents parkées en tout temps.	1		
Joseph	Khoubbieh		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes			1		
Dianne	Berlemis		I vote for option 1. Thank you!			1		
Antoine	Karazivan		Projet Gouin Ouest : Il choisit l'Option 1.			1		
Wassi	Wawareth		Projet Gouin Ouest : Elle choisit l'Option 1			1		
Anna	Denobile				Si l'option 2 ne rentre pas en vigueur, est-ce que ça serait l'option 1 par défaut? Et aussi, dans le cas de l'option 1, est-ce que les autos et les autobus pourront circuler quand même ou ça serait seulement une piste cyclable?			
Marie Rose	Azakie			I am appalled about what I just read concerning bike lanes on Jean Bourdon and Joseph Saucier. The serenity and privacy attracted us to the area and we decided to buy our home in the Bois De Saraguay 16 years ago. And now with this new announcement our neighbourhood will loose all that! We are totally against the proposal of bike lanes on Jean Bourdon and Joseph-Saucier				1
Pierre	Trudelle			la présente est pour vous faire part de mon profond désaccord à votre projet d'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Ce projet aura un impact négatif sur la vie de notre quartier alors que le stationnement ne sera plus permis sur lesdites rues et que le tout débordera sur les rues avoisinantes, dont Albert-Prévost, de laquelle je suis résident. C'est aussi sans compter les nombreux cyclistes qui afflueront à l'intérieur du quartier et qui, régulièrement, ne respectent aucune règles de partage de la route, d'accès au Bois de Saraguay ou encore qui manquent de civisme envers les piétons qui marchent les rues du quartier. Entre deux maux, il faut choisir le moins pire: Il serait préférable que l'option d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard Gouin Ouest soit adoptée.	Pour une raison qui est vaine pour moi de comprendre, l'équipe de gestion de la Ville de Montréal continue sans cesse depuis quelques années à vouloir rendre la vie de ses résidents qui possèdent des véhicules automobiles de plus en plus difficile. Je n'ai rien contre le développement du réseau de pistes cyclables, mais pas au détriment de ma mobilité et de celle de mon voisinage.			1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Eliane	Karam			Je vous envoie ce courriel pour joindre ma voix à ceux et celles qui refusent l'option 2 du réaménagement de la piste cyclable. Et ce pour plusieurs raisons dont: 1-Il y a déjà assez de circulation sur cette avenue.Pour certains d'entre nous , nous stationnons dans la rue.(on est 4). 2-Les visiteurs sont, eux aussi, habitués à stationner dans la rue. Alors que sur Gouin, les gens sont déjà habitués à rester dans leur « driveway ». 3-C'est un détour pour les cyclistes de longer les rues transversales à Gouin pour finir sur Jean-Bourdon et remonter sur Gouin après! Sans omettre l'impact que ceci aura sur la valeur de vente de nos maisons! Je vous prie de prendre en considération les voix qui ont refusé l'option 2!				
Delilah	Kanou			je voudrais exprimé mon désaccord avec l'option 2 du projet de redéveloppement de la piste cyclable. J'ai déjà signé la pétition.				
Jasmine	Georges			I am a resident of Jean-Bourdon street and would like to express my dissent with the option 2 of the proposed plan above. I have already signed the petition in order to state my disapproval.				
Lina	Akoury		Je vous écris pour faire valoir mon choix pour le projet de réaménagement d'une piste cyclable sur le boulevard Gouin Ouest. JE choisis: Option 1: Piste cyclable bidirectionnelle protégée par un terre-plein avec l'implantation d'un trottoir sur le boulevard Gouin Ouest.	Je m'oppose à l'option 2. et nous craignons pour la sécurité de nos enfants. Toutes les voitures qui avaient l'intention de se garrer sur Jean-Bourdon, viendront se garrer devant notre maison et dans notre rue ce qui augmentera le trafic sur la rue.		1		
Denise	Doiron		L'option 1 est intéressante, car cela permettra d'avoir une piste cyclable en ligne droite et plus sécuritaire, en plus d'avoir accès à un trottoir qui manquent grandement actuellement (étant cycliste et joggeuse). Définitivement, je souhaite voir l'option 1 s'actualisé.	Tandis que l'option 2 est moins favorable, car la conduite en vélo est non sécuritaire. Et pour nous, le stationnement de rue est important, car ayant des enfants adultes qui conduisent et viennent régulièrement à la maison, nous l'utilisons presque quotidiennement.		1		
Waleed	Choueiri			I am writing you this email to post my opposition to the proposed bicycle lane on Jean Bourdon which will negatively effect my neighborhood since it is crowded as is, so all my neighbours around us that we spoke with are totally against the project .				
Louise	Provost	4 – À l'intersection du Collège Ste-Marcelline et de la résidence l'Amitié, il faut avoir une voie de contournement pour éviter de ralentir la circulation et de créer des bouchons. 5 – Est-ce que le Collège Ste-Marcelline et la résidence l'Amitié vont céder de leur terrain pour pallier à leurs besoins de circulation de leurs clientèles en automobiles pour l'entrée et la sortie vers le Boulevard Gouin pour ne pas causer de bouchons de circulation. 6 – Est-ce que le chemin de terre battu parallèle au Boulevard Gouin près du Collège Ste-Marcelline peut servir à dégorger la circulation automobile sur le Boulevard Gouin ? Cela fait 35 ans que je demeure dans le secteur et il est impératif que la circulation automobile soit fluide spécifiquement en face du Collège Ste-Marcelline qui est problématique depuis toujours.	1 – Je vote pour l'option 1. Il ne faut pas enlever le stationnement de voitures sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. 2 – Est-ce que la piste cyclable sera déneigée l'hiver ? 3 – En espérant que le terre-plein qui sépare la piste cyclable de la voie automobile sera bien pensé pour faire en sorte que les camions de déneigement ne l'abîme pas ni le brise.			1		
Éliane	Karam			Je vous envoie ce courriel pour joindre ma voix à ceux et celles qui refusent l'option 2 du réaménagement de la piste cyclable. Et ce pour plusieurs raisons dont: 1-Il y a déjà assez de circulation sur cette avenue.Pour certains d'entre nous , nous stationnons dans la rue.(on est 4). 2-Les visiteurs sont, eux aussi, habitués à stationner dans la rue. Alors que sur Gouin, les gens sont déjà habitués à rester dans leur « driveway ». 3-C'est un détour pour les cyclistes de longer les rues transversales à Gouin pour finir sur Jean-Bourdon et remonter sur Gouin après! Sans omettre l'impact que ceci aura sur la valeur de vente de nos maisons! Je vous prie de prendre en considération les voix qui ont refusé l'option 2!				1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
May	Ziade				Suite à l'information reçue en lien au projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest pour piste cyclable (entre Joseph-Saucier et Albert-Prévost), notre communauté décide de se mobiliser afin de vous faire part certains commentaires/opinions quant à ce projet. D'abord, nous sommes totalement en désaccord avec ce réaménagement pour les raisons suivantes: La circulation automobile sur le boulevard est constante, achalandée et souvent dangereuse pour les piétons ainsi que les cyclistes peu importe la présence d'une piste cyclable/piétonne ou non. Des directions pour cyclistes à l'arrière sont déjà présentes, la rue est plus large, puis la circulation automobile y est significativement moindre ce qui diminue le danger pour piétons/cyclistes. Les cyclistes n'arrêtent jamais aux stops et roulent à toute vitesse ce qui accentue le risque d'accidents. Il est donc préférable de passer par l'arrière, évidemment, tel que déjà possible. La promesse initiale et pour laquelle aucune action n'a été entreprise depuis des années consistait en l'aménagement d'un trottoir qui protégerait nos enfants qui utilisent les transports en communs et non d'un			1
Élias Élie	Kassissia				Nous faisons suite à la séance publique virtuelle durant laquelle vous avez présenté le projet cité en rubrique. Nous sommes un regroupement des citoyens du secteur étroit du projet situé entre les rues Joseph Saucier et Albert Prévost. Suite à votre présentation du 18 aout 2020, nous vous informons qu'aucun résident de ce secteur n'est favorable à l'option (1). Nous sommes contre le déménagement de la piste cyclable actuelle de Jean-Bourdon au secteur étroit du boulevard Gouin Ouest. Nous avons fait du porte à porte et nous avons constaté que tous les résidents de ce secteur sur le boulevard Gouin Ouest sont contre l'option (1) car elle abolira à jamais la construction d'un trottoir sur l'accotement sud, elle mettra ainsi la sécurité du public en danger, surtout les piétons et les utilisateurs du transport en commun. Nous vous informons que le regroupement des citoyens du boulevard Gouin Ouest entre Joseph-Saucier et Albert-Prévost est pour l'option (2) avec une piste cyclable bidirectionnelle protégée sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier.. Les membres actifs du regroupement des citoyens du secteur étroit du bou		1	
Christopher	Aylwin		Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Aout 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
Erick	Curti		Projet Gouin Ouest : Il choisit l'Option 1.					
Marc Assaf	Marjorie Tremblay			Nous étions présent lors de la séance d'information du 18 août et avons pris connaissance du projet ainsi que des deux options présentées. Dans ce contexte, veuillez SVP prendre connaissance ci-joint de notre lettre d'objection à l'option 2, avec copie conforme à Mme. Thuillier et Mme. Giannou.				1
Vincenzo Cacciatore					En référence a le sujet ci haut écrit, suite à votre présentation du 18 aout 2020, je vous informe que je suis contre à l'option (1) du projet situé entre les rues Joseph Saucier et Albert Prévost et je suis en faveur a l'option (2). En attachement vous retrouve 4 copies de plan en question que ont été présenté hors votre présentation ou les l'option (1) et (2) sont clairement et bien présenté.		1	
Toni	Geha		Sans faute j'ai choisi l'option 1,	Et j'oppose catégoriquement l'option 2. Car ça nous enlève complete la possibilité de stationer devant de chez nous		1		
Yacub Harun				we are definitely against bike lanes on Jean-Bourdon Street. Thank you and We wish you all the best.				1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Marius D'Amboise		Enfin, que ferez-vous du bout de la vieille route, à l'ouest du collège? Il me semble qu'on pourrait y planter des arbres pour compenser ceux qu'on va couper. Cela éviterait que certains prennent cet espace pour un terrain de stationnement ou un dépôtoir!	Comme suite à la présentation que vous avez faite le 18 août dernier j'aimerais vous indiquer ma préférence pour l'option No. 1 de votre proposition. En tant que cycliste, je préfère cette approche.		En général, les réponses données lors de la présentation me donnent satisfaction sauf la question relative à la circulation autour du collège Ste-Marcelline. Vous nous avez indiqué que le trafic sur Gouin est d'environ 10K voitures/jr. Cependant cette circulation est concentrée sur deux périodes principales: le matin de 7:45 à 9:00 et l'après-midi de 15:00 à 18:00 environ. Il arrive que la circulation soit au rouge à partir de Jasmin jusqu'au collège; dans l'autre direction, vers l'est, je prend Gouin à Le Mesurier et c'est généralement bloqué depuis Martin... et parfois depuis Pitfield. Je demeure sur Jean-Bourdon (9215) et, dans la mesure du possible, il faut éviter d'avoir à utiliser Gouin à ces heures... et je ne parle pas des urgences. Deux facteurs perturbent la circulation: le collège et ceux qui vont vers Laval, dans les deux directions. Dans la proposition que vous avez faite vous avez indiqué la possibilité de mettre un deuxième feu de circulation à l'entrée des Marcelline. Je laisse à vos experts le soin d'évaluer comment le faire tout en gardant une fluidité raisonnable à la circulation. Il me semble qu'il faudra prévoir une voie d'év			
Bernard Fortin			Vous ne serez probablement pas surpris d'apprendre que nous sommes profondément en désaccord avec le projet parrainé « Option 1 » avec une piste cyclable sur le boulevard Gouin. A notre avis, il faut être complètement déconnecté de la réalité locale pour ne pas constater que nous sommes dans un des endroits les plus étroits du plus grand boulevard de Montréal qu'est le Boulevard Gouin. Il faut être sur place pour voir qu'à tous les jours ou presque il est très dangereux d'y circuler à pieds et à vélo sans oublier que nous voyons régulièrement certains cyclistes qui circulent à une très grande vitesse et ne font même pas leur arrêt aux endroit prescrit sur ce segment, où l'option 1 est projetée et fortement valorisée, pour ne pas dire VÉLORISÉE...	Nous ne pouvons que constater à la lumière des options présentées que l'on cherche à mettre en opposition les citoyens sur la rue Jean Bourdon et ceux du boulevard Gouin, en prétextant que l'option 2 serait d'éliminer les stationnements sur les deux côtés de la rue. Nous, nous ne voulons pas jouer à ce jeu stérile... Et oui, nous pensons qu'un réaménagement de la piste cyclable en place saurait rallier tous les citoyens du quartier et surtout, surtout assurer la sécurité de toutes et tous... avec, pourquoi pas, un trottoir sur le Boulevard Gouin.	C'est avec une grande stupéfaction que nous avons pris connaissance hier soir le 24 août du dépliant intitulé « Boulevard Gouin Ouest - Réaménagement », par lequel nous étions invités à une séance d'information et de consultation publique virtuelle le 18 août 2020 à 19h00; cela dit, en pleine pandémie de COVID-19! Où était l'urgence d'initier un tel projet à cette période de l'année, d'autant plus que nous sommes en plein cœur des vacances des Québécois-es et des Montréalais-es.Et oui, faire de la politique autrement disait-on ces dernières années... Quand est-ce que ça va commencer? Si vous avez à cœur de consulter les citoyens, vous devez commencer par les rencontrer, pas pour parler d'options 1 ou 2 mais parler avec eux et les informer d'abord des problèmes qui semblent être observés sur ce segment du Boulevard. Soyez ouverts aux avis des citoyens qui demeurent dans le secteur et le connaissent très bien. Nous aurions peut-être d'autres idées que celles déjà « toutes cannées » dont on ne connaît ni la provenance ni les intérêts autres que ceux des citoyens concernés qui y résident. En définitive, NON c'est NON ! Mettez fin immédiatement à ce projet qui n'est qu'une route alors que le seul leitmotiv présenté par ce projet est la sécurité des piétons, ce qui, à notre avis c'est définitivement tout le contraire. Et puis, et puis... laissez nous sortir de la période de vacances et surtout d'une période intensive de la COVID-19 et faites une vraie consultation où les citoyens seraient disponibles pour y participer. Y aura-t-il une importante deuxième vague... la deuxième consultation... la vraie? Justement nous sommes passés chez nous pendant nos vacances un peu de temps. Il semble que cette administration ait l'intention de rendre la vie misérable pour les propriétaires de maisons. C'est très décevant.			1
Lorette Mazzanti			We would like to submit the following for consideration regarding the Gouin West bicycle path project. I am surprised at the fact that option 2 is even being considered. Option 1 seems to be more amenable for cyclists, pedestrians, and automobiles. It looks like a certain level of expropriation would be required, but overall the option 1 seems to be a much better scenario. Gouin Boulevard requires a much needed uplift. For example, there are no sidewalks. Pedestrians are forced to walk on gravel, grass, mud etc while trying to walk to from the bus stop. I suspect the owners on Gouin may have some concerns about losing some land, land that may not necessarily be their propriety. Bifurcating the bicycle path into minor residential streets and removing all parking from certain areas is very penalizing to those who live on those streets. Some residents have several vehicles and some of these vehicles will need to be parked on adjacent streets as a result. This will be very disruptive for residents and their families. Our cold winter months, with icy conditions will make everyone's life miserable if they cannot park their cars on the streets. Gouin does not allow parking on its streets and residents have taken this in		Hopefully our voice will be heard..	1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Natalie Malo				J'étais tellement surprise de voir l'option 2 être présentée comme une réelle option. De plus, la séance de consultation n'en était vraiment pas une. Il s'agissait plutôt de la présentation du projet. Même si les citoyens pouvaient envoyer des commentaires et questions cette séance n'était vraiment pas une consultation avec les citoyens et résidents touchés par le projet. Il semble que la Ville a organisé cette séance pour avoir un semblant de consultation. Par ailleurs, comment les élus peuvent même considérer l'aménagement de pistes cyclables sur les DEUX côtés de rues résidentiels. Il semble que les critères décrit lors de la séance de "consultation" militent tous en la défaveur de l'aménagement de pistes cyclables selon l'option 2. Nous payons des taxes assez dispendieuses et n'auront accès à aucun stationnement devant notre résidence. Les élus réalisent-ils qu'il faut aussi être capable de stationner nos véhicules, débarquer nos enfants, notre épicerie etc. Il y a plusieurs raisons qui nous ont poussé à acheter une maison en dehors du centre-ville. La disponibilité de stationnement e		1		
George Angelopoulos			Ayant participé à la consultaion publique et consulté la documentation disponible, je communique par le présent courriel mon support pour l'Option 1 (piste cyclable sur Gouin) et mon désaccord avec l'Option 2 (implantation des bandes cyclables sur Joseph-Saucier et Jean-Bourdon). Compte tenu de tous les avantages et désavantages énumérés, il me semble peu logique de ne pas choisir l'Option 1.			1		
Eftihia Tsihlaklis			Therefore, I would strongly urge the city to chose Option 1, which is to keep the entirety of the bike path on Gouin.	I wanted to send you an email stating my opposition to the placement of the bicycle lanes on Jean-Bourdon and Joseph-Saucier streets. The disruption to the neighborhood and especially to the homes on those streets would be much greater than if the bicycle lanes were placed on Gouin.		1		
Mary Paternostro				I'm opposing for the city to have a two way cycle path on Jean Bourdon. It also states that there will be no parking available. I have been living here for over 37 years along with my neighbors. At the moment , we are all considered seniors. It would be impossible for any of us to park a few blocks and then walk , especially, during snow and as you know lots of ice. I have already fallen on icy sidewalks and broke my wrist. It seems to me that residents are never considered. I know that on Gouin Blvd. E. Has already been done for bicycle paths therefore continue along Gouin West. I hope the mayor will listen to our concern. NO BICYCLE PATH ON JEAN BOURDON.		1		
Joe Azakie		In regards to your recently received notice on considering the trafficking of bike lanes through our neighbourhood and as a long-time resident of the aera i am completely against the idea of anymore disruptive changes, over the years we have been imposed to pay higher taxes and yet the services have diminished we have a massive forest (bois de Saraguay) bordering our entire area and a considerable amount of funds, effort and construction have been exercised a few years ago in forming a large and very long walk-way !!! As well years ago certain parts of gown were being repaved oor re-worked and vehicles were rerouted through our quiet streets and turned them into traffic lanes of so many vehicles passing through... only thing missing was TRAFFIC LIGHTS for pedestrian crossings !!! If anything USE the Saraguay forest as a platform to create a throughway (bike-path aka lane [s]) for the VERY LIMITED amount of bikes that drive through our area, The City of Montreal should be looking at alternatives to bettering neighbourhoods, residences and their privacy, as a Taxpayer i do not acce						1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Nathalie Bourget				Je suis en totale désaccord pour une piste cyclable sur Jean Bourdon Il est beaucoup plus logique sur le Boul Gouin . Il est inconcevable de penser que nous les résidents ne pourront plus se stationner sur notre propre rue Imaginer on va devoir dire a nos invités d'aller se garer sur un autre coin rue Cette option est irréaliste Espérant que vous allez être à l'écoute des résidents de l'avenue Jean Bourdon				
Sylvia Oljemark					Comments and Questions: · Option 1. Yes ! Our group strongly favours this option with its two-way cycling path and separate sidewalk for pedestrians along Boulevard Gouin Ouest. · Option 2. No ! Cycling is forbidden in Bois-de-Saraguay. Cycling paths on Jean-Bourdon and Joseph-Saucier bring this forbidden activity directly to the Polo and Paton entries to the Forest threatening its fragile biodiversity. · Cutting down of trees - 75 on the North side of Gouin and 75 on the South. These numbers appear excessive, particularly on the North side - because it remains unclear where that cutting would take place. Let's remember that government fiat protects trees from being felled in Bois-de-Saraguay due to its exceptional biodiversity and rare species. Has an inventory of the species to be lost been made? Can any be saved and transplanted? · Historical Note and Question: The stone walls along Gouin Boulevard Ouest that grace the photos in your presentation and correctly referred to as "patrimonial" are truly historic. The walls were constructed more than 100 years ago by Monsieur John Scrimgeour. He also built all the stone walls along Gouin Boulevard Ouest. Madame Dubeau, our citizens group in the old village of Saraguay request	1		
Marie Marine			On ne peut venir changer les choses et chambarder la vie des gens sans raison valable, d'autant plus, l'existence de l'option 1 qui règle les problématiques de sécurité sur le boulevard Gouin et permet l'ajout d'une piste cyclable . Il est donc judicieux et raisonnable d'opter pour l'option 1 qui offre des avantages et améliorations pour le Boulevard Gouin , pour les résidents du quartier et les Montréalais et ce, sans causer des préjudices aux résidents des avenues Jean Bourdon et Joseph Saucier et autres résidents du quartier .	Nous sommes totalement opposés à l'option 2 présentée lors de la séance d'information, selon laquelle l'on prévoit l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour les fins de loisir sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph Saucier. Cette option impliquerait l'interdiction de stationnement de deux côtés de la rue pour les avenues Jean-Bourdon et Joseph Saucier, et forcerait les résidents de ces rues et leurs visiteurs à stationner sur les rues avoisinantes déjà achalandées. Pour les résidents de ces rues, cela représente un préjudice et une grande dégradation de leur qualité de vie au quotidien car plusieurs adultes demeurent dans ces résidences ce qui impliquent plusieurs véhicules à stationner, des personnes âgées également qui peuvent avoir des difficultés à marcher, des familles avec de très jeunes enfants etc.. Ces familles ont fait le choix de résider sur ces rues pour les options et spécificités existantes, entre autres, la possibilité de stationner sur la rue .				
Denise Doiron			L'option 1 est intéressante, car cela permettra d'avoir une piste cyclable en ligne droite et plus sécuritaire, en plus d'avoir accès à un trottoir qui manquent grandement actuellement (étant cycliste et joggeuse). Tandis que l'option 2 est moins favorable, car la conduite en vélo est non sécuritaire. Et pour nous, le stationnement de rue est important, car ayant des enfants adultes qui conduisent et viennent régulièrement à la maison, nous l'utilisons presque quotidiennement. Définitivement, je souhaite voir l'option 1 s'actualisé.					
Nancy Mercier	Habib Foustokjian		Je ne peux que constater à la lumière des options présentées lors de votre présentation du 18 aout 2020 que la ville cherche à mettre en opposition les citoyens de la rue Jean Bourdon et ceux du Boulevard Gouin, en prétextant que l'option 2) serait d'éliminer les stationnements sur les deux côtés de la rue. Nous ne voulons pas jouer à ce jeu stérile. Nous croyons qu'un réaménagement de la piste cyclable en place sur Jean-Bourdon saurait rallier tous les citoyens du quartier et surtout, surtout assurer la sécurité de toutes et tous... avec la construction longuement attendue de deux trottoirs sur le secteur étroit du boulevard Gouin Ouest entre Joseph Saucier et Albert Prévost. Nous rejetons l'option 1) et favorisons l'option 2) avec une piste bidirectionnelle sur Jean-Bourdon.				1	

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Mme Papadimitriou			Projet Gouin Ouest: Elle choisit l'Option 1.			1		
Bachir Azzi					Avez-vous des statistiques sur la circulation des cyclistes sur Boul. Gouin Ouest? Probablement le projet a été basé sur de telles statistiques.			
Jocelyne Leduc Gauvin		Amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes Nous vous remercions également d'avoir fait un suivi positif à nos demandes de transformer un projet de piste multifonctionnelle du côté nord de Gouin à l'ouest de Joseph-Saucier, jugée dangereuse par plusieurs, en un trottoir bien séparé d'une piste cyclable, elle-même séparée des voitures par un terre-plein planté d'arbres et de plantes indigènes. Ainsi, les piétons et cyclistes pourront longer le boulevard Gouin en toute sécurité, en particulier: les visiteurs du Bois-de-Saraguay ainsi que les écoliers du collège Ste-Marcelline et les personnes âgées de la résidence de l'Amitié. 2. Abattage d'arbres à l'ouest de la rue Joseph Saucier? Svp nous rafraîchir la mémoire sur les espèces et le nombre prévus, surtout qu'à l'origine, l'enfouissement des fils linéaires et l'enlèvement des poteaux par Hydro-Québec devaient servir en priorité à libérer de l'espace de façon à réduire au minimum l'abattage des arbres de cette forêt patrimoniale du Bois-de-Saraguay. Nous aimerions savoir combien d'arbres ont déjà été abattus sur le site concerné, en plus des frênes attaqués par l'agrile? Combien et quelles variétés prévoit-on en combien sont à replanter, incluant les espèces vulnérables tel l'érable noir? 3. Rapport hydrologique déjà prévu dans un rapport du CSP en 2016? Nous comprenons que cette recherche de longue date continue d'être très intéressante, nous aimerions en connaître les résultats. Nous songeons ici en particulier à un projet de piste cyclable sur le boulevard Gouin. Rappelons enfin qu'il était entendu que ce projet de piste cyclable sur le boulevard Gouin et les rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier, juste à l'ouest de la résidence de l'Amitié. Voir aussi la question suivante. 4. Mise en valeur de la forêt juste à l'ouest de la résidence de l'Amitié et de la rue Joseph Saucier, incluant la petite desserte de l'ancien chemin de la forêt. En longeant ce petit chemin du Roy vers l'ouest, la nature est très belle mais elle est très dégradée.	1. Préférence pour l'option 1 de la consultation Dès les premiers plans du projet de réaménagement vers 2014, l'architecte-paysagiste d'alors proposait d'établir la piste cyclable sur le boulevard Gouin à partir du boulevard Toupin. La présente voie cyclable sur la rue Jean-Bourdon était considérée comme temporaire. En effet, les sentiers Polo et Paton de la forêt de Saraguay donnent sur Jean-Bourdon. Or, il y a eu consensus de plusieurs associations à l'effet que les vélos doivent être interdits dans le Bois-de-Saraguay pour mieux protéger sa biodiversité exceptionnelle et permettre aux piétons 2 d'arrêter ici et là pour faire de l'observation d'oiseaux ou de plantes. D'ailleurs, le sentier aménagé est beaucoup trop étroit pour devenir une piste multifonctionnelle. Or aujourd'hui, avec la voie cyclable qui passe présentement sur Jean-Bourdon, on observe que de nombreux cyclistes empruntent les sentiers de la forêt, malgré des pancartes d'interdiction. Voilà pourquoi les associations citoyennes concernées ont approuvé la piste cyclable sur le boulevard Gouin. Rappelons enfin qu'il était entendu que ce projet de piste cyclable sur le boulevard Gouin et les rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier, juste à l'ouest de la résidence de l'Amitié. Voir aussi la question suivante. 4. Mise en valeur de la forêt juste à l'ouest de la résidence de l'Amitié et de la rue Joseph Saucier, incluant la petite desserte de l'ancien chemin de la forêt. En longeant ce petit chemin du Roy vers l'ouest, la nature est très belle mais elle est très dégradée.		Permettez-nous de vous féliciter de nouveau les élues et autres responsables de réactiver ce projet que nous attendions depuis nombre d'années et qui nécessitait la sélection de de ce projet par la Ville de Montréal parmi les nombreuses demandes d'enfouissement des fils aériens par Hydro-Québec. Des questions difficiles à transmettre pendant la consultation Pendant la consultation virtuelle du 18 août, quelques délégués d'associations impliquées depuis longtemps en faveur de la mise en valeur du Bois-de-Saraguay et la protection de sa nature exceptionnelle, ont exprimé leurs questions et commentaires par écrit. Mais la plupart de ces propos n'ont pas été transmis au public pendant la consultation. L'exception, que nous avons fort appréciée, provenait de M. Blaise Rémillard, délégué du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREMTL), concernant le projet d'abattage d'arbres dans le cadre de ce réaménagement. Heureusement, nous pouvons encore vous faire parvenir des questions et commentaires. En voici quelques-uns qui reflètent les préoccupations et consensus exprimés ces dernières années, par des délégués d'associations, au sein d'un Comité de suivi permanent (2013-2019) regroupant des élus et des délégués d'associations, impliqués depuis parloir de la protection et la mise en valeur du Bois-de-Saraguay.	1		
Voula Papadimitriou				OPPOSITION à votre OPTION 2, qui stipule l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles et ce pour des fins de loisirs. J'ai choisi d'habiter dans le quartier Ahuntsic-Cartierville et j'ai acheté ma maison pour avoir accès à du stationnement en tout temps et sans avoir de mal de tête. De plus, j'ai un enfant handicapé qui a des troubles à la marche. Stationner dans les rues avoisinantes de Jean-Bourdon serait très difficile pour nous avec notre fils. J'ai signé la pétition que vous avez sûrement reçue (ou que vous recevrez très bientôt), mais je tenais quand même vous faire part de mon très grand mécontentement avec une possibilité de ne plus avoir accès à ma rue pour du stationnement.				1
Georges Ghorayeb			Projet Gouin Ouest: Il choisit l'Option 1.					
Carmine Pollice				Je ne crois pas que je serais le seul à aussi exprimer mon mécontentement et mon opposition de l'option 2 du projet qui inclus entre autres l'élimination du stationnement sur les rues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette option est inacceptable et même rejet les besoins des gens qui habitent sur ces rues et les rues adjacentes. Personnellement je suis surpris que cette option soit même considérée et présentée car elle démontre un manque de sensibilité envers les citoyens du quartier. Les réponses et commentaires que nous avons eu sur l'interdiction du stationnement manquaient de sensibilité, de sérieux et mettaient la crédibilité de votre équipe de projet en question. L'objectif d'un gouvernement est de considérer les besoins de tout le monde et assurer un environnement harmonieux où tout le monde peut en bénéficier. Malheureusement l'option 2 ne rencontre pas cet objectif et est même un affront envers les citoyens du quartier. Comme militant très impliqué auprès du PLQ sur divers comités, je suis habitué à travailler en équipe avec un esprit ouvert, un focus sur la collaboration et le compromis. De ce fait, si par chance vous pensez qu'il s	J'aimerais premièrement remercier l'équipe pour avoir organisé cette rencontre qui s'est déroulée très bien du côté technique et qui a été très bien gérée. C'est aussi apprécié d'avoir été informé sur un projet si important qui impactera les citoyens du quartier. Ce genre de forum informationnel et virtuel devrait être considéré pour tous autres projets d'envergure futurs. J'occupe ma résidence depuis avril 1986 (la troisième maison à être construite sur la rue) et ça fait plusieurs années que j'attends d'avoir la possibilité de me promener (à pieds, ou à vélo), ou attendre pour un autobus sur Gouin en toute sécurité. Donc je suis heureux de voir que finalement il y a un projet concret sur la table à dessin...merci!			1
Erick Curti			Étant un cycliste moi-même, je vais privilégier l'Option 1 du projet (Piste cyclable sur le boulevard Gouin) mais je rejette catégoriquement l'Option 2 (Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin et bandes cyclables sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph Saucier)	En conséquence, je m'objecte à l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles sur les avenues Jean Bourdon et Joseph Saucier.(Option 2)	Par la présente, je vous confirme que je suis en désaccord avec le projet du réaménagement du boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin.	1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Krystelle Sioufi			Les entrées de garage de toutes les maisons du côté Sud donnent directement sur le boulevard, qui est un boulevard très occupé tant la semaine que la fin de semaine. Donc non seulement la majorité des habitants se restreignent souvent de faire trop d'activités sur leur stationnement, mais ils évitent également de garer les autos trop proche du boulevard, par peur qu'un incident se produise. De plus, l'absence de trottoir sur Gouin m'a empêché pendant de longue années de faire des activités de plein air en toute sécurité et tranquillité. À titre d'exemple, je n'ai jamais pu me rendre à mon ancien collège secondaire Sainte-Marcelline à pieds, ou encore de faire d'autres activités sportives aussi régulièrement que je le désirais, étant très bien consciente de la dangerosité de la situation. C'est pour cela que je favorise l'option 2 du projet de réaménagement puisqu'elle viendrait combler tous les points manquants actuellement en terme de sécurité. Faire l'option 1, au contraire, empirait notre situation actuelle. Je trouve qu'elle est bien injuste et favorise rien qu'un seul côté du boulevard, soit le côté Nord.				1	
Stephanie Sioufi			Les entrées de garage de toutes les maisons du côté Sud donnent directement sur le boulevard, qui est un boulevard très occupé tant la semaine que la fin de semaine. Donc non seulement la majorité des habitants se restreignent souvent de faire trop d'activités sur leur stationnement, mais ils évitent également de garer les autos trop proche du boulevard, par peur qu'un incident se produise. De plus, l'absence de trottoir sur Gouin m'a empêché pendant de longue années de faire des activités de plein air en toute sécurité et tranquillité. À titre d'exemple, je n'ai jamais pu me rendre à mon ancien collège secondaire Sainte-Marcelline à pieds, ou encore de faire d'autres activités sportives aussi régulièrement que je le désirais, étant très bien consciente de la dangerosité de la situation. C'est pour cela que je favorise l'option 2 du projet de réaménagement puisqu'elle viendrait combler tous les points manquants actuellement en terme de sécurité. Faire l'option 1, au contraire, empirait notre situation actuelle. Je trouve qu'elle est bien injuste et favorise rien qu'un seul côté du boulevard, soit le côté Nord.				1	
Charles Aboukhaled				L'option 2 est inacceptable, cette décision affecte de façon majeure la vies des habitants de notre secteur. Il y a toujours eu des cyclistes dans le secteur et nous avons jamais eu de problèmes avec ceux-ci. Faire une piste cyclable réservée des deux côtés des rues augmentent le risque d'accidents, surtout avec les voitures qui reculent de leur stationnement. C'est en effet très dangereux pour les cyclistes. De plus, il n'y aura plus aucune possibilité de stationner sur notre rue... nous avons des enfants et des petits-enfants, comment vont-ils pouvoir nous rendre visite? Il est complètement inacceptable de ne pas permettre aux citoyens de l'arrondissement qui habitent depuis longtemps et qui payent leur taxes de ne pas avoir de visites chez eux. Il n'y aura aucune autre alternative pour stationner....				

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Marie-Eve Pépin	Vincent Carpentier		Sachez que nous nous opposons à l'option 1. Le boulevard Gouin est une artère très passante, avec des milliers de véhicules qui y circulent quotidiennement, à grande vitesse. Il est fréquent de voir les automobilistes faire des dépassements illégaux lorsque les voitures les précédents roulent à la limite permise. Parfois, des camions de livraison exécutent cette manœuvre illégale. Ajoutez à cela que les arrêts ne sont pas respectés, de jour comme de soir. Les véhicules circulent à une si grande vitesse que nous ne pouvons pas dormir avec les fenêtres ouvertes, tant le bruit est important. Les rares cyclistes n'effectuent JAMAIS les arrêts. Il est dangereux de s'aventurer sur Gouin en sortant de la rue Joseph-Edouard-Samson. La mise en place d'un trottoir et d'une piste cyclable sur le côté nord rend la situation encore plus dangereuse. Pour que les résidents puissent prendre le boulevard Gouin, il faudra que les véhicules traversent le trottoir, une piste cyclable bidirectionnelle avec des cyclistes qui circulent à haute vitesse sans effectuer leur arrêt et le boulevard Gouin avec des au Les accidents sont fréquents sur Gouin. J'ai moi-même été victime d'un ac	Jean-Bourdon est une rue calme, bordée par un parc sur un tronçon. Une piste cyclable est déjà présente. Il suffit de la sécuriser davantage, en y mettant une bidirectionnalité. Pourquoi enlever le stationnement? Il s'agit d'une proposition malhonnête pour que les résidents de Jean-Bourdon votent en bloc contre l'option 2. Vous souhaitez mettre une piste cyclable rectiligne sur Gouin Ouest, alors que c'est justement ce qui la rend dangereuse: l'aspect rectiligne augmente la vitesse. L'aspect étroit de la chaussée sur Gouin ne fait pas ralentir la circulation. Les automobilistes y circulent tout aussi vite. La sécurité doit primer sur un projet qui se veut rectiligne. Vous souhaitez sauver 2-3 minutes de déplacement aux cyclistes en mettant leur sécurité en péril. Votre argument de dire que les cyclistes ne respecteront pas le détour, alors aussi bien mettre une piste rectiligne, est irrecevable. Si la signalisation routière est présente, la piste cyclable sur Jean-Bourdon devra être utilisée. Les cyclistes ont le même code routier que les automobilistes. La loi, c'est la loi. Les voies doivent être respecter, les arrê L'absence de présence policière n'aide pas la situation. Mais la police de M	Une bonne option 2 aurait été de proposer une piste cyclable bidirectionnelle sur un côté de rue, protégée, sur Jean-Bourdon, tout en permettant le stationnement sur l'autre côté de la chaussée. Cette option est aussi plus agréable pour les cyclistes qui n'auront pas à respirer autant de gaz carbonique émis par les véhicules. En tant que résidents du boulevard Gouin, nous ne circulons jamais à vélo sur Gouin, car nous avons peur. Nous utilisons toujours Jean-Bourdon. Nous interdisons aux enfants de circuler sur Gouin. Il est temps de discuter avec les résidents, et non pas de les monter un contre l'autre. Il faut nous écouter. Nous vivons dans ce quartier, nous le côtoyons quotidiennement.			
Georges Sioufi			À chaque matin pour sortir de mon stationnement et à chaque soir en y revenant je dois attendre des minutes l'âme charitable qui acceptera de me laisser passer pour sortir ou rentrer securitairement chez nous. Ne pensez vous pas que cette situation va s'empirer quand les voitures vont se déplacer devant nos maisons à une proximité encore moins sécuritaire ? Il est évident que l'espace disponible pour vos aménagements ne peut pas inclure le compte d'une population cycliste en plus, du compte de base que vous devez aux citoyens qui y habitent ; et essayer de faire inclure tout ce monde dans cet espace restreint ne va certainement que contribuer à l'augmentation des risques d'accident aux citoyens , aux cyclistes et aux conducteurs . C'est pour cela que je favorise l'option 2 du projet de réaménagement puisqu'elle viendrait combler tous les points manquants actuellement en terme de sécurité. Faire l'option 1, au contraire, empirait notre situation actuelle et je trouve qu'elle est bien injuste et favorise rien qu'un seul côté du boulevard, soit le côté Nord, et les cyclistes bien évidemment!		j'ai vu grandir mes enfants dans un espace restreint au jardin arrière seulement parce que je considérais que jouer en avant de la maison dans cette section du boulevard était dangereuse parce qu'on est collé au boulevard, et directement exposé aux véhicules en mouvement, sans zone tampon entre les deux . On a attendu longtemps le moment où la ville déciderait de construire un trottoir de chaque côté du boulevard comme tout le monde, qui paye les meme taxes que je paye, alors pourquoi toutes les autres rues ou boulevards et pas nous? Ils est évident que cette section du boulevard possède une particularité quant à son étroitesse qu'il ne peut assumer les priorités de la circulation dans les deux sens, les priorités des passants sur les deux côtés et leurs sécurité, la sécurité des rentrants et sortant de leurs lieux de vie, et en plus maintenant les cyclistes ! Il me semble que le gros bon sens est de donner les priorités à ceux dont ils y ont le droit en premier et qui ont attendu de longues années pour cette occasion . Surtout quand on sait que pour plus de 5 mois par ans cette piste ne sera Tout ceci pour que vous soyez entrain d'offrir à un groupe de gens qui aim Vous n'y voyez pas un soucie de conscience madame Dubeau?			
Lina Sioufi			On était très surpris après avoir vu le plan de réaménagement et les options que vous offrez. Les options sont très injustes selon moi et ne tiennent pas du tout compte des besoins des citoyens de chaque côté du boulevard. En effet, avec l'option 1, c'est uniquement les habitants du côté Nord ainsi que les cyclistes, qui habitent même pas sur le boulevard et y passent que momentanément, qui sont avantagés. Qu'en est-il des habitants du côté Sud??	C'est pour toutes ces raisons que je favorise l'option 2 du projet de réaménagement puisqu'elle viendrait combler tous les points manquants actuellement en terme de sécurité. Faire l'option 1, au contraire, empirait notre situation actuelle et je trouve qu'elle est bien injuste et favorise rien qu'un seul côté du boulevard, soit le côté Nord, et les cyclistes bien évidemment (faut jamais les oublier eux).	On a fait l'achat de notre maison sur Gouin il y a plusieurs années et depuis ce temps on attend impatiemment que la ville construise des trottoirs de chaque côté du boulevard. Je suis une maman de 4 enfants assez sportifs. Je ne peux vous conter le nombre de fois que j'ai du interdire mes enfants de marcher sur le boulevard par peur qu'une auto les heurte, le nombre de fois que mes filles, voulant être autonomes, m'ont supplier de pouvoir se rendre à pieds jusqu'à leur collègue Sainte Marcelline et j'ai dû dire non, et le nombre de fois que j'ai évité de sortir sur mon terrain de garage parce qu'il y avait beaucoup de trafic.			
Maria del Consuelo Coronel			Par la présente, je vous informe que je suis en accord avec l'option 1 du projet du réaménagement du boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin. Par conséquent, je vais privilégier l'Option 1 du projet (Piste cyclable sur le boulevard Gouin) mais je rejette catégoriquement l'Option 2 (Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin et bandes cyclables sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph Saucier)					

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Alec Kevo					J'ai trouvé une étude publiée par L'arrondissement d'Ahunstic-Cartierville qui s'appelle "Plan de circulation locale de l'arrondissement d'Ahunstic-Cartierville" . Cette étude par la ville contient plusieurs points qui supporte fortement notre opposition à l'option 1. Le document est attaché à ce courriel, et nous allons faire référence aux points importants compris dans ce document. 1) (Page 4) - Le Boul Gouin O. est définit comme une artère majeur: "Dans l'axe est-ouest, seul le boulevard Gouin traverse l'arrondissement dans son ensemble. Ce dernier ne joue toutefois un rôle d'artère que dans la partie ouest de l'arrondissement, conservant une vocation locale dans la partie est". 2) (Page 14) - Plus que la moitié des accidents sont sur des artères: "plus de 60 % des lieux d'accidents sont situés aux abords d'une artère. L'interface entre le réseau routier artériel et le réseau routier local (comprenant les collectrices et les rues locales) s'avère l'un des éléments parmi les plus importants pour améliorer la sécurité routière dans l'arrondissement." "Il en ressort toutefois que la très grande majorité des a 3) (Page 14) - Beaucoup d'accidents à Ahunstic Cartierville: "L'arrondisse 4) (Page 20) - Piste Cyclable sur Gouin - Non-Sécuritaire et Faible besoin 5) (Page 20) - Lacunes d'avoir une piste cyclable sur Boul Gouin O.: "Que 6) (Page 21) - Carte montrant qu'il existe déjà une chaussé désigné aux cy 7) (page 25) - Carte qui montre des problèmes de mixité de mode de tran 8) (Page 44) - Conclusion #1 de l'étude: Piste Cyclable sur le Boul Gouin O 9) (Page 44) Conclusion #2 de l'étude: Les rues locales sont plus favorisé		1	
Jocelyne Sauvé		En plus de la question de la sécurité des piétons, je suis préoccupée par le nombre d'arbres matures qui devront être abattus pour permettre un tel élargissement alors que le boulevard Jean Bourdon, dont il est fait mention dans l'option 2, possède déjà une largeur suffisante pour formaliser et sécuriser une voie cyclable. Tel que montré sur les croquis, l'option 2, avec un trottoir de chaque côté du boulevard Gouin , peut s'effectuer à l'intérieur des limites déjà déboisées alors que l'option 1 implique un ajout de 2.3 mètres de béton avec l'abattage d'un nombre non négligeable d'arbres matures. Pourquoi sacrifier des arbres matures, dans un secteur de la ville où le couvert végétal est déjà largement décimé par l'agrire du frêne? Ceci me semble un non-sens sur le plan de la protection de l'environnement et de la lutte aux ilots de chaleur alors qu'une alternative existe déjà. Et que dire des coûts afférents au déboisement et à la transformation d'une bande verte en bande bétonnée? A titre de payeur de taxes, je me questionne sur ce volet du projet.	La présente est pour vous signifier mon total désaccord avec l'option 1 présentée lors de la consultation publique du 18 août à savoir l'élargissement du boulevard Gouin pour y insérer une piste cyclable bidirectionnelle en plus d'un trottoir sur la face nord du boulevard Je salue fortement la volonté de la Ville de doter le secteur d'un trottoir pour assurer la sécurité des piétons dans ce secteur. Je déplore toutefois que le projet ne prévoit pas un trottoir des deux côtés de la rue. Ce faisant, les citoyens du côté sud du boulevard continuent d'être exposés à une circulation rapide et plutôt dense des véhicules, risquant par le fait même d'être frappés en voulant rejoindre le trottoir qui ne serait situé que de l'autre côté du boulevard.		En terminant, je me permets d'ajouter que je suis extrêmement déçue de la façon dont la consultation a été menée. L'annonce d'une telle consultation s'est faite via nos boites aux lettres, en pleine période estivale. Étant absente du 16 au 22 aout, je n'ai pris connaissance de la consultation qu'à mon retour le dimanche 23 août. Je constate que le préavis a été ridiculement court, ne permettant pas une réelle consultation démocratique. A titre de citoyenne, je m'attends à davantage de considération de la part de l'administration municipale. Je réitère donc mon désaccord face à l'option 1 qui semble être celle retenue lors de la consultation publique. J'appuie fortement l'option 2 pour les raisons évoquées ci-haut, ou toute autre option dont nous pourrions discuter dans un contexte de respect et de transparence.		1	
Tony Dilli				Personnellement, je suis catégoriquement contre le fait de vouloir bifurquer la piste cyclable sur l'avenue Joseph-Saucier et l'avenue Jean-Bourdon. - l'absence de stationnement réduira la valeur des résidences sur ces 2 avenues. De plus, les rencontres familiales seront plus difficiles puisque nos invités devront stationner sur les rues transversales (sans dire qu'il y aura des risques d'accidents avec les cyclistes). - le nombre de résidences affectés par les 2 options n'est pas comparables. Avec les sorties d'autos (des résidents) à reculons, le nombre d'accidents avec les cyclistes seront malheureusement nombreux. Déjà avec le trafic matinale + celle vers 3:30 (parents des étudiants du Collège Sainte-Marceline comme moi!), nos sorties matinale sont difficiles et risquées. Imaginez ce que fera l'ajout de cyclistes dans l'équation! - pourquoi dévier le trajet quand une ligne droite est plus simple et moins dérangeante pour plus de résidents? - des cyclistes passant dans le quartier paisible/résidentiel et près de la forêt résultera en plusieurs voulant flâner dans le secteur. Avec l'option #1 - une des raisons que plusieurs d'entres nous (mes amis habitants le secte				

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Raffi Garabedian	Laura Artinian				Suite à la présentation du projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest, on vous écrit aujourd'hui pour vous exprimer notre opposition à l'Option No 2 proposée par la ville et soutenons plutôt l'Option No 1, qui par votre propre analyse, représente le choix qui respecte le mieux les critères établis du projet tout en impactant le moins la qualité de la vie des résidents et la vocation d'un quartier résidentiel. On s'est établis sur l'avenue Jean-Bourdon il y a plus de 10 ans, puisque même si ce quartier est situé à Montréal, il nous offre un certain mode de vie, des facilités, de l'espace, des possibilités de stationnement. En contrepartie, il faut utiliser la voiture pour nos déplacements, puisqu'on est moins desservie par le transport collectif (pas de métro, train arrêté pour plusieurs années, etc.) et les commerces sont plutôt éloignés. Dans ce contexte, posséder un ou deux véhicules par maison (voir un peu plus pour les familles avec des grands enfants) est une nécessité. Disposer de la possibilité de stationner nos véhicules et ceux de nos visiteurs dans la rue, incluant ceux de nos parents à mobilité réduite, est donc indispensable. Lors de la présentation du 18 août, vous avez établi un tableau comparatif Dans l'intervalle, nous allons nous opposer de la manière la plus énergique			
Germaine Tanzimat					Je ne peux que constater à la lumière des options présentées lors de votre présentation du 18 août 2020 que l'on cherche à mettre en opposition les citoyens de la rue Jean Bourdon et ceux du Boulevard Gouin, en prétextant que l'option 2 serait d'éliminer les stationnements sur les deux côtés de la rue. Je connais les citoyens du quartier depuis bientôt 20 ans, nous ne voulons pas jouer à ce jeu stérile. Nous croyons qu'un réaménagement de la piste cyclable déjà en place sur Jean-Bourdon saurait rallier tous les citoyens du quartier et surtout, surtout assurer la sécurité de toutes et tous... avec la construction longuement attendue de deux trottoirs sur le secteur étroit du boulevard Gouin Ouest entre Joseph Saucier et Albert Prévost.			1
Takuhi Gul			J'espérais que nous aurions enfin un trottoir. J'ai été très déçu d'apprendre que non seulement nous n'avons pas de trottoir, la route se rapproche de plus en plus de notre cour avant, ainsi nous exposant à un plus grand danger. Je ne suis pas sûr de comprendre la logique derrière cette décision.Toutes les maisons du côté nord ont une longue allée avant d'atteindre la route tandis que au sud les allées sont directement et étroitement liées à la route . Pour moi, il est évident que ce n'est pas la meilleure décision. Inutile de dire que je suis totalement opposée à ce projet tel qu'il est prévu pour l'option 1. Veuillez reconsidérer la décision de trottoir – placez les au coté sud svp- ou optez pour l'option 2 - la piste cyclable sur Jean Bourdon-				1	
Lunel Charlot			Dans ce projet qui vise probablement la sécurité et le bien être des piétons et habitants de cette portion du boulevard Gouin, nous accueillons favorablement l'érection de 2 bandes de trottoir Sud- et Nord- pour permettre aux piétons de circuler librement ,en toute sécurité et possiblement de cohabiter plus harmonieusement avec des cyclistes éventuels. Une cohabitation entre cyclistes et piétons est plus envisageable que celle plus dangereuse entre automobilistes et piétons. Car cette portion du boulevard Gouin n'offre actuellement aucune sécurité aux habitants de ce tronçon entre Albert Prévost et Joseph saucier. Nous nous préoccupons quotidiennement de la sécurité de nos enfants et petits-enfants, des piétons occasionnels, plaisanciers, touristiques ou obligatoires qui courent régulièrement le risque de se faire accrocher par une voiture. La dangerosité de cette portion du boulevard pour les piétons,ne sera qu'aggravée par l'érection d'une piste cyclable tel que mentionné dans l'Option 1- diapo (36) de la ville de Montréal. C'est la raison pour laquelle nous, les habitants de cette portion de Gouin En Tant que contribuable, nous espérons que notre préoccupation sécurité	En revanche, un réaménagement privilégiant 2 bandes de trottoir tel que figuré sur l'option 2- diapo (38) est favorablement accueilli par la majorité des habitants de la région tant pour l'embellissement de notre ville que pour la sécurité de Tous (automobilistes, piétons, cyclistes). Ce réaménagement avec 2 bandes de trottoir sera apprécié des piétons et de certains cyclistes qui cohabitent dangereusement pour l'instant, avec les automobiles et les piétons, sur ce tronçon du boulevard Gouin Ouest dans son état actuel. En conclusion, nous proposons une amélioration et /ou une balise de la piste cyclable déjà existante sur l'avenue Jean Boudon qui est infiniment plus large et moins passante que le boulevard Gouin.			1	

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Alkis Sarantinos				1- What is the project justification for this? I have looked at the SAAQ and SPVM stats for the years from 2006 to 2017 and there have been VERY few reported bike accidents or none at all during this time frame for Joseph Saucier and Jean Bourdon. Also, the section disussed for Gouin blvd had very few incidents also. 2- How are elderly residents suppose to manage parking on the side streets during the winter, with ice and snow banks? 3- How will I, who has a handicapped child, manage in the winter? 4- Why can't we leave the parking as is, and just SHARE the road? Please provide very clear solutions/answers to my questions if the option of Joseph Saucier/Jean Bourdon is chosen.				
Philippe Froundjian					Vous trouverez ci-jointe une pétition signée par 71 résidents du Bois-de-Saraguay qui sont opposés à l'option 2 proposée par la ville de Montréal en ce qui concerne le réaménagement du Boul. Gouin Ouest. Il est important de noter que lors de la collecte de signature, aucun résident était en faveur de l'option 2. Je crois que cet effort collectif devrait faciliter votre processus décisionnel dans le but de retenir option 1. Cette dernière règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entre autres, les avenues Jean-Bourdon, Joseph-Saucier.	1		1
Micheline Azzi				Ceci pour confirmer que je suis pour l'option no 2 sans le déménagement de la piste cyclable de Jean Bourdon.			1	
Georges Ghrayeb				Il y a toujours eu des cyclistes dans le secteur et nous avons jamais eu de problèmes avec ceux-ci. Faire une piste cyclable des deux côtés des rues augmentent le risque d'accidents, surtout avec les voitures qui reculent de leur stationnement. C'est en effet très dangereux pour les cyclistes. De plus, il n'y aura plus aucune possibilité de stationner sur notre rue... nous avons des enfants et des petits-enfants, comment vont-ils pouvoir nous rendre visite? Il est complètement inacceptable de ne pas permettre aux citoyens de l'arrondissement qui habitent depuis longtemps et qui payent leur taxes de ne pas avoir de visites chez eux. Il n'y aura aucune autre alternative pour stationner... Vous ne pouvez pas prendre une décision unilatérale qui affectent autant la vie des habitants sans les consulter et les faire voter.	Il est inacceptable que l'arrondissement fasse ce genre de choix sans une consultation en bonne et due forme de ces citoyens. Nous vivons depuis plus de 25 ans dans le secteur et nous payons les taxes (qui sont plus élevées que la majorité des autres arrondissements de Montréal), nous devrions avoir un droit de vote sur ce genre de décision. Effectivement, cette décision affectent de façon majeure la vies des habitants de notre secteur.			
waleed choueiri				I am writing you this email to post my opposition to the proposed bicycle lane on jean bourdon which will negatively effect my neighborhood since it is crowded as is, so all my neighbours around us that we spoke with are totally against the project . Thank you for your understanding				
Vincent Carpentier	Marie-Eve Pépin	véhicules. Le tracé actuel de la piste cyclable passe déjà à travers le parc Beauséjour et puis rejoint Jean-Bourdon via Henri-D'Arles qui est protégé par un feu de circulation. Le tout étant très sécuritaire et agréable. Une option intéressante aurait été de poursuivre la piste cyclable soir à travers le Bois-de-Saraguay ou sur le côté sud de Gouin Ouest qui longe le bois.			La ville propose seulement 2 options afin d'en privilégier une. L'option 2 est tellement absurde (retrait de tout stationnement sur les rues), qu'elle ne fait que favoriser l'option 1. Étant moi-même utilisateur du vélo par moment, je préfère les rues calment pour ma propre sécurité et pour minimiser la respiration du monoxyde de carbone des Selon le plan de circulation locale de l'arrondissement Ahunstic-Cartierville: https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_ahc_fr/media/documents/plan_circulation_locale_v_finale.pdf À la page 9, on peut voir que 8.2% des déplacements du quartier sont dans la direction de St-Laurent. La ville veut dépenser 30 M\$+ pour favoriser le vélo pour une très faible minorité? Ça n'a pas de sens. Ajustons l'option 2 afin de maintenir le stationnement actuel (peut-être prendre seulement un seul côté de rue) et seulement faire les travaux sur la section Bois-de-Saraguay/Gouin O et puis on va avoir économiser 25M\$+			
Aïda Adjemian			Projet Gouin Ouest : Elle choisit l'Option 1					
Daniel Tashdjian					A été mis au courant d'une future piste cyclable sur sa rue. Aimerais plus d'infos.			
Denis Lemieux					Désolé mais ce sera trop long a lire . Plus vite de ce voir et bien comprendre mes points. Je fais plus de 10,000 km a vélo par année depuis 2001 donc j'en ai vu des projets comme ce que la ville s'apprête a faire. Si vous voulez mes points et bien il faudra un peu d'effort de ce comité.			

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Anna DeNobile					La décision finale sur soit l'option 1 ou 2 sera prise environ quand? Et aussi, si option 1 est choisi, est-ce que le Boulevard Gouin sera fermé pendant les travaux ? Si oui, pendant combien de temps environ.			1
Luciana Fogliada			J'espère sincèrement que vous considérez l'importance de maintenir une qualité de vie sécuritaire et sans désagrément pour les résidents des avenues Jean-Bourdon et Joseph Saucier et que vous optez pour l'option 1 qui permet des améliorations sur le Boulevard Gouin.	J'écris de la part de ma mère, Luciana Fogliada, car elle ne détient pas d'adresse courriel. Elle réside sur l'avenue Jean-Bourdon depuis 34 ans. Elle veut vous transmettre son désaccord et son opposition à l'option 2 présentée lors de la séance selon laquelle l'on prévoit l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph Saucier. Avec cette option 2, ma mère qui est une personne âgée, va devoir stationner (du moins essayer de trouver du stationnement) sur les rues avoisinantes déjà achalandées. Cette option est inacceptable dans de telles conditions pour des personnes d'un certain âge.		1		
Mary Paternostro					Last week, I contacted you about my concern of the bicycle paths on Jean Bourdon. I'm including 3 photos that I took yesterday, August 30,2020 to show you that residences opinions don't matter. According to a letter that the residences received it states that we have until September 1,2020 to send our comments to the city. I guess it doesn't matter what our comments are because as you can see the bicycle pics have already been embedded into the streets. I'm appalled that it's a done deal before September 1st. This is pure HYPOCRISY on the city's part. So now, we will not able to park our cars on either side of the street(according to the letter) what will happen in winter. So seniors don't matter because WE need to go thru icy sidewalks , icy streets, and huge snowbanks to jump with our grocery bags. I'm disappointed because the city couldn't even pretend to wait to do the imprint of the bicycles on the pavement.The letter states we have till September 1, 2020 to send our comments. So OUR comments and concerns don't matter. To me, this is pure arrogance, hypocrisy and absolute			1
Chantal Charlot			Nous avons bien pris connaissance et étudié les plans de Réaménagement du boulevard Gouin O. proposés par la ville de Montréal. Dans ce projet qui vise probablement la sécurité et le bien être des piétons et habitants de cette portion du boulevard Gouin, nous accueillons favorablement l'érection de 2 bandes de trottoir Sud- et Nord- pour permettre aux piétons de circuler librement ,en toute sécurité et possiblement de cohabiter plus harmonieusement avec des cyclistes éventuels. Une cohabitation entre cyclistes et piétons est plus envisageable que celle plus dangereuse entre automobilistes et piétons. Car cette portion du boulevard Gouin n'offre actuellement aucune sécurité aux habitants de ce tronçon entre Albert Prévost et Joseph saucier. Nous nous préoccuons quotidiennement de la sécurité de nos enfants et petits-enfants, des piétons occasionnels, plaisanciers, touristiques ou obligatoires qui courent régulièrement le risque de se faire accrocher par une voiture. La dangerosité de cette portion du boulevard pour les piétons,ne sera qu'aggravée par l'érection d'une piste cyclable tel que mentionné. C'est la raison pour laquelle nous, les habitants de cette portion de Gouin, ne sommes pas d'accord. En Tant que contribuable, nous espérons que notre préoccupation sécurité sera prise en compte. En revanche, un réaménagement privilégiant 2 bandes de trottoir tel que mentionné, nous semble plus approprié.	En conclusion, nous proposons une amélioration et /ou une balise de la piste cyclable déjà existante sur l'avenue Jean Boudon qui est infiniment plus large et moins passante que le boulevard Gouin.			1	1

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Charles Nguyen					Pourriez-vous publier les résultats du volume d'auto pendant les heures de pointes ainsi que jusqu'à où les embouteillages persiste depuis l'entrée de l'autoroute 13? Et ainsi pour les prévisions de volume et d'embouteillages et perturbations additionnelles lors des 18 mois de construction? Pouvez-vous partager le volume de piétons et cyclistes observés? Par saison? Et quelle est la vision de mesure post-construction? Quel est la mesure du success du project? En terme de volume de piétons et cyclistes? Présentement avec 10,000 autos par jour, il y a des embouteillages majeurs, quelles sont les résultats de études concernant les Feu de circulation? Comment est-ce que ça va améliorera combattre la congestion sur le Blvd Gouin? Pourquoi ne pas considérer de rejoindre les pistes cyclables par le Chemin de fer? Moins coûteux et moins de perturbations sur le Blvd? Quels sont les raisons qui on amener à l'élimination de cet option? Pourquoi ne pas créer trois voies comme à Rosemont? C'est à dire => Trottoir Piste Cyclable Voie de Stationnement. C'est une Co-habitation harmonieuse entre les piétons, cyclistes et résidents. Ou puis-je lire les questions et réponses de la session.			
Sonia Broccoli Scalia		Pour faire suite à notre rencontre Zoom du 29 juillet où nous avions discuté du trafic automobile engendré par les parents du Collège Sainte-Marcelline aux heures de pointe, je partage ces 3 vidéos avec vous prise vendredi le 28 août vers 15h25. -La première vidéo a été filmée vis-à-vis l'entrée du Collège. Le circuit interne est saturé et les voitures débordent sur le boul. Gouin. -Dans la deuxième vidéo, nous y voyons la portion de Gouin (côté nord) entre le Collège et la rue Antoine- Berthelet. La file de voitures y est continue. -Dans la troisième vidéo, vous voyez que les voitures débordent jusqu'à Toupin (et au delà). Je vous assure que c'est la même situation dans l'autre direction entre le Collège et l'autoroute 13. https://share.icloud.com/photos/0JM0tJFTUP6w38lnHTTa2k5vQ Le trafic est extrêmement dense et l'intersection entre la future piste cyclable et l'entrée du Collège (selon les plans actuels) est un point névralgique. Nous proposons donc de déplacer la piste cyclable du côté sud de Gouin (et de laisser le trottoir du côté nord) afin d'éviter des collision, surtout lors des virages à gauche effectués pour entrer au Collège						
Michel Garner		1- Plusieurs éléments des plans sont extrêmement intéressants et représentent un gain majeur pour les cyclistes ainsi que les piétons. Tout particulièrement, tout le secteur entre Joseph Saucier et l'avenue Martin. Ça me paraît superbe comme projet, sauf que je me questionne sur la largeur des voies réservées aux automobiles, réduit à 7 mètres. Comme il y a passablement d'autobus, et quand même un certain nombre de camions, je me demande si le 7 mètres est suffisant (sécuritaire).	a- L'aspect positif de beauté de ce secteur est limité, et ne saurait justifier à lui seul de choisir ce chemin. On ne peut certainement pas prétendre voir l'eau, et de voir un long mur de pierre sur le côté Nord ne semble pas être d'un grand attrait. c - Ici encore, la largeur de la chaussée pour les automobiles me paraît étroite, à 7m Alors, pour le moins, si l'option 1 est choisie en définitive, il faut prendre des mesures concrètes pour que les cyclistes soient forcés de respecter la signalisation, qui, quoiqu'ils pensent, s'applique à eux tout autant qu'aux automobilistes. En en se racontera pas d'histoires en pensant que la police va se charger d'appliquer les règles de la route aux cyclistes... 4- Enfin, on m'a dit qu'il y aurait de l'expropriation sur le côté Nord de la rue, à certains endroits résidentiels. Ceci est bien sur très problématique pour certaines maisons, et je comprends bien les objections des propriétaires, sans parler des poursuites possibles contre la ville. D'autant plus, que, comme mentionné précédemment, il n'y a pas d'avantages par rapport au plan 2, qui me paraît en outre plus facile et mo	b- La circulation sur la rue est importante, avec des autos qui sortent du boulevard et qui s'y engagent, à la fois à partir des rues transversales ainsi que des sorties de garage. Même si l'aménagement paraît sécuritaire, les vélos et les piétons étant sur le côté Nord, il est difficile de dire que ce sera un secteur agréable à prendre en vélo, par opposition à l'option 2, beaucoup plus tranquille et visuellement attrayante, et propice aux promenades. Aussi, il s'agit, dans l'option 2, d'un détour bien minime, n'ajoutant presque pas de temps au trajet.	3- Il est déjà périlleux de sortir d'une rue transversale, du côté Nord, entre l'avenue Samson et Toupin, étant donné que les gens ont tendance à ne pas faire leur stop, ou à le faire de façon minimale. Beaucoup d'entre eux semblent croire que les stop, particulièrement au niveau de ma rue, sont optionnels, et les habitants de cette rue ont tous passé proche d'avoir des accidents à maintes reprises. Si vous ajoutez à ça des vélos, qui croient que les stop et les feux ne les concernent aucunement, et qui passent à toute allure, et en toute impunité, sans même regarder la rue transversale, il risque d'y avoir des collisions. Vous me direz qu'un centre de trauma est à proximité... Je sais, j'y travaille, et comme urgentologue, je peux vous dir que les accidents auto-vélos sont nombreux à Montréal, et ce n'est souvent pas très joli.		1	
Bachir Azzi				Ceci est pour confirmer que nous sommes pour l'option 2 et sans changement sur la piste Cyclable actuelle sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier			1	
Siddharth Kashyap				I am writing this email to express our objection to the proposed bike path on Jean-Bourdon. I have two young kids, aged 6, and 9, and if this is constructed, it will be impossible to live in the neighbourhood without being able to park my car on the street. We have 2 cars, and a single garage. We would rather have the bicycle path on Gouin, since there are no parking issues, and bike path would facilitate access to Bois-de-Liesse Nature Park		1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Anis Takach			Je vous écris pour vous faire part de mon appui à l'option 1 du projet Aménagement piste cyclable Boulevard Gouin ouest, l'aménagement de piste cyclable bidirectionnelle protégée par un terre-plein avec l'implantation d'un trottoir sur le boulevard Gouin-Ouest est le mieux adapter au besoin de notre quartier.					
Laura Nero		La situation devant le Collège Sainte-Marcelline est de toute évidence un important problème de sécurité, pourquoi aucun plan n'a été proposé dans les deux options présentées? 2. Les piétons et cyclistes viendront ajouter un défi additionnel pour accéder au Collège Sainte-Marcelline. Auront-ils un feu de circulation à l'entrée et à la sortie du collège, et ce dans les deux directions? L'entrée du Collège Sainte-Marcelline a besoin d'une voie réservée pour le virage à gauche afin de permettre aux autres véhicules de contourner ceux qui attendent pour tourner. Ceci permettra aussi aux véhicules qui sortent du collège de pouvoir effectuer un virage vers l'est, car la voie est maintenant bloquée par des véhicules qui attendent pour entrer au collège. § Le Collège Sainte-Marcelline a besoin d'un feu de circulation à l'entrée du collège afin de permettre à plusieurs véhicules de pouvoir effectuer le virage à gauche, ainsi soulageant les embouteillages majeurs sur Gouin, qui peuvent longer d'Albert-Prévost jusqu'à Camille aux heures de pointe. § Afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes devant le collège, il y a besoin d'un feu de circulation dans les deux directions à l'entrée ainsi que des directions à la sortie du collège. § Le boulevard Gouin a besoin de panneaux indiquant aux véhicules l'interdiction de tourner sur l'accotement afin d'éviter que les parents attendent dans leur voiture, créant ainsi des obstacles supplémentaires pour la circulation.	Les piétons proviennent surtout du côté sud de Gouin, comment pourront-ils accéder au trottoir du côté nord en toute sécurité, plus particulièrement en arrivant par les avenues Wilfrid-Lazure ou Adhémar-Mailhot? Est-ce que des arrêts supplémentaires seront installés à ces coins de rues? Sinon, ne marcheront-ils pas sur l'accotement afin d'éviter un détour? 4. Les gens qui circulent en transport en commun se dirigent généralement vers l'est lorsqu'ils attendent l'autobus sur Gouin, comment ceux-ci pourront-ils accéder à l'arrêt d'autobus en toute sécurité, plus particulièrement en arrivant par les avenues WilfridLazure ou Adhémar-Mailhot? Ne marcheront-ils pas eux aussi, sur l'accotement afin d'éviter un détour?	5. Est-ce que le débit de la circulation sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier est assez élevé pour démontrer le besoin d'installer des bandes cyclables? Une chaussée désignée sur des rues de cette largeur ne répond-t-elle pas présentement aux besoins des cyclistes? 6. Dans chacun des cas, les cyclistes du Parc Beauséjour qui veulent éviter Gouin, devront circuler sur Jean-Bourdon et ensuite rejoindre la piste à partir du boul. Toupin. Puisque Toupin est beaucoup trop étroit pour les cyclistes, ne devront-ils pas continuer jusqu'à l'avenue Albert-Prévost? Ne pourraient-ils donc pas continuer sur Jean-Bourdon pour les quatre coins de rues additionnels en toute sécurité? Les citoyens ont besoin d'un trottoir des deux côtés de Gouin pour permettre aux piétons de marcher en sécurité dans la direction voulue sans détours.	Le réaménagement du boulevard Gouin ouest est un projet attendu depuis très longtemps pour les citoyens. La consultation qui a eu lieu le 18 août est grandement appréciée par la communauté. J'ai dû visionner celle-ci sur YouTube mais j'ai trouvé les informations très pertinentes. Cela fait 40 ans que je demeure à Cartierville et j'ai fréquenté moi-même le Collège Sainte-Marcelline, j'ai donc une compréhension des besoins et des défis que ce projet représente. Voici des questions et commentaires concernant le réaménagement.			
Judith Duhamel		Le soir de la rencontre, j'ai été extrêmement surprise d'entendre, en réponse à une des premières questions qui concernait une possible piste cyclable à partir de la station du train, qu'on envisagerait de faire passer justement une piste dans le Boisé de Saraguay. ??? Or, pour avoir moi-même participé à toutes les rencontres du Comité de suivi de l'aménagement et de la conservation du parc-nature du Bois-de-Saraguay, sur près de 10 ans jusqu'à sa dissolution à la fin de 2019, je peux témoigner de l'opposition très vive de bon nombre de ses membres, dont j'en suis, à une telle perspective. La plupart se sont aussi exprimés fermement dans le même sens lors de la dernière consultation publique pour le Plan de conservation de ce site patrimonial par le Conseil du patrimoine. Aussi, en accord avec tous les membres de ce comité et ses représentants, la direction des Grands Parcs a adopté formellement la position de ne voir circuler aucun vélo dans ce boisé exceptionnel. Aussi, je vous demanderais d'éclaircir cette question, très importante, dans le compte-rendu de la consultation: Est-ce que la direction des Grands	Cette option aussi est tellement en lien avec le Parcours Gouin par la richesse de ses nombreux atouts (bâtisses institutionnelles, maisons ancestrales, abords de rivière, natures protégées offrant une grande biodiversité, intérêts historiques, etc.) qu'il serait impensable de les dissocier et d'envisager un quelconque détour. Un des commentaires faits lors de la consultation du 25 (à partir d'une expérience similaire sur le Plateau-Mont-Royal) fait réfléchir: si on persistait à proposer un détour pour les cyclistes sur Jean-Bourdon, il y a fort à parier que la plupart continuerait à circuler sur Gouin. D'où la pertinence, malgré tous les défis que cela peut représenter, de prolonger et d'aménager la piste multi-fonctionnelle sur Gouin dans ce secteur!	Quant à l'option qui vise à faire circuler les cyclistes sur les rues près des entrées du boisé de Saraguay, elle est donc à proscrire. D'autant qu'on voit toujours certains rouler en vélo dans le boisé et faire fi des règles mises en place pour protéger cette belle forêt patrimoniale, cette option-là peut malheureusement représenter une invitation pour d'autres cyclistes délinquants d'y faire un saut librement...	Le boulevard Gouin représente un axe de circulation des plus anciens et significatifs de Montréal et ainsi le projet d'y voir circuler, en toute tranquillité et sécurité, piétons, cyclistes et automobilistes est la meilleure option, selon moi. Elle crée une expérience unique et intéressante, que ce soit pour une personne l'empruntant occasionnellement ou fréquemment, par nécessité ou par plaisir.	1		
Liliane et Magdi Kayal			La circulation sur Bl Gouin est très dense. Même avec une piste cyclable protégée, les risques d'accident graves entre autos et cyclistes est élevée. La construction de deux trottoirs comme prévu est l'option favorite pour le Bl. Gouin	La piste cyclable sur Jean Bourdon est déjà tracée et la faible circulation sur cette rue rend la situation plus sécuritaire aux cyclistes L'abolition complète des places de stationnement sur Jean Boudon devrait plutôt être remplacée par une piste bidirectionnelle sur un côté et un espace de stationnement sur l'autre. Ce qui serait plus logique et plus acceptable pour les résidents de cette rue.				

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020

Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Alex Sioufi			Having been a resident on Gouin for over 10 years and having complained for years about the lack of security and safety due to the absence of a sidewalk, whether it be for myself, my family, or all the kids in the neighbourhood. Also, for many years i didn't feel safe coming out of my driveway, be it by car or just to go for a walk. I feel that this situation will just get worse if the option 1 takes place, because cars will be passing by much closer to us, but mainly we'd still have no sidewalk on our side of the street which if i'm being honest makes really no sense. If you're to do a sidewalk it has to be on both sides of the road.	I am deeply in favour of the option 2 because it fixes all the issues and is fair to everyone.			1	
Clarissa Procaccini			2-Option 1 très passant : Le projet sur boul. Gouin (option 1) est beaucoup plus passant que Jean Boudon. Ceci dit qu'est ce que vous ferrez pour assurer la sécurité des cyclistes et piétons quand il y a des accidents régulièrement sur l'intersection de boul. Gouin et Albert-Prévost. Un accident qui était TRÈS grave a eu lieu dimanche LE 9 AOÛT 2020 portant le Numéro d'événement MTLEV2000687396 et c'est un miracle qu'aucun piéton a été blesser quand la voiture est rentré dans un poteau. Depuis l'installation du panneau d'Arrêt sur l'intersection de boul. Gouin et avenue Albert Prévost, la situation est de pire en pire pour la vitesse et manque d'arrêt. J'ai communiqué avec vos bureaux en décembre 2019 et une requête a été ouverte # 19388296. Ce dossier a été envoyé à la division des études techniques Ahunstic-Cartierville. J'attends encoure des nouvelles à ce jour. Le poste de police 10 a aussi été aviser et Agent Merci essaie de venir le plus souvent possible pour donner des contreventions aux automobilistes qui ne font pas leur arrêt et pour la vitesse. Si vous décider de choisir option 1 je vous demande de bien vouloir vous assurer que les moyens ont été prises pour assurer la sécurité des piétons et automobilistes. Le problème de vitesse et le manque de faire un arrêt par les automobilistes. Les moyens ont été prises pour assurer la sécurité des piétons et automobilistes. J'ai demandé d'adresser le problème de la vitesse et le manque de faire l'arrêt TRÈS résidentiel avant quelqu'un se blesse ou même décède.	1-Piste cyclable existante sur Jean Bourdon : Il y existe déjà une piste cyclable dont la signalisation est déjà indiquée sur la chaussée sur Jean Bourdon à partir de la rue Golf. Votre proposition d'éliminer le stationnement des deux côté sur Jean Bourdon et Joseph- Saucier à partir de boul. Toupin est complètement illogique et très mal penser. Les résidents du sur Jean Bourdon et Joseph-Saucier devront stationner sur d'autres rues et devront marcher à leur véhicule en hiver a -30 dégrée. Pensez vous que ceci est logique? Avec Option 2 je trouve que ceci n'est vraiment pas une option sérieuses et cause un préjudice important aux résidents qui habitent sur Jean Bourdon et Joseph-Saucier.	3-La propreté. Je demeure sur le coin d'Albert Prévost et boul. Gouin et je ramasse régulièrement les bouteilles d'eau vide, des déchets de nourriture, des gants et masques qui sont jeté sur le trottoir et rue de Boul. Gouin côté nord. Est-ce que vous prévoyez d'installer des poubelles avec option 1? Vous dites que vous avez amélioré le quartier avec le projet Marcel Laruin et Lachapelle mais il y a des mauvaises herbes au lieu des fleurs qui poussent et les trottoirs et espaces « vert » ne sont pas entretenue. J'espère ceci ne sera pas la même situation. 4- Travaux existant : C'est depuis 2017 que j'ai fait une requête et des suivis avec vos bureaux pour confirmer l'état piteux des trottoirs sur avenue Albert Prévost côté nord, Albert Lesage ,Avenue Philippe-Rottot, Avenue Henri-Béland et rue Beausejour. Il y a des tiges de métal tous rouillée qui sortent du béton, des fissures majeurs sur le béton , des trous important sur des sections de trottoir et un dénivellement important sur des sections des trottoirs qui cause un risque important. Je vous rappelle que les trottoirs dans ce secteur n'ont pas été faits depuis 1970. Par contre des travaux de trottoir ont été faits cette année sur l'avenue Wilfrid (Sud) une avenue plus récente qu'Albert Prévost. Est-ce que vous attendez que quelqu'un se blesse avant de réagir? Commentaires finale Je vous remercie de porter attention a un besoin important dans ce secteur pour les piétons et cyclistes sur Boul. Gouin à partir de boul. Toupin. Je trouve qu'option 1 et option 2 apporte leurs avantages et désavantages. Les cyclistes circulent depuis longtemps sur la boul. Gouin vers l'autoroute 12.			1
Jack Njeim			Suite au débat concernant les 2 options proposées par la ville, pour l'aménagement de la piste cyclable avec les 2 options, je vous prie à supporter l'option 1, qui devrait être d'ailleurs la seule option proposée, puisqu'elle est la seule à régler le problème actuel, sans en créer un autre qui serait plus grave, comme c'est le cas avec la 2eme option, qui éliminera les stationnements de dizaines de maisons sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier, ce qui est inacceptable et injuste.			1		
Marie-Françoise Mégie			Suite à la consultation publique qui a eu lieu le 18 Août 2020, je préfère l'option 1. Cette option est la seule option qui améliore l'expérience piétons et cyclistes tout en étant la seule option 100% sécuritaire qui sépare physiquement les vélos des automobilistes.			1		
David Foustokjian				I am very concerned with the new project for our street . I just hope that we will finely have our side walk on the south side of Gouin . I think it is only normal to be able to walk out of the house and be on a side walk without having to cross the street . we have been waiting for the side walk for a very long time now . It is more important to make the hundreds of tax payer citizens living on Gouin happy by giving them side walks on both the north and south side of the street . I know you will be able to make us happy .			1	
Gianmarco Di Menna				Je suis fortement opposé à l'option 2 de la piste cyclable passant par Jean Bourdon. Ceci causerait plusieurs effets négatifs pour les résidents. La seule option logique est de passer uniquement sur Gouin.		1		

Commentaires et questions reçus du 19 août au 1er septembre 2020								
Prénom	Nom	Martin à J-S (Saraguay)	J-S à Toupin (Option 1)	J-S à Toupin (Option 2)	Autre, Généralités	Pour 1	Pour 2	Autre
Marie-Hélène Bécot		Concernant la question "pourquoi ne pas faire passer la piste cyclable le long de la voie ferrée", M. René Molinié a répondu qu'une telle "piste cyclable est actuellement en cours de planification entre la rue Camille et le boulevard Toupin, qu'elle passe dans le parc-nature du Bois de Saraguay, ... , qu'elle ne sera pas éclairée ou déneigée, aura une vocation récréative plutôt que de transit". Il y aurait lieu de rectifier la réalité puisque la piste passerait entre la voie ferrée et le Bois-de-Saraguay, sur l'emprise appartenant à Hydro-Québec, et non pas dans le parc. Toutefois M. Molinié a raison de mentionner qu'il y a "plusieurs contraintes pour garantir la préservation de la faune et de la flore" puisque que cela aurait un impact direct sur le Bois-de-Saraguay. Concernant la question "pourquoi ne pas faire passer la piste cyclable dans le parc ?", il est exact, comme vous l'avez mentionné que les bicyclettes y sont interdites. Ce n'est pas le cas dans les autres parcs-nature de la Ville de Montréal où des pistes cyclables y sont aménagées. La raison ne tient pas du tout au fait qu'il n'y a pas d'éclairage nocturne dans le parc. Dans le but de protéger le Bois-de-Saraguay et y empêcher l'accès aux véhicules motorisés.	Tableau comparatif des deux options au chapitre 5. Il est clair que les signaux montrent un large avantage pour l'option 1 (seulement 3 inconvénients qui ne sont pas les plus majeurs) et beaucoup plus d'inconvénients pour l'option 2 (qui en liste 14) et amèneront bien des frustrations pour les usagers. Votre présentation nous montre à l'évidence que l'option 2 est la moins compatible au maintien de conservation et de protection du boisé que le scénario 1 initialement envisagé. J'espère que les décideurs sauront prendre la décision qui maintiendra la perennité du Bois-de-Saraguay. En conclusion, il est du plus grand intérêt que les décisions du tracé de la piste cyclable sur Gouin Ouest ne puissent en aucune manière nuire à la conservation de ce parc patrimonial dont il faut assurer la protection et la sauvegarde. Amener la piste cyclable au plus près des entrées accessibles du boisé est à mon avis contre-productive. Elle incitera un plus grand nombre de cyclistes à y accéder alors que déjà les mesures pour faire respecter l'interdiction des vélos y sont déficientes. À tous égards, j'appuie fortement l'option 1.	J'avais d'ailleurs posé durant la présentation une question allant dans ce sens, pour dire que que la conservation et la protection du Bois-de-Saraguay sont des critères les plus importants dans les options présentées et que les vélos sont à ce titre interdits dans le boisé; de plus, la piste cyclable de l'option 2 près des entrées sur Jean-Bourdon risque d'aggraver l'incitation des cyclistes pour le boisé, mais elle n'a pas été répondue. Stationnement sur Joseph-Saucier et Jean-Bourdon qui y serait interdit selon l'option 2 de la piste cyclable sur ces deux avenues: il n'y a pas de stationnement aménagé. ni actuel, ni prévu, pour les usagers qui voudraient connaître et profiter du Bois-de-Saraguay. Dans le contexte d'une ouverture et accès au boisé pour les citoyens, il est donc important de garder ces espaces à leur usage, au lieu de réduire cette disponibilité de stationnement.		1		
Anaïs Hagopian				J'espère je ne suis pas trop tard pour donner mon avis en regard des pistes cyclables sur Jean-Bourdon. Ce n'est pas une bonne idée et je suis sûr je ne suis pas la seule. Tous les résidents, et ma famille inclue, avons plus que deux voitures et utilisons la rue pour stationer en avant de la maison. Les cyclistes peuvent toujours aller ailleurs où les trajectoires existent déjà. J'espère que vous nous entendez et ferez votre choix en considérant notre point de vue s'il vous plait!				1
Maria cucuzzella				It is my opinion that neither of these proposals has any justification or purpose other than disrupting an entire neighbourhood, increasing traffic, decreasing parking areas and all for the benefit of a bike path which already exists and is being used as best I can see. Both proposals are non sensical and unappreciated by the neighbourhood for different reasons. Gouin Blvd is dangerous enough with out reducing its size or adding more bikes to the roads. Expropriating land, adding sidewalks, adding paths, all smacks of increased traffic which I do not consider environmentally responsible. Shutting of parking on two entire streets make absolutely no sense not only to the owns of property on those two streets, who pay huge amounts of money for property and taxes and are now told that they have no parking on those streets, No sense to owners of property on adjacent streets who have now lost parking spaces. Seems quite ridiculous to me. Suggestions for those making these arbitrary decisions would be the following Widen the street Put electrical lines underground Clean up sand and gravel patches				

4.3 Documents reçus

Avis du Conseil régional de l'environnement de Montréal

Courriel et photos d'Élie Kassisia

Courriel avec photo de Pasquale Di Piero

Courriel avec plan de Sylvain Coutu

Courriel avec plan et coupes de Vincezo Cacciatore

Lettre du Regroupement des citoyens du Bois-de-Saraguay

Lettre du Comité de mise en valeur du Bois-de-Saraguay

Lettre de Bernard Fortin

Lettre de Clarissa Procaccini

Lettre de Jocelyne Sauvé

Lettre de Laura Nero

Pétition des résidents opposés à l'option 2 déposée par
Philippe Froundjian

NOTE : Pour des raisons de vie privée, nous avons masqué les coordonnées personnelles des intervenants.



AVIS DU CRE-MONTRÉAL CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD GOUIN OUEST ENTRE LE BOULEVARD TOUPIN ET L'AVENUE MARTIN

PRÉSENTÉ À
VILLE DE MONTRÉAL
DIVISION AMÉNAGEMENT ET DES GRANDS PROJETS
DIRECTION DE LA MOBILITÉ

PUBLIÉ LE
1^{ER} SEPTEMBRE 2020



Conseil régional de l'environnement de Montréal
Maison du développement durable
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2X 3V4
Tél. : 514-842-2890
info@cremtl.org
www.cremtl.org

Le **Conseil régional de l'environnement de Montréal** (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.



Suite à la séance de consultation du 18 août 2020 concernant le réaménagement du boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) souhaite faire part de son avis favorable au projet et apporter quelques recommandations afin d'éviter certains écueils et maximiser ses retombées positives.

Un projet appuyé sur des besoins réels

Globalement, le projet proposé nous semble justifié. Il répond à des lacunes importantes de cette section du boulevard Gouin Ouest, notamment l'absence de trottoirs, l'absence d'aires d'attente aux arrêts d'autobus et l'absence de piste cyclable protégée.

Nous notons que ce projet s'inscrit dans les planifications Plan vélo 2019, Parcours riverain et Réseau de corridors verts qui misent toutes sur une connectivité du réseau de transport actif et un accès à la nature au bénéfice de l'ensemble de la population de la région de Montréal. Le manque de contact avec la nature (le déficit nature) des Québécois, surtout dans les milieux urbains, est bien documenté ainsi que ses impacts sur le développement des enfants et la santé mentale de la population. Nous considérons donc que l'accès aux grands parcs est non seulement un enjeu de qualité de vie et d'attractivité de la métropole, mais également un enjeu de santé publique indéniable.

Sécurité

Bien que nous n'ayons pas eu accès à une documentation qui aurait fait état ou non d'une problématique avérée de sécurité routière sur ces tronçons, la littérature scientifique confirme que la séparation des modes favorise le sentiment de sécurité et le confort de tous les usagers. Dans le cas des modes actifs et collectifs, les aménagements proposés sont donc de nature à favoriser un transfert modal de la voiture vers des modes plus sécuritaires et moins polluants. Ils permettront en outre un accès facilité à de nouveaux usagers n'ayant pas accès à la voiture.

Nous souscrivons à l'analyse comparative réalisée par la ville aux pages 41 et 42 du document de présentation. Par conséquent, l'option 1 retenue par la ville nous semble celle qui répond le mieux aux besoins exprimés et aux principes d'aménagement et de mobilité durables. Nous ajoutons que l'option 1 préviendra aussi la circulation non autorisée de certains cyclistes dans les sentiers du parc, en provenance de l'avenue Jean-Bourdon.

Recommandation 1 – Que l'option reposant sur des aménagements continus et directs sur Gouin Ouest soit privilégiée.
--

Des échanges avec Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville nous ont également permis d'apprendre que le ponceau situé à l'ouest du Collège Sainte-Marcelline pourrait être transformé en passage faunique si, après des analyses qui restent à conduire, la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE) le permet. Il s'agit d'un atout indéniable pour la connectivité des habitats dans un tel environnement.

Recommandation 2 – Qu’un passage faunique soit aménagé si la LNHE le permet.

Connectivité vers l’est et l’ouest

Une dimension n’étant pas franchement abordée dans le cadre de ce projet mérite selon nous toute l’attention nécessaire : celle du lien vers l’est avec le parc de Beauséjour. Il serait en effet tout à fait possible de poursuivre l’aménagement de la piste bidirectionnelle au nord du boulevard Gouin entre ce parc et le boulevard Toupin, que ce soit en mode transitoire, comme les excellents aménagements temporaires des Voies sécuritaires et actives de 2020 l’ont démontré, ou selon un aménagement plus permanent, comme celui envisagé entre le boulevard Toupin et l’avenue Martin. Ce lien nous semble bien préférable à la création d’un aménagement transitoire sur le boulevard Toupin afin de rejoindre les chaussées désignées de l’avenue Jean-Bourdon. Ce trajet, même temporaire, ferait perdurer une situation de détour inutile et de confusion dans le parcours qui n’est pas souhaitable.

Recommandation 3 – Que des voies cyclables faisant le lien sur le boulevard Gouin Ouest entre le parc de Beauséjour et Toupin soient aménagées dès l’ouverture du tronçon entre le boulevard Toupin et l’avenue Martin.

La continuité des trottoirs et voies cyclables à l’ouest de l’avenue Martin doit, bien sûr, être aussi envisagée, mais avec un moindre degré d’urgence que le tronçon parc de Beauséjour et le boulevard Toupin.

Abattage de 150 arbres

L’abattage d’environ 150 arbres, dont l’érable noir (une [espèce menacée au Québec](#)) et le caryer ovale (une espèce [susceptible d’être désignée menacée ou vulnérable au Québec](#)), est à nos yeux la seule problématique majeure qui subsiste au projet.

Nous notons que des efforts ont été déployés pour minimiser les coupes en général, et celles de l’érable noir et du caryer ovale en particulier, en minimisant la largeur des voies à l’est du collège Sainte-Marcelline et en concentrant les coupes au nord du boulevard Gouin Ouest par la suite, un secteur plus perturbé selon les informations transmises par la ville.

L’effectif total de l’espèce Érable noir étant estimé présentement à environ 8 000 individus pour l’ensemble du Québec, chaque arbre compte. Il nous semble donc primordial de déployer un maximum d’effort pour éviter la coupe, même en petit nombre, d’arbres de cette espèce. Nous nous demandons si, dans les inventaires forestiers réalisés en 2014 et 2016 pour la ville par la firme Nadeau, la méthodologie était adéquate afin de traiter de la valeur écologique de cette forêt. Par exemple, la cote attribuée à cette espèce (80 % dans le rapport de 2014 et 85 % dans le rapport de 2016) reflète-t-elle adéquatement la valeur de ces arbres, compte tenu du statut de l’espèce? Suivant les critères établis dans l’inventaire de 2016, un érable noir (cote d’espèce de 85 %) de 30 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP) en bonne condition (80 %) dans une forêt (60 %) ne récolte que 288 points, ce qui lui octroie une valeur de conservation faible. Pour être de valeur moyenne, cet arbre devrait avoir au minimum 34 cm de DHP; la valeur élevée

commence à 56 cm. À notre avis, le diamètre du tronc ne devrait même pas être un critère d'exclusion, dans le cas d'une espèce à statut.

Ces mêmes inventaires suggèrent que seule une faible proportion des arbres a une valeur de conservation moyenne, élevée ou très élevée, soit 7 % au nord du boulevard et 12 % au sud. Bien que les zones inventoriées ne correspondent pas au projet actuel et que la forêt ait évolué au cours des dernières années, nous pouvons extrapoler que moins de 20 arbres¹ de valeur de conservation moyenne, élevée ou très élevée seraient abattus, ce qui représente tout de même à nos yeux une grande perte. Les arbres de qualité moyenne, élevée ou très élevée sont en général de grands arbres matures, dont les apports à la qualité paysagère et à la qualité de vie ne sauraient être compensés par la plantation de jeunes arbres avant plusieurs dizaines d'années - le temps que ces nouveaux arbres croissent et atteignent leur maturité. De plus, réitérons ici qu'il s'agit d'une forêt, un écosystème, comprenant des populations menacées et non une collection d'arbres pouvant être traités isolément les uns des autres comme on pourrait le faire dans une approche strictement ornementale.

Selon la ville, environ 15 arbres pourraient potentiellement être transplantés, ce qui pourrait s'avérer intéressant si tous les soins nécessaires sont pris afin de maximiser les chances de survie de ces arbres. Cette opération présente cependant des risques quant à la survie des arbres alors que lorsqu'ils sont matures les érables noirs, comme leurs proches parents les érables à sucre, seraient plutôt sensibles à la transplantation.

D'autres options peuvent être considérées pour réduire l'abattage, la plus plausible à notre avis serait de réduire la largeur du terre-plein à l'ouest du Collège Sainte-Marcelline. Cette option mériterait d'être pleinement considérée si elle permet de réduire les coupes d'arbres d'intérêt.

Recommandation 4 – Qu'une nouvelle étude sur les arbres soit réalisée.

Qu'elle soit établie sur une approche écologique et une méthodologie, notamment des cotes d'espèces, prenant acte du statut particulier de l'érable noir et du caryer ovale et de toute autre espèce à statut qui aurait pu échapper à notre attention;

Qu'elle intègre l'avis d'experts en écologie urbaine, et non seulement d'ingénieurs forestiers;

Qu'elle cherche à établir l'intérêt, pour la conservation des espèces vulnérables ou précaires, de réduire la largeur du terre-plein à l'ouest du Collège Sainte-Marcelline.

Une autre option permettrait de sauvegarder la majorité des arbres : celle d'aménager des chaussées désignées plutôt que des pistes cyclables protégées. Cette option forcerait la cohabitation des cyclistes et automobilistes au profit des espèces vulnérables ou précaires de

¹ Nous avons obtenu un ordre de grandeur des coupes d'arbres à valeur de conservation en multipliant le nombre approximatif d'arbres abattus, 150, par le taux maximal d'arbre à valeur de conservation moyenne, élevée et très élevée (12 %), ce qui donne un résultat de 18 arbres, arrondi à « moins de 20 » afin de qualifier l'ordre de grandeur. Comme mentionné dans le texte, les valeurs de conservation ne tiennent toutefois pas compte du statut de conservation au Québec, ceci qui constitue à nos yeux une lacune importante dans l'utilisation de cette valeur de conservation.

cette forêt. Elle viendrait privilégier la nature plutôt que le confort des cyclistes et la vitesse des automobilistes. Nous estimons cependant, compte tenu du nombre restreint d'arbres en cause, qu'une telle approche limiterait excessivement les bénéfices recherchés quant au sentiment de sécurité des usagers, à l'accès aux espaces naturels et à la promotion des transports actifs et collectifs.

Aussi, comme mesure de compensation, nous recommandons que des plantations d'espèces indigènes soient réalisées dans le terre-plein, s'il devait être maintenu, et que l'ancien chemin Gouin soit renaturalisé, en tout ou en grande partie lorsque ce sera possible de le faire. Ceci pourrait potentiellement faire l'objet de financement dans le cadre du Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques du Québec.

Recommandation 5 – Que des plantations d'espèces indigènes soient réalisées dans le terre-plein, s'il devait être maintenu, et que l'ancien chemin Gouin soit renaturalisé, en tout ou en grande partie lorsque ce sera possible de le faire.

En conclusion, le CRE-Montréal estime que le réaménagement tel que proposé est justifié, qu'il répond adéquatement aux besoins exprimés et que les impacts négatifs du projet sont acceptables en regard des bénéfices attendus, sous réserve des remarques formulées concernant les espèces d'arbres vulnérables. Nous avons tout de même dégagé quelques recommandations afin de bonifier le projet et d'en maximiser les retombées positives sur l'environnement et l'usage des modes de transport actifs et collectifs.



50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2X 3V4

tél.: 514 842-2890
info@cremil.org
cremil.org

suivez-nous!



commentaires sur le projet Boulevard Gouin Ouest

Elie Kassissia
À : francine.dubeau@montreal.ca

10 août 2020 à 16 h 15

Madame Dubeau,

- Le concept des pistes cyclables rectilignes pris par la ville centre ainsi que l'arrondissement compromettra la sécurité du public dans ce secteur étroit du boulevard Gouin Ouest.
- Pourquoi la ville cache le fait que ce projet est un déménagement d'une piste cyclable existante à 300 pieds au sud de la section visée entre les rues Joseph-Saucier et Albert Prévost ?
- La 1ere option cite une piste cyclable bidirectionnelle et un trottoir plutôt que deux trottoirs sécuritaires sur les cotés nord et sud du Boul. Gouin dans la section dangereuse pour les piétons entre Albert Prévost et Joseph-Saucier. Voir en annexe deux accidents parmi plusieurs accidents dans cette section. Le concept des pistes cyclables rectilignes pris par la ville centre ainsi que l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville compromettra la sécurité du public dans ce secteur étroit du boulevard Gouin Ouest.
- N'oublions pas la demande citoyenne du quartier de construire des trottoirs sécuritaires sur les côtés nord et sud du boul. Gouin Ouest entre Albert Prévost et Joseph-Saucier et aussi la section du collège des Marcelline vers l'ouest jusqu'à la frontière avec l'arrondissement Pierrefonds.
- Je crois que le maintien des pistes cyclables sur l'avenue Jean Jean-Bourdon entre les rues Henri d'Arles et Joseph-Saucier (voir la carte actuelle qui est affichée sur plusieurs sites et parcs de la ville) est la solution idéale, sécuritaire pour les piétons et les cyclistes et surtout la plus responsable envers nos taxes, car elle sera la moins couteuse. Soyons responsables avec les fonds publics.
- Ce projet devra plutôt s'intituler déménagement d'une piste cyclable pour mettre en évidence l'éventuel gaspillage des fonds publics.

Meilleures salutations,

Élie Kassissia



This e-mail may be privileged and/or confidential, and the sender does not waive any related rights and obligations. Any distribution, use or copying of this e-mail or the information it contains by other than an intended recipient is unauthorized. If you received this e-mail in error, please advise me (by return e-mail or otherwise) immediately.

Ce courriel peut contenir des renseignements confidentiels ou privilégiés, et son expéditeur ne renonce à aucun droit ni à aucune obligation connexe. La distribution, l'utilisation ou la reproduction du présent courriel ou des renseignements qu'il contient par une personne autre que son destinataire prévu sont interdites. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez m'en aviser immédiatement (par retour de courriel ou autrement).



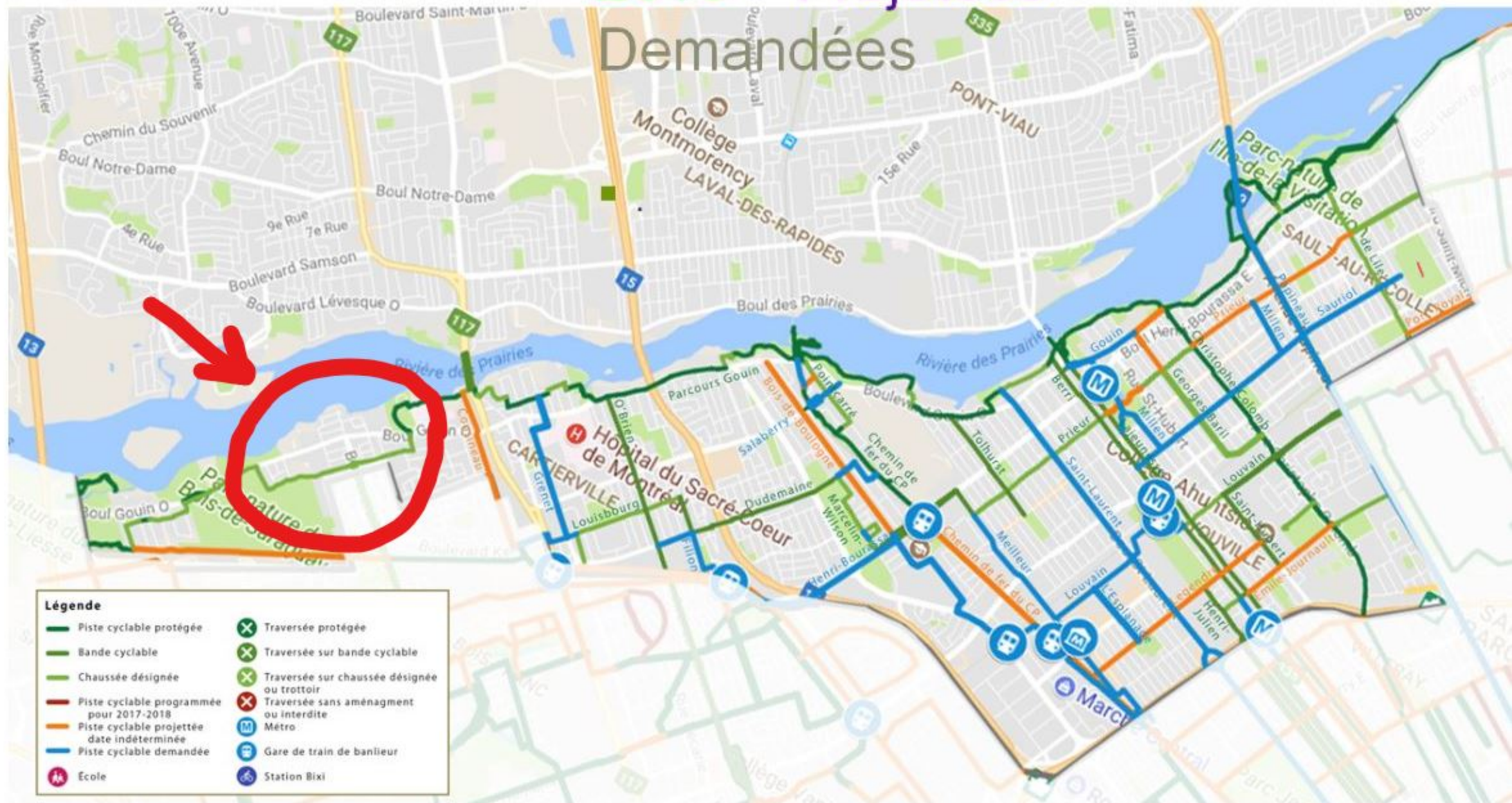




10:11



2016 + Projetées + Demandées



Project de réaménagement du boulevard Gouin ouest

Pasquale Di Piero

1 septembre 2020 à 15 h 36

À : "francine.dubeau@montreal.ca" <francine.dubeau@montreal.ca>

Bonjour Mde. Dubeau,

En tant que résident de la zone touchée par le projet mentionné ci-dessus, en particulier résident au 8040 Jean-Bourdon, je désire exprimer mon désaccord avec tout plan, en particulier l'Option 2, qui impliquerait la construction de pistes cyclables protégées et dédiées et l'élimination du stationnement sur les rues Jean-Saucier et Jean-Bourdon afin de fournir les infrastructures prévues pour la portion du boulevard Gouin à l'ouest de Jean-Saucier.

Le problème que la ville tente de résoudre sur Gouin prend naissance à l'avenue Jean-Saucier et se poursuit vers l'ouest jusqu'à l'autoroute 13. Le plan tel que présenté lors de la consultation publique du 18 août pour cette partie de la rue est plausible et opportune compte tenu du projet d'Hydro Québec d'enfouir la distribution électrique et de la possibilité d'élargir la rue par suite. L'extension du projet d'infrastructure sur Gouin à l'est de Jean-Saucier jusqu'à Toupin serait justifiée dans la mesure où l'enfouissement de la distribution électrique, l'assurance d'un accès piétonnier sécuritaire et un meilleur accès et protection aux arrêts d'autobus seraient les objectifs principaux. Cependant, en ce qui concerne la poursuite de la piste cyclable sur ce tronçon de Gouin, il faudrait le ré-évaluer du point de vue coûts vs avantage incrimementaux. Si la seule raison de le faire serait la continuité de l'esthétique, alors cela devrait être une raison de reconsidérer la valeur d'un tel projet.

Aussi, à ma connaissance, il n'y a pas eu de problème significatif avec la coexistence de piétons, vélos et voitures sur le tronçon Jean-Bourdon entre Toupin et Jean-Saucier jusqu'à présent. Je vis sur cette rue depuis plus de 15 ans et je n'ai jamais été au courant d'un incident ou d'un accident impliquant des voitures avec piétons ou des voitures avec des vélos. Les dos d'âne dans la rue sont efficaces pour contrôler la vitesse et, si un changement devait être apporté, ce serait la réduction de la vitesse maximale à 40 voire 30 km / h puisqu'il s'agit d'une rue exclusivement résidentielle. Alors, quelle serait la logique d'envisager des dépenses des millions de dollars sur des pistes cyclables dédiées / protégées sur Jean-Bourdon, avec l'inconvénient supplémentaire d'éliminer le stationnement sur cette rue, alors qu'il n'y a absolument aucun problème avec la situation actuelle? Cet argent pourrait être mieux dépensé pour entretenir les rues et remplir les nids-de-poule qui sont si répandus sur les rues Toupin, Jean-Bourdon et Gouin. (voir photo de l'état actuel de la rue devant ma maison!)

En conclusion, je crois que la Ville devrait envisager une troisième option qui, à mon avis, serait la moins coûteuse et la moins inconvenue pour les résidents de Gouin, Jean-Saucier et Jean-Bourdon:

Option 3- Maintenir la piste cyclable sur Jean-Bourdon telle qu'elle est actuellement, sans parcours dédié ou protégé, effectuer l'élargissement de Gouin à l'ouest de Jean-Saucier tel que proposé dans le plan et faire les travaux nécessaires sur Gouin, de Jean-Saucier à Toupin, pour fournir les trottoirs et les accès/abris aux arrêts d'autobus sans imposer le prolongement de la piste cyclable sur ce tronçon.

L'Option 3 serait de loin la moins coûteuse et atteindrait tous les objectifs souhaités sans entraîner l'expropriation de parcelles de terrain sur Gouin pour accommoder l'Option 1 du plan d'origine ou l'inconvénient d'éliminer plusieurs places de stationnement sur Jean-Bourdon avec l'Option 2.

J'espère que mes arguments et suggestions seront pris en compte dans vos discussions et décisions finales en tant que résident concerné de la zone touchée et contribuable.

Au nom de ma conjointe et de moi-même, meilleures salutations.

Pasquale Di Piero, ing.



[SVP modifier vos préférences.](#)



nids-de-poule au 8040 Jean-Bourdon.JPG
1741K

Réaménagement du boul. Gouin Ouest : consultation publique

sylvain coutu

14 août 2020 à 11 h 35

À : "francine.dubeau@montreal.ca" <francine.dubeau@montreal.ca>

Bonjour,

C'est avec un immense plaisir que j'accueille l'annonce d'une consultation publique pour le réaménagement du boul. Gouin Ouest. En effet, étant un résident de l'arrondissement St-Laurent au 3380 Beauséjour, j'emprunte fréquemment ce chemin pour mes divers déplacements. Que ce soit en automobile, à vélo ou en VR (auto caravan), je trouve que ce chemin n'est pas approprié pour l'un ou l'autre des usages.

En auto nous sommes toujours sur le qui vive afin de protéger les cyclistes. En vélo, même si la vitesse a été réduite on y risque sa vie... Et en VR il est impossible de passer en suivant les recommandations du 1,5m.

J'ai hâte d'entendre vos propositions.

J'espère que vous avez pris en considération que des véhicules plus large qu'une simple voiture doit avoir accès à ce chemin. Je ne pense pas seulement au VR, mais je crois qu'avec la transformation des habitudes de consommation et le commerce électronique qu'il y aura toujours des camions de livraisons qui emprunteront ce chemin. Ainsi, je suis en faveur pour l'élargissement du chemin. Je crois aussi qu'il y a moyen d'avoir un tracé cyclable qui passe dans le boisé de Saraguay qui limiterais l'utilisation par les vélos. De plus, cela rendrais le parcours plus agréable



Au plaisir.

Sylvain Coutu



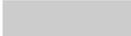
Projet de réaménagement du boulevard Guin Ouest entre les boulevards Toupin et Pitfield

Vincenzo Cacciatore

27 août 2020 à 10 h 07

À : "francine.dubeau@montreal.ca" <francine.dubeau@montreal.ca>

Bonjour Madame Dubeau

En titre de résignèrent le soussigné demeure et suis propriétaire de la maison au 


En référence a le sujet ci haut écrit, suite à votre présentation du 18 aout 2020, je vous informe que je suis contre à l'option (1) du projet situé entre les rues Joseph Saucier et Albert Prévost et je suis en faveur a l'option (2).

En attachement vous retrouve 4 copies de plan en question que ont été présenté hors votre présentation ou les l'option (1) et (2) sont clairement et bien présenté.

Veuillez me confirmer bonne réception de ce courriel,

Meilleures salutations,

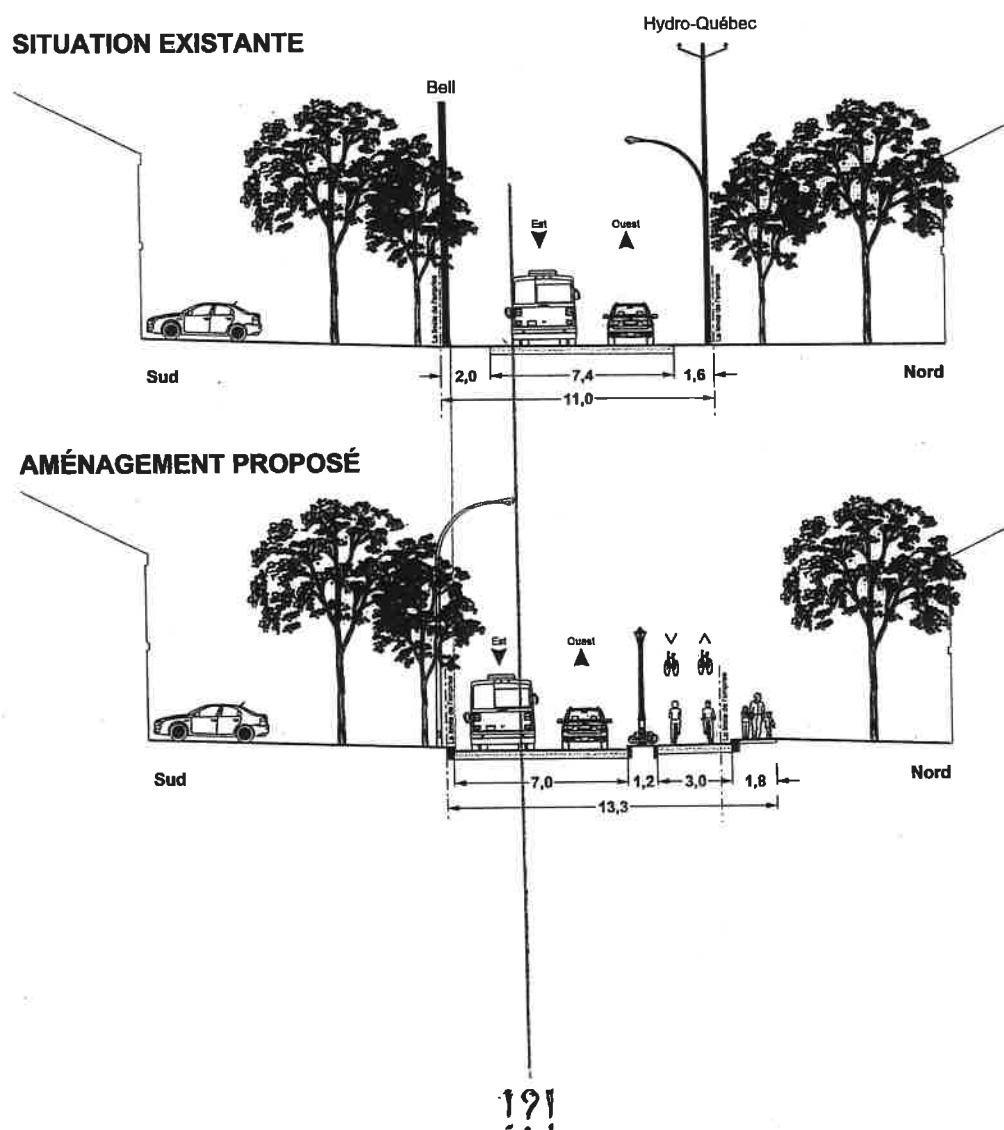
Vincenzo Cacciatore



4 Plans de Amenagement.pdf

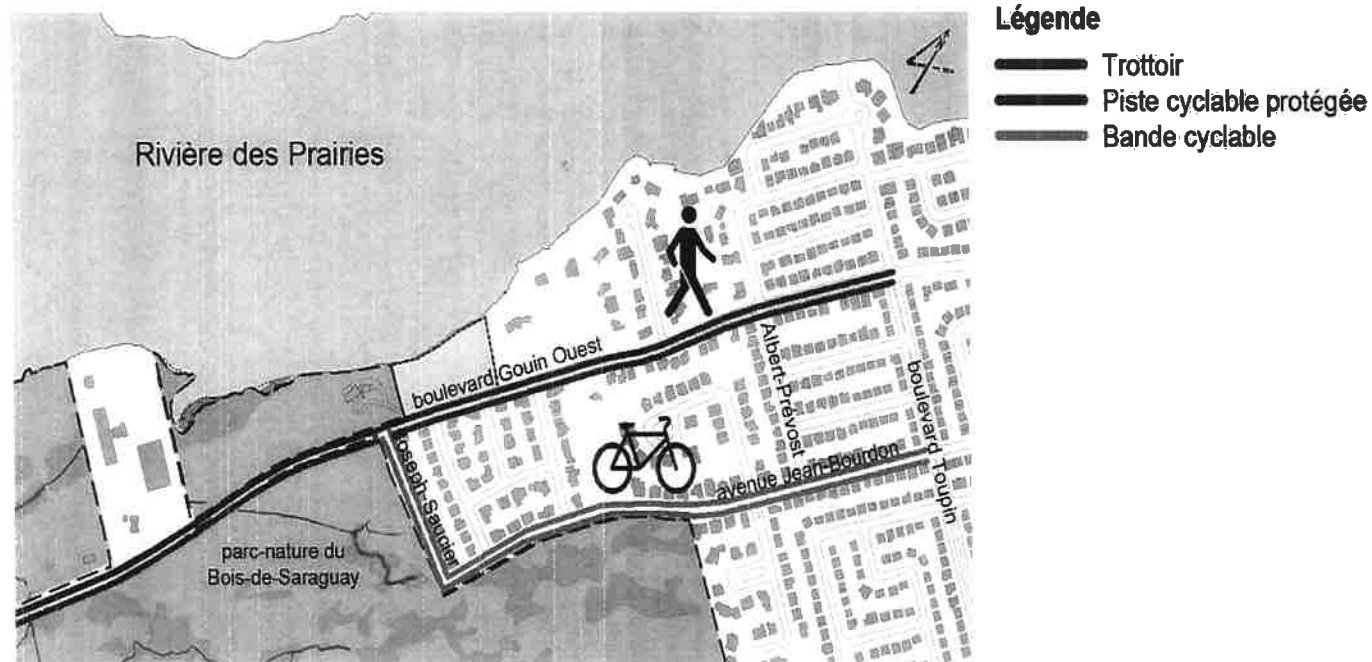
212K

Option 1 – Piste cyclable sur le boulevard Gouin

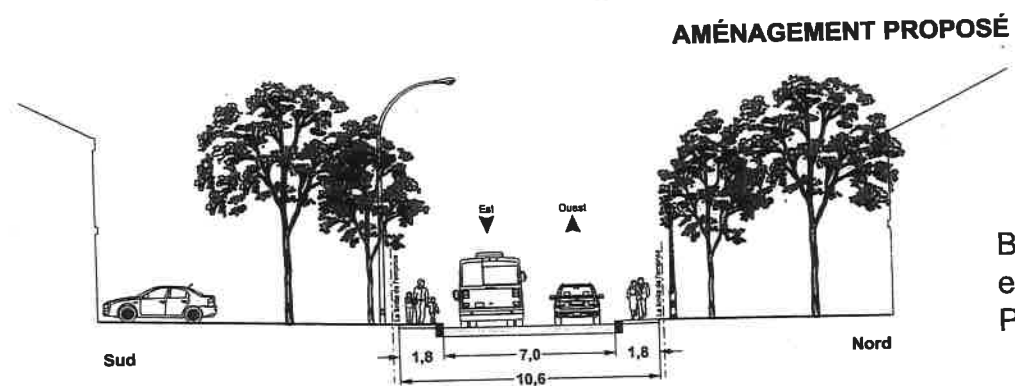
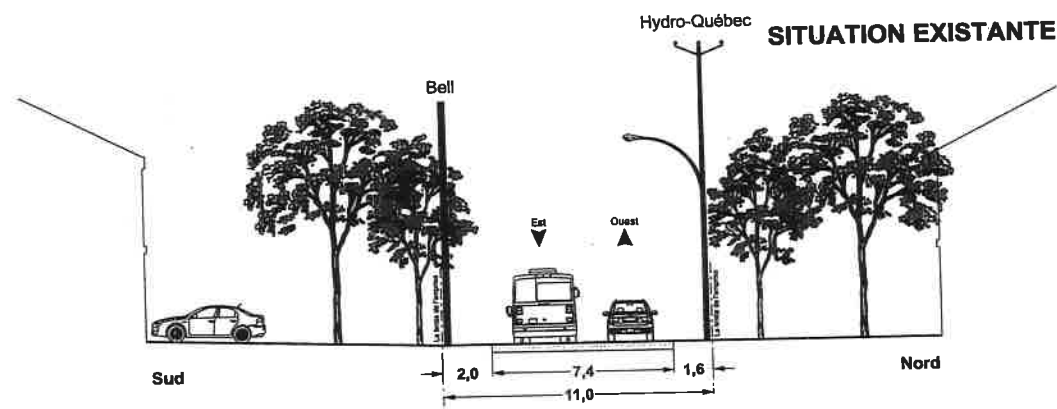


Boulevard Gouin
entre les avenues Albert-
Prévost et Joseph-Saucier

Option 2 – Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin et bandes cyclables sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier

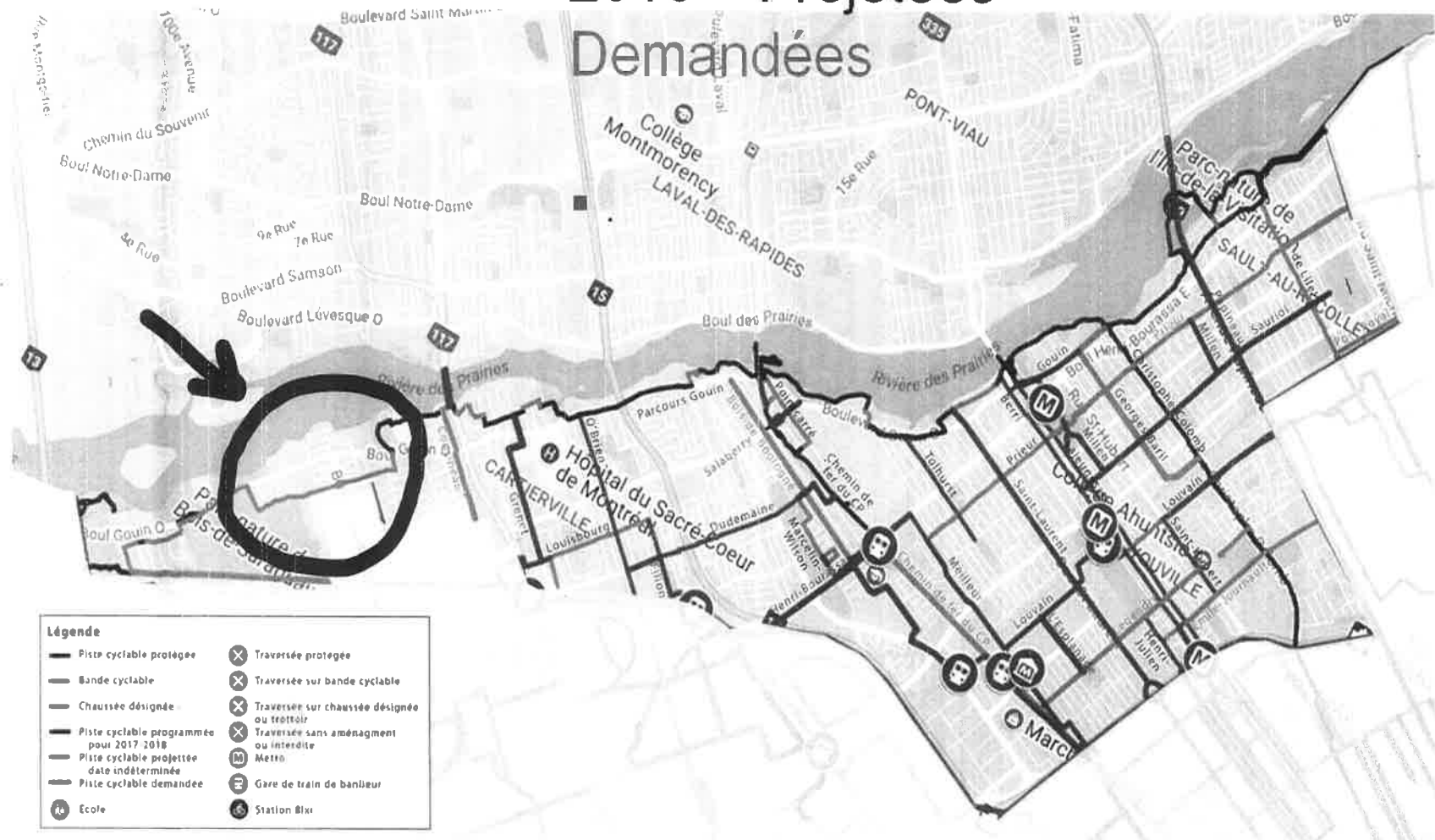


Option 2 – Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin



Boulevard Gouin
entre les avenues Albert-
Prévost et Joseph-Saucier

2016 + Projetées + Demandées



Le regroupement des citoyens de Saraguay

Réaménagement du Boulevard Gouin Ouest

To the attention of Madame Francine Dubeau:

Madame,

Kindly accept the appreciation of our citizens group for your hearing of our commentary and questions on this very exciting project for our village community and for the Bois-de-Saraguay.

Comments and Questions:

- Option 1. Yes ! Our group strongly favours this option with its two-way cycling path and separate sidewalk for pedestrians along Boulevard Gouin Ouest.
- Option 2. No ! Cycling is forbidden in Bois-de-Saraguay. Cycling paths on Jean-Bourdon and Joseph-Saucier bring this forbidden activity directly to the Polo and Paton entries to the Forest threatening its fragile biodiversity.
- Cutting down of trees - 75 on the North side of Gouin and 75 on the South. These numbers appear excessive, particularly on the North side - because it remains unclear where that cutting would take place. Let's remember that government fiat protects trees from being felled in Bois-de-Saraguay due to its exceptional biodiversity and rare species. Has an inventory of the species to be lost been made? Can any be saved and transplanted?
- Historical Note and Question: The stone walls along Gouin Boulevard Ouest that grace the photos in your presentation and correctly referred to as "patrimonial" are truly historic. The walls were constructed more than 100 years ago by Monsieur John Scrimgeour. He also built all the other stone structures on the Molson/MacDougall estates; at the Rose Garden, the pergola, pathways and retaining walls on the river. What special measures will be taken to protect these historic structures during the "réaménagement"?

Madame Dubeau, our citizens group in the old village of Saraguay requests that every precaution be taken to protect the outstanding natural heritage and beauty of Bois-de-Saraguay during the Boulevard Gouin Ouest project!

Yours sincerely,

Sylvia Oljemark, president

Le regroupement des citoyens de Saraguay

"Defending the Bois-de-Saraguay since 1977, when the forest was threatened with destruction"

Group-member of Coalition Verte

August 27, 2020

COMITÉ POUR LA MISE EN VALEUR DU BOIS-DE-SARAGUAY (CMVBS)

Projet de réaménagement du boulevard Gouin, questions et commentaires suite à la consultation publique virtuelle du 18 août 2020.

À Madame Francine Dubeau,

Permettez-nous de vous féliciter de nouveau les élues et autres responsables de réactiver ce projet que nous attendions depuis nombre d'années et qui nécessitait la sélection de ce projet par la Ville de Montréal parmi les nombreuses demandes d'enfouissement des fils aériens par Hydro-Québec.

Amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes

Nous vous remercions également d'avoir fait un suivi positif à nos demandes de transformer un projet de piste multifonctionnelle du côté nord de Gouin à l'ouest de Joseph-Saucier, jugée dangereuse par plusieurs, en un trottoir bien séparé d'une piste cyclable, elle-même séparée des voitures par un terre-plein planté d'arbres et de plantes indigènes. Ainsi, les piétons et cyclistes pourront longer le boulevard Gouin en toute sécurité, en particulier: les visiteurs du Bois-de-Saraguay ainsi que les écoliers du collège Ste-Marcelline et les personnes âgées de la résidence de l'Amitié.

Des questions difficiles à transmettre pendant la consultation

Pendant la consultation virtuelle du 18 août, quelques délégués d'associations impliquées depuis longtemps en faveur de la mise en valeur du Bois-de-Saraguay et la protection de sa nature exceptionnelle, ont exprimé leurs questions et commentaires par écrit. Mais la plupart de ces propos n'ont pas été transmis au public pendant la consultation. L'exception, que nous avons fort appréciée, provenait de M. Blaise Rémillard, délégué du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREMTL), concernant le projet d'abattage d'arbres dans le cadre de ce réaménagement.

Heureusement, nous pouvons encore vous faire parvenir des questions et commentaires. En voici quelques-uns qui reflètent les préoccupations et consensus exprimés au cours des années, par des délégués d'associations, au sein d'un Comité consultatif (2011-2013) puis d'un Comité de suivi permanent (2013-2019) regroupant des élus et fonctionnaires de la Ville de Montréal et des délégués d'associations, impliquées depuis parfois jusqu'à 40 ans en faveur de la protection et la mise en valeur du Bois-de-Saraguay.

1. Préférence pour l'option 1 de la consultation

Dès les premiers plans du projet de réaménagement vers 2014, l'architecte-paysagiste d'alors proposait d'établir la piste cyclable sur le boulevard Gouin à partir du boulevard Toupin. La présente voie cyclable sur la rue Jean-Bourdon était considérée comme temporaire. En effet, les sentiers Polo et Paton de la forêt de Saraguay donnent sur Jean-Bourdon. Or, il y a eu consensus de plusieurs associations à l'effet que les vélos doivent être interdits dans le Bois-de-Saraguay pour mieux protéger sa biodiversité exceptionnelle et permettre aux piétons

d'arrêter ici et là pour faire de l'observation d'oiseaux ou de plantes. D'ailleurs, le sentier aménagé est beaucoup trop étroit pour devenir une piste multifonctionnelle.

Or aujourd'hui, avec la voie cyclable qui passe présentement sur Jean-Bourdon, on observe que de nombreux cyclistes empruntent les sentiers de la forêt, malgré des pancartes d'interdiction. Voilà pourquoi les associations citoyennes concernées ont approuvé la piste cyclable sur le boulevard Gouin. Rappelons enfin qu'il était entendu que des mesures devaient être prises en faveur d'un apaisement de la circulation pour sécuriser le boulevard Gouin à l'est de Joseph-Saucier.

2. Abattage d'arbres à l'ouest de la rue Joseph Saucier?

Svp nous rafraîchir la mémoire sur les espèces et le nombre prévus, surtout qu'à l'origine, l'enfouissement des fils linéaires et l'enlèvement des poteaux par Hydro-Québec devaient servir en priorité à libérer de l'espace de façon à réduire au minimum l'abattage des arbres de cette forêt patrimoniale du Bois-de-Saraguay.

Nous aimerions savoir combien d'arbres ont déjà été abattus sur le site concerné, en plus des frênes attaqués par l'agrile? Combien et quelles variétés prévoit-on encore abattre, et combien sont à replanter, incluant les espèces vulnérables tel l'érable noir?

3. Rapport hydrologique déjà prévu dans un rapport du CSP en 2016?

Nous comprenons que cette recherche de longue date continue d'être très importante et nous aimerions en connaître les résultats. Nous songeons ici en particulier à une section du boul. Gouin, juste à l'ouest de la résidence de l'Amitié. Voir aussi la question suivante.

4. Mise en valeur de la forêt juste à l'ouest de la résidence de l'Amitié et de l'ancienne maison du chauffeur du domaine Ogilvie, incluant la petite desserte de l'ancien chemin du Roy?

En longeant ce petit chemin du Roy vers l'ouest, la nature est très belle mais peu connue. Par exemple, on y rencontre le ruisseau qui traverse sous le chemin, du sud au nord de la forêt. Il y a quelques années, une visite printanière par le CMVBS a permis d'y observer, à proximité, des plantes peu connues du public, par exemple un joli Staphylier en fleurs ce jour-là. Nous n'avons pas pu l'observer ailleurs dans le Bois-de-Saraguay. Pourrait-il être conservé?

Présentement, ce petit bout de chemin patrimonial sert, de façon officieuse, de stationnement rapide à quelques parents venant mener et chercher leurs écoliers du collège Ste-Marceline.

5. Absence de stationnement dans le secteur ouest du parc-nature

Même si jusqu'ici, aucun stationnement formel n'était prévu, il y aurait peut-être lieu de discuter de la pertinence de prévoir, là ou aux alentours, un petit stationnement informel pour les futurs visiteurs du parc-nature qui viendront chercher des renseignements à l'ancienne maison du chauffeur. Rappelons que celle-ci doit servir de poste d'accueil au parc-nature et aussi, de centre d'interprétation. Mais il n'y a aucun stationnement permis entre cet endroit et la rue Joseph-Saucier.

6. Accès à un futur centre d'interprétation du Bois-de-Saraguay.

L'ancienne maison du chauffeur du domaine Ogilvie a été considérée sérieusement comme site d'un centre d'interprétation de la nature du Bois-de-Saraguay. Rappelons qu'un centre d'interprétation du Bois-de-Saraguay avait été fortement recommandé dans le magistral Projet-Concept de 1991, co-signé par Gilles Vincent, Gérald Domon, André Bouchard et Robert Desjardins, du Jardin botanique de Montréal. À l'origine, ce centre d'interprétation devait être situé dans l'ancien Manoir Ogilvie, incendié depuis. Nous avons recommandé ce centre d'interprétation à plusieurs reprises au cours des années, comme lieu d'éducation et de sensibilisation du public à la valeur exceptionnelle du Bois-de-Saraguay. Rappelons qu'en 1980, le gouvernement du Québec l'a protégé en le déclarant "arrondissement naturel" au même titre que le rocher Percé et les îles Mingan. Semblablement, la ville de Montréal l'a déclaré site patrimonial au même titre que le Mont Royal. L'équipe de travail du service des Grands parcs et du Mont-Royal a évoqué la possibilité de créer séparément un centre de l'histoire du Bois-de-Saraguay à la maison Mary-Dorothy-Molson et un centre d'interprétation de la nature plutôt dans la maison du chauffeur. De toute façon, il faudra bien prévoir un accès des visiteurs à cette maison par le boulevard Gouin.

7. Sécurisation de la sortie en voiture du site de la maison Mary-Dorothy-Molson

Plusieurs personnes qui doivent se rendre parfois en voiture sur le site de cette maison patrimoniale auront sans doute ressenti un sentiment d'insécurité en tentant d'en ressortir, surtout à l'heure de pointe. Juste à droite, il y a un arrêt au coin de la rue Joseph-Saucier. Comment se faufiler, surtout en direction est, à travers un flot continu de voitures pressées?

8. Possibilité d'une rencontre?

Nous savons que l'équipe de travail a déjà rencontré certains groupes concernés, avant la consultation du 18 août. Nous apprécierions une telle rencontre avec quelques délégués d'associations et organismes avant la finalisation du rapport, pour traiter des questions que nous évoquons dans le présent message concernant surtout la protection de la nature du Bois-de-Saraguay.

Certains parmi vous savez que depuis quelques mois, je partage mon temps entre le Bois-de-Saraguay et les graves problèmes de santé de mon mari. Je suis certaine que nous pourrions trouver ensemble une date qui nous convient à tous,

Merci d'avance de votre collaboration!

Jocelyne Leduc Gauvin

Présidente

Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay

27 août 2020

Montréal 25 août 2020

Direction de la mobilité
Ville de Montréal

Objet : Projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest pour piste cyclable REV
consultation publique virtuelle

Madame monsieur,

C'est avec une grande stupéfaction que nous avons pris connaissance hier soir le 24 août du dépliant intitulé « Boulevard Gouin Ouest - Réaménagement », par lequel nous étions invités à une séance d'information et de consultation publique virtuelle le 18 août 2020 à 19h00; cela dit, en pleine pandémie de COVID-19! Où était l'urgence d'initier un tel projet à cette période de l'année, d'autant plus que nous sommes en plein cœur des vacances des Québécois-es et des Montréalais-es.

Justement nous sommes passés chez nous pendant nos vacances un peu par hasard et avons pris connaissance de ce dépliant. Une fois de plus malheureusement, il nous vient à l'esprit qu'on utilise des vieilles stratégies politiques dépassées pour réaliser un projet en période estivale dont nous avons peine à comprendre le sens... et la vraie sécurité des citoyens.

Le 12 juillet dernier marquait le début de la 20e année de notre lieu résidence au [REDACTED] de ce magnifique boulevard ; rapidement des citoyens voisins venaient nous rencontrer pour initier un projet de construction d'un trottoir sur la Rive Nord du boulevard Gouin. Preuve est de constater que pendant toutes ces années aucun élu n'a daigné s'intéresser à ce petit projet de sécurité pour tous, plus particulièrement pour les piétons de notre beau quartier.

Vous ne serez probablement pas surpris d'apprendre que nous sommes profondément en désaccord avec le projet parrainé « Option 1 » avec une piste cyclable sur le boulevard Gouin. A notre avis, il faut être complètement déconnecté de la réalité locale pour ne pas constater que nous sommes dans un des endroits les plus étroits du plus grand boulevard de Montréal qu'est le Boulevard Gouin. Il faut être sur place pour voir qu'à tous les jours ou presque il est très dangereux d'y circuler à pieds et à vélo sans oublier que nous voyons régulièrement certains cyclistes qui circulent à une très grande vitesse et ne font même pas leur arrêt aux endroit prescrit sur ce segment, où l'option 1 est projetée et fortement valorisée, pour ne pas dire VÉLORISÉE...

Nous ne pouvons que constater à la lumière des options présentées que l'on cherche à mettre en opposition les citoyens sur la rue Jean Bourdon et ceux du boulevard Gouin, en prétextant que l'option 2 serait d'éliminer les stationnements sur les deux côtés de la rue. Nous, nous ne voulons pas jouer à ce jeu stérile... Et oui, nous pensons qu'un réaménagement de la piste cyclable en place saurait rallier tous les citoyens du quartier et surtout, surtout assurer la sécurité de toutes et tous... avec, pourquoi pas, un trottoir sur le Boulevard Gouin.

Et oui, faire de la politique autrement disait-on ces dernières années... Quand est-ce que ça va commencer? Si vous avez à cœur de consulter les citoyens, vous devez commencer par les rencontrer, pas pour parler d'options 1 ou 2 mais parler avec eux et les informer d'abord des problèmes qui semblent être observés sur ce segment du Boulevard. Soyez ouverts aux avis des citoyens qui demeurent dans le secteur et le connaissent très bien. Nous aurions peut-être d'autres idées que celles déjà « toutes cannées » dont on ne connaît ni la provenance ni les intérêts autres que ceux des citoyens concernés qui y résident.

En définitive, NON c'est NON ! Mettez fin immédiatement à ce projet qui ne tient pas la route alors que le seul leitmotiv présenté par ce projet est la sécurité des personnes alors qu'à notre avis c'est définitivement tout le contraire.

Et puis, et puis... laissez nous sortir de la période de vacances et surtout de la période intensive de la COVID-19 et faites une vraie consultation où les citoyens seront disponibles pour y participer. Y aura-t-il une importante deuxième vague... y aura-t-il une deuxième consultation... la vraie?

Merci de votre attention.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Bernard Fortin', written in a cursive style.

Bernard Fortin



Montréal le 31 août 2020

OBJET : BOULEVARD GOUIN OUEST Réaménagement

Madame Dubeau,

Ayant participé à la séance virtuelle le 18 août 2020 je vous offre mes observations et commentaires suivants.

1-Piste cyclable existante sur Jean Bourdon : Il y existe déjà une piste cyclable dont la signalisation est déjà indiquée sur la chaussée sur Jean Bourdon à partir de la rue Golf. Votre proposition d'éliminer le stationnement des deux côté sur Jean Bourdon et Joseph- Saucier à partir de boul. Toupin est complètement illogique et très mal penser.

Les résidents du sur Jean Bourdon et Joseph-Saucier devront stationner sur d'autres rues et devront marcher à leur véhicule en hiver a -30 degré. Pensez vous que ceci est logique?

2-Option 1 très passant : Le projet sur boul. Gouin (option 1) est beaucoup plus passant que Jean Boudon. Ceci dit qu'est ce que vous ferrez pour assurer la sécurité des cyclistes et piétons quand il y a des accidents régulièrement sur l'intersection de boul. Gouin et Albert-Prévost. Un accident qui était TRÈS grave a eu lieu dimanche LE 9 AOÛT 2020 portant le **Numéro d'événement MTLEV2000687396** et c'est un miracle qu'aucun piéton a été blesser quand la voiture est rentré dans un poteau.

Depuis l'installation du panneau d'Arrêt sur l'intersection de boul. Gouin et avenue Albert Prévost, la situation est de pire en pire pour la vitesse et manque d'arrêt.

J'ai communiqué avec vos bureaux en décembre 2019 et une requête a été ouverte **# 19388296**. Ce dossier a été envoyé à la division des études techniques Ahunstic-Cartierville. J'attends encoure des nouvelles à ce jour.

Le poste de police 10 a aussi été aviser et Agent Merci essaie de venir le plus souvent possible pour donner des contreventions aux automobilistes qui ne font pas leur arrêt et pour la vitesse.

Si vous décider de choisir option 1 je vous demande de bien vouloir vous assurer que **TOUS** les moyens ont été prises pour assurer la sécurité des piétons et automobilistes et de régler le problème de vitesse et le manque de faire un arrêt par les automobilistes.

3-La propreté. Je demeure sur le coin d'Albert Prévost et boul. Gouin et je ramasse régulièrement les bouteilles d'eau vide, des déchets de nourriture, des gants et masques qui sont jetés sur le trottoir et rue de Boul. Gouin côté nord. Est-ce que vous prévoyez d'installer des poubelles avec option 1?

Vous dites que vous avez amélioré le quartier avec le projet Marcel Laruin et Lachapelle mais il y a des mauvaises herbes au lieu des fleurs qui poussent et les trottoirs et espaces « vert » ne sont pas entretenus. J'espère ceci ne sera pas la même situation.

4- Travaux existant : C'est depuis 2017 que j'ai fait une requête et des suivis avec vos bureaux pour confirmer l'état piteux des trottoirs sur avenue Albert Prévost côté nord, Albert Lesage, Avenue Philippe-Rottot, Avenue Henri-Béland et rue Beausejour. Il y a des tiges de métal tous rouillées qui sortent du béton, des fissures majeures sur le béton, des trous importants sur des sections de trottoir et un dénivellement important sur des sections des trottoirs qui cause un risque important.

Je vous rappelle que les trottoirs dans ce secteur n'ont pas été faits depuis les années 1970!

Par contre des travaux de trottoir ont été faits cette année sur l'avenue Wilfred Lazure (côté Sud) une avenue plus récente qu'Albert Prévost.

Est-ce que vous attendez que quelqu'un se blesse avant de réagir?

Commentaires finale

Je vous remercie de porter attention à un besoin important dans ce secteur; la sécurité des piétons et cyclistes sur Boul. Gouin à partir de boul. Toupin.

Je trouve qu'option 1 et option 2 apportent leurs avantages et désavantages. Nous savons que les cyclistes circulent depuis longtemps sur le boul. Gouin vers l'autoroute 13 et qu'il n'y a pas de trottoir ni de voie pour les cyclistes et ceci extrêmement dangereux.

Ma préoccupation est qu'avec option 1 la sécurité des cyclistes et piétons est en danger. Le manque de faire l'arrêt et la vitesse est un problème très sérieux.

Avec Option 2 je trouve que ceci n'est vraiment pas une option sérieuse et cause un préjudice important aux résidents qui habitent sur Jean Bourdon et Joseph-Saucier.

Pourquoi ne pas réparer nos trottoirs et rues existant(e) avant dépenser des millions de dollars pour en construire des nouveaux?

Si vous décider de choisir option 1 je vous demande de bien vouloir vous assurer que **TOUS** les moyens ont été prises pour assurer la sécurité des piétons et automobilistes et je vous demande d'adresser le problème de la vitesse et le manque de faire l'arrêt dans un secteur TRÈS résidentiel avant quelqu'un se blesse ou même décède.

Merci pour la possibilité d'offrir mes commentaires.

Cordialement

Clarissa Procaccini



Montréal le 29 août 2020

Direction de la mobilité
Ville de Montréal

Objet : Projet de réaménagement du boul. Gouin Ouest pour piste cyclable vs consultation virtuelle du 18 août 2020

A qui de droit

La présente est pour vous signifier mon **total désaccord avec l'option 1** présentée lors de la consultation publique du 18 août à savoir l'élargissement du boulevard Gouin pour y insérer une piste cyclable bidirectionnelle en plus d'un trottoir sur la face nord du boulevard

Je salue fortement la volonté de la Ville de doter le secteur d'un trottoir pour assurer la sécurité des piétons dans ce secteur. Je déplore toutefois que le projet ne prévoit pas un trottoir des deux côtés de la rue. Ce faisant, les citoyens du côté sud du boulevard continuent d'être exposés à une circulation rapide et plutôt dense des véhicules, risquant par le fait même d'être frappés en voulant rejoindre le trottoir qui ne serait situé que de l'autre côté du boulevard.

A ce risque déjà présent, s'ajouterait une circulation bidirectionnelle des vélos qui rendrait encore plus complexe la traversée du boulevard.

En plus de la question de la sécurité des piétons, je suis préoccupée par le nombre d'arbres matures qui devront être abattus pour permettre un tel élargissement alors que le boulevard Jean Bourdon, dont il est fait mention dans l'option 2, possède déjà une largeur suffisante pour formaliser et sécuriser une voie cyclable. Tel que montré sur les croquis, l'option 2, avec un trottoir de chaque côté du boulevard Gouin, peut s'effectuer à l'intérieur des limites déjà déboisées alors que l'option 1 implique un ajout de 2.3 mètres de béton avec l'abattage d'un nombre non négligeable d'arbres matures. Pourquoi sacrifier des arbres matures, dans un secteur de la ville où le couvert végétal est déjà largement décimé par l'agrigle du frêne? Ceci me semble un non-sens sur le plan de la protection de l'environnement et de la lutte aux îlots de chaleur alors qu'une alternative existe déjà. Et que dire des coûts afférents au déboisement et à la transformation d'une bande verte en bande bétonnée? A titre de payeur de taxes, je me questionne sur ce volet du projet.

En terminant, je me permets d'ajouter que je suis extrêmement déçue de la façon dont la consultation a été menée. L'annonce d'une telle consultation s'est faite via nos boîtes aux lettres, en pleine période estivale. Étant absente du 16 au 22 août, je n'ai pris connaissance de la consultation qu'à mon retour le dimanche 23 août. Je constate que le préavis a été ridiculement court, ne permettant pas une réelle consultation démocratique. A titre de citoyenne, je m'attends à davantage de considération de la part de l'administration municipale.

Je réitère donc mon **désaccord face à l'option 1** qui semble être celle retenue lors de la consultation publique. **J'appuie fortement l'option 2** pour les raisons évoquées ci-haut, ou toute autre option dont nous pourrions discuter dans un contexte de respect et de transparence.

Jocelyne Sauvé



PROJET GOUIN OUEST

Madame Francine Dubeau
801, rue Brennan, 6e étage, local 6150.10
Montréal, Québec H3C 0G4

Bonjour Mme Dubeau,

Le réaménagement du boulevard Gouin ouest est un projet attendu depuis très longtemps pour les citoyens. La consultation qui a eu lieu le 18 août est grandement appréciée par la communauté. J'ai dû visionner celle-ci sur YouTube mais j'ai trouvé les informations très pertinentes. Cela fait 40 ans que je demeure à Cartierville et j'ai fréquenté moi-même le Collège Sainte-Marcelline, j'ai donc une compréhension des besoins et des défis que ce projet représente. Voici des questions et commentaires concernant le réaménagement.

1. La situation devant le Collège Sainte-Marcelline est de toute évidence un important problème de sécurité, pourquoi aucun plan n'a été proposé dans les deux options présentées?
2. Les piétons et cyclistes viendront ajouter un défi additionnel pour accéder au Collège Sainte-Marcelline. Auront-ils un feu de circulation à l'entrée et à la sortie du collège, et ce dans les deux directions?
3. Les piétons proviennent surtout du côté sud de Gouin, comment pourront-ils accéder au trottoir du côté nord en toute sécurité, plus particulièrement en arrivant par les avenues Wilfrid-Lazure ou Adhémar-Mailhiot? Est-ce que des arrêts supplémentaires seront installés à ces coins de rues? Sinon, ne marcheront-ils pas sur l'accotement afin d'éviter un détour?
4. Les gens qui circulent en transport en commun se dirigent généralement vers l'est lorsqu'ils *attendent* l'autobus sur Gouin, comment ceux-ci pourront-ils accéder à l'arrêt d'autobus en toute sécurité, plus particulièrement en arrivant par les avenues Wilfrid-Lazure ou Adhémar-Mailhiot? Ne marcheront-ils pas eux aussi, sur l'accotement afin d'éviter un détour?
5. Est-ce que le débit de la circulation sur Jean-Bourdon et Joseph-Saucier est assez élevé pour démontrer le besoin d'installer des bandes cyclables? Une chaussée désignée sur des rues de cette largeur ne répond-t-elle pas présentement aux besoins des cyclistes?
6. Dans chacun des cas, les cyclistes du Parc Beauséjour qui veulent éviter Gouin, devront circuler sur Jean-Bourdon et ensuite rejoindre la piste à partir du boul. Toupin. Puisque Toupin est beaucoup trop étroit pour les cyclistes, ne devront-ils pas continuer jusqu'à l'avenue Albert-Prévost? Ne pourraient-ils donc pas continuer sur Jean-Bourdon pour les quatre coins de rues additionnels en toute sécurité?

PROJET GOUIN OUEST

- Les citoyens ont besoin d'un **trottoir des deux côtés de Gouin** pour permettre aux piétons de marcher en sécurité dans la direction voulue sans détours.
- L'entrée du Collège Sainte-Marcelline a besoin d'une **voie réservée pour le virage à gauche** afin de permettre aux autres véhicules de contourner ceux qui attendent pour tourner. Ceci permettra aussi aux véhicules qui sortent du collège de pouvoir effectuer un virage vers l'est, car la voie est maintenant bloquée par des véhicules qui attendent pour entrer au collège.
- Le Collège Sainte-Marcelline a besoin d'un **feu de circulation à l'entrée du collège** afin de permettre à plusieurs véhicules de pouvoir effectuer le virage à gauche, ainsi soulageant les embouteillages majeurs sur Gouin, qui peuvent longer d'Albert-Prévost jusqu'à Camille aux heures de pointe.
- Afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes devant le collège, **la piste aura besoin d'un feu de circulation** dans les deux directions à l'entrée ainsi que dans les deux directions à la sortie du collège.
- Le boulevard Gouin a besoin de panneaux indiquant aux véhicules **l'interdiction d'arrêter sur l'accotement** afin d'éviter que les parents attendent dans leur voiture, ce qui crée présentement des obstacles supplémentaires pour la circulation.

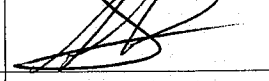
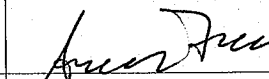
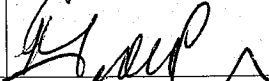
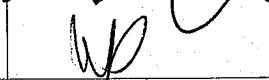
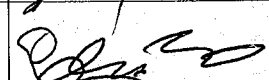
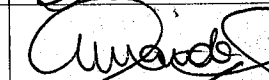
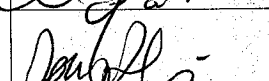
La grille d'analyse comparative est un outil détaillé qui a certainement requis plusieurs heures de préparation. Bien que certains critères soient un peu répétitifs en ce qui concerne les éléments de continuité, elle fournit des informations essentielles pour la comparaison des options. Je remercie les membres de votre équipe qui travaillent à réaliser ce projet attendu depuis longtemps et je fais confiance que vous considérez toutes les possibilités afin de choisir la meilleure option pour répondre aux besoins réels des citoyens qui demeurent dans le quartier.

Cordialement,

Laura Nero

PETITION :

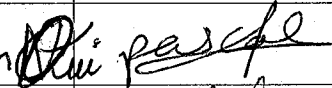
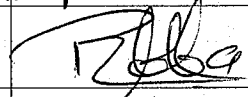
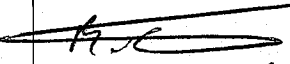
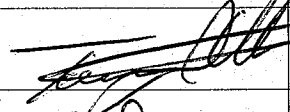
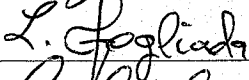
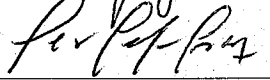
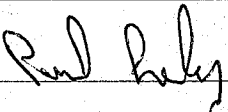
Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhiot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

Nom*	Prénom*	Adresse*	Code Postal*	Certifie être majeur* Oui/Non	Signature*	Courriel/ Téléphone
*Obligatoire						
NAKHLE	JOE	12150 BEAUBOIS	H4K 2Y5	OUI		JOENAKHLE@GMAIL.COM
KARAZIVAN	ANTOINE	12151 BEAU-BOIS	H4K 2Y5	OUI		Karazivan@gmail.com
PANARELLO	CASIMIRO	12121 BEAU-BOIS	H4K 2Y5	OUI		CASI@MEGAIMPACTING.COM
COMERU	HENDRE	12111 AVE DU BEAU BOIS	H4K 2Y5	OUI		COMERU.HENDRE@HOTMAIL.COM
WANA POMP	NICK	12090 " "	H4K 2K	OUI		
CHEAIB	RIMA	12116 BEAU BOIS	H4K 2Y	OUI		
TODARO	Sebastiao	7734 Rue Villebon	H4K 1E3	OUI		Sebastiao.todaro@gmail.com
Assaf	Amanda	3500 Rue Limoges	H4K 1Y3	OUI		amanda.assaf@gmail.com
GRIMBLE	Natalie	3545 rue Limoges	H4K 1Y2	OUI		n-grimble@yahoo.ca
Provost-Ethier	Joanie	3510 rue Limoges	H4K 1Y3	OUI		jpe345@hotmail.com

jpe345@hotmail.com

PETITION :

Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhiot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

Nom*	Prénom*	Adresse*	Code Postal*	Certifie être majeur* Oui/Non	Signature*	Courriel/ Téléphone
*Obligatoire						
J RAISSATI	Pascale	7830 Av. Jean Bourdon	H4K1H3	Oui		514-5775679
AL SOUS	ROBA	7810 JEAN BOURDON	H4K1H3	Oui		514-898-9979
NOUJAIM	JACQUES	7781 JEAN BOURDON	H4K1H4	Oui		514 266 5225
MARINE	MARIE	7771 JEAN BOURDON	H4K1H4	Oui		514-337-9203
GARABEDIAN	RAFFI	7770 JEAN BOURDON	H4K1H3	Oui		514-903-6970
Dilli	Tony	7791 Jean-Bourdon	H4K1H4	Oui		514 830-7696
FOGLIADA	LUCIANA	7761 " "	H4K1H4	Oui		514-336-7129
AVIGNON	SERGE	7760, Jean Bourdon	H4K1H3	Oui		512 779-8124
LEAHY	PAUL	7751 Jean Bourdon	H4K1H4	Oui		514 513 1205

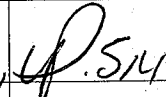
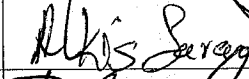
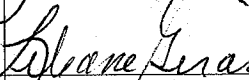
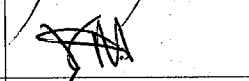
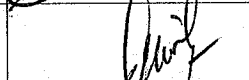
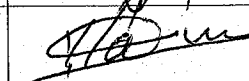
PETITION :

Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

Nom*	Prénom*	Adresse*	Code Postal*	Certifie être majeur* Oui/Non	Signature*	Courriel/ Téléphone
*Obligatoire						
JARRUK	RICARDO	12340 ADHEMAR MAILHOT	H4K 2T6	OUI		
BERLEMIS	CONNIE	8205 JEAN BOURDON	H4K 2Z2	OUI		514.961.1559
KELENDI	CAMILLE	8151 Jean-Bourdon	H4K 2Z2	OUI		514 594 4318
APIKIAN	NANCY	8061 JEAN-BOURDON	H4K 2Z2	OUI		514-249-2847
DOIRON	DENISE	8055 ave JEAN-BOURDON	H4K 2Z2	OUI		514.231.9953
CHAKRAKJIAN	BARBARA	8100 Jean-Bourdon	H4K 2A7	OUI		514 992 3160
Paolitto	GIOVANNI	8025 Jean Bourdon	H4K 2Z2	OUI		514.913.2322
Di PIERRO	PASQUALE	8040 Jean-Bourdon	H4K 2A7	OUI		514 892 6004
BOYAL	MARICLAUDE	8005 JEAN-BOURDON	H4K 2Z2	OUI		514-235-3085
Fernandez	Alan					514-336-7289

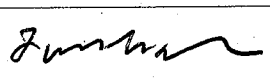
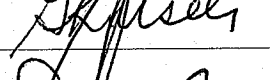
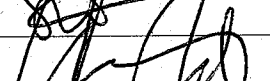
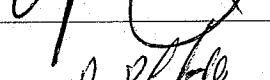
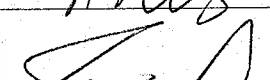
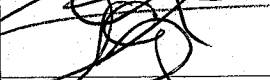
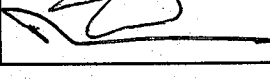
PETITION :

Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

Nom*	Prénom*	Adresse*	Code Postal*	Certifie être majeur* Oui/Non	Signature*	Courriel/ Téléphone
*Obligatoire						
Dominic Zaggeri	Dominic	7741 Jean-Bourdon	H4K 1H4	Oui		514-885-9188
P. Papadimitriou	Paraskevi	7750 Jean-Bourdon	H4K 1H2	Oui		514-965-4774
A. SARANTINOS	ALKIS	7750 JEAN BOURDON		OUI		514-701-1412
Mikro	ZACKARY	7740 Jean Bourdon	H4K	OUI		514-569-9720
GIRARD	LILIANE	7731 Jean Bourdon	H4K 1H4	OUI		514-334-6752
TODARO	VENERE	7720 Jean Bourdon	H4K 1H3	OUI		514-781-1513
Dipastena	Marco	7720 - Jean Bourdon	H4K 1H3	OUI		514-979-4413
DISPILOPOULOS	PETER	7710 JEAN BOURDON	H4K 1H3	OUI		514-337-2306
ELIAS AKL		7790 Beauregard	H4K 1W6	OUI		514-804-4877
Yacub	HARUN	7721 Jean	H4K 1H4	OUI		514 333 1687

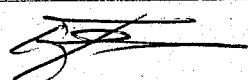
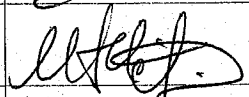
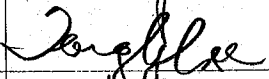
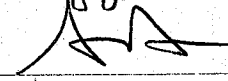
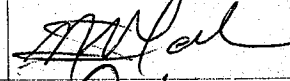
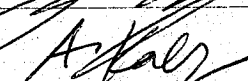
PETITION :

Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhiot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

Nom*	Prénom*	Adresse*	Code Postal*	Certifie être majeur* Oui/Non	Signature*	Courriel/ Téléphone
*Obligatoire						
HAGEN	TOM	12200 ALBERT PREVOST	H4K2S9	✓		514 334-2652
Polegato	IRMA	12210 ALBERT PREVOST	H4K2S9	✓		514 956 1412
Wildenmann	Kim	2840 L'HEUREUX	H4K1J2	✓		514 745 6162
KRITSELAS	GEORGIA	12220 ALBERT PREVOST	H4K2S9	✓		514 336-3357
Athanasian	Suzanne	12240 Albert-Prevost	H4K2S9	✓		514 331-5332
LEDA	FRANCESCA	12230 Albert P.	H4K2S9	✓		514-337-3867
SETIAS	ANGELA	7800 BÉCAN		✓		514 335 0579.
Seropian	Taline	11987 Place du Beau-Bois	H4K2Y6	✓		514-337-0451
Di Menna	Gianmarco	12260 Albert Prevost	H4K2S9	✓		514-979-8468
ADORAMATIA	AET	12290 ALBERT PREVOST	H4K2S9	✓		514-336-8837

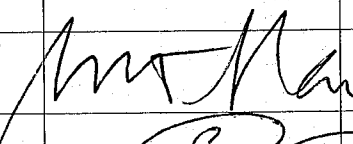
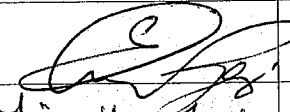
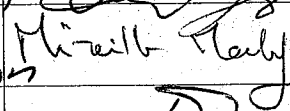
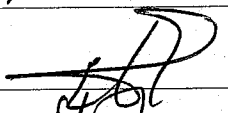
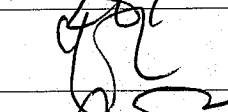
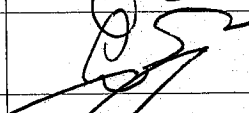
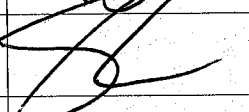
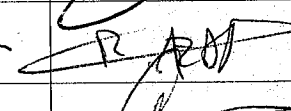
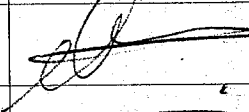
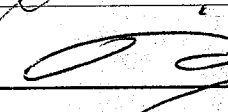
PETITION :

Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

Nom*	Prénom*	Adresse*	Code Postal*	Certifie être majeur* Oui/Non	Signature*	Courriel/ Téléphone
*Obligatoire						
Froundjian	Philippe	12239 Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		pfrondjian@gmail.com
MÉGIE	Marie-Françoise	12279 Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		megimar6@gmail.com
TONG	Joe	12289 Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		514-332-4004
GUINAGOSSIAN	ARA	12299 Ave Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		514-515-1445
Eladas	Charles	12309 Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		charleseadas@bell.net
Malo	Nathalie	12259 Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		nathalie-malo@hotmail.com
Dimitri Antonopoulos	Dimitri	12269 Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		514-581-0960
Marie Rose Georges	Marie Rose	12275 Ave Wilfrid-Lazure	H4K 2X9	Oui		514-835-7878
Georges	Jasmine	9095 Ave Jean Bourdon	H4K 2X8	Oui		514-591-7850
KATAROYAN	ARA	12229 Joseph-Saucier	H4K 2W6	Oui		924-8899

PETITION :

Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhiot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

Nom*	Prénom*	Adresse*	Code Postal*	Certifie être majeur* Oui/Non	Signature*	Courriel/ Téléphone
*Obligatoire						
TREMBLAY	MARJORIE	9085 ave Jean-Bourdon		Oui		514-836-0318 (514) 715 1530
MASSAD	ERIC	9075 ave Jean-Bourdon				514-836-6413
MIREILLE	MAAROUF	9035 ave Jean-Bourdon				514-856-1128
MARGOOSIAN	Razmik	12281 Antoine Berthelet				514-337-9152
GERMAN	SANARRA	12290 ANTOINE BERLET				514-564-9184
SCHULTZ	ERLIN	12300 AVE BERTHELET				514-726-9119
Noel	Stephanie	12280 Av. Antoine Berthelet	H4K 2W3	Oui		819 347 7303 stephnoelle@hotmail.com
ATAR	Ramy	9081 PAUL MORAND	H4K 2Y9	Oui		514-335-4392
OCCHIVTO	ALEXANDRA	9091 PAUL MORAND				514-331-9132
PATRICK ROY	PATRICK	12320 ADHEMAR MAILHIOT		Oui		514-337-2725



PETITION :						
------------	--	--	--	--	--	--

Les résidents des avenues, entres autres, de Jean-Bourdon, Joseph-Saucier, Wilfrid-Lazure, Paul-Morand, Adhemar-Mailhiot, Antoine-Berthelet, Albert-Prevost, Bécancour, de Villebon et avenue du Beau-Bois sont opposés à l'option 2 proposé par la ville de Montréal en ce qui concerne « Le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest ». L'option 2 comprend l'implantation de deux bandes cyclables unidirectionnelles pour fin de loisirs sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier. Cette dernière est inutile et contraire à la vocation d'un quartier résidentiel. Avec l'option 2, il y aura interdiction de stationner des deux côtés sur les avenue Jean-Bourdon et Joseph-Saucier ce qui obligerait les résidents ainsi que les visiteurs à venir stationner en toute saison sur les rue environnantes qui sont déjà achalandées. De plus, Il n'y a aucune justification raisonnable de mettre en place l'option 2 surtout lorsque l'option 1 est une solution parfaite qui règle non seulement la sécurité des piétons mais celle des cyclistes sans affecter, entres autres, les rues citées ci-haut.

[illegible]

[illegible]